



# PROJET SOCIAL 2020 - 2023

CS Coop *Le 110*

**Centre socioculturel coopératif**

Scic SAS à capital variable



## Sommaire

1. Introduction .....	1
2. Caractéristiques du Centre Socioculturel Coopératif Le 110.....	3
3. L'évaluation du projet social 2018 - 2019.....	5
4. Le territoire : ses besoins .....	25
5. Démarches engagées lors de l'évaluation du projet social 2018-2019 et l'élaboration du projet social 2020-2023 .....	45
6. Vers un nouveau projet social 2020/2023 : contributions collectives et action recherche .....	63
7. Elaboration du projet social 2020 – 2023 .....	71
8. Les moyens temporels, humains et matériels .....	87
9. Budget annuel du Centre socioculturel .....	94
10. Conclusion .....	96
11. Liste des annexes .....	99
<b>ANNEXE 1</b> : Extrait K Bis .....	100
<b>ANNEXE 2</b> : Extrait des statuts : le sociétariat .....	101
<b>ANNEXE 3</b> : La presse.....	109
<b>ANNEXE 4</b> : Supports d'information.....	114
<b>ANNEXE 5</b> : Retour vers les origines du projet .....	115
<b>ANNEXE 6</b> : Médiation numérique et accès aux droits – enquête.....	118
<b>ANNEXE 7</b> : Principes de l'autoévaluation accompagnée.....	121
<b>ANNEXE 8</b> : Atelier laboratoire CréaTIC : Bilan .....	123
<b>ANNEXE 9</b> : Les fiches de postes .....	128





## 1. Introduction

Le projet social 2020 - 2023 du Centre socioculturel Coopératif Le 110 (CS Coop Le 110) présente plusieurs particularités.

1. Il correspond à la rencontre entre :
  - des demandes, des initiatives portées par des habitants du quartier Centre-Ville Basilique de Saint Denis ;
  - un long travail de
    - recensement,
    - veille,
    - conception
    - d'accompagnement de la démarche de création

réalisé par l'association Coopérence avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint-Denis (Caf 93) et la municipalité de Saint Denis ;

- la mobilisation d'un groupe d'habitants par l'association AF3C (Association Des Futurs Coopérateurs Du Centre Socioculturel Coopératif).

Le fruit de cette rencontre est l'implantation du CS Coop Le 110 aux pieds de la Cité Gabriel Péri. Son territoire d'intervention correspond au quartier Basilique Centre-ville de Saint Denis. Il concerne 9 000 habitants.

2. Il fait suite à un patient travail de modélisation révélé notamment par des processus de passages successifs :

- une recherche actions initiée en 2014 – 2015 ;
- une préfiguration sous la forme d'un Espace de Vie Social en 2015 – 2016 ayant abouti à un 1<sup>er</sup> agrément par la Caf 93 de 18 mois (Septembre 2016 à Février 2018) ;
- une seconde démarche de préfiguration en tant que Centre Socio Culturel aboutissant le 1<sup>er</sup> mars 2018 à un double agrément "centre social" (Animation Globale et Coordination" et Animation Collective famille) par la Caf 93 pour deux ans. Dès l'origine, nous avons inclus dans notre projet le développement d'un Lieu d'Accueil Parents-Enfants ;
- la transformation, de 2018 à 2019, de l'association AF3C en Société Commercial (Société par Action Simplifiée) ayant adopté le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif.

L'assemblée générale constitutive du CS Coop Le 110 Scic SAS s'est tenue le 16 octobre 2019. Le CS Coop Le 110 a été immatriculé le 19 décembre 2019 auprès du Greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny. Nous illustrerons dans ce document comment :

- cette transformation questionne nos méthodes

- le multi sociétariat (représentation des habitants, des professionnels en proximité et à distance, des institutions) pose les bases d'une démarche diagnostic associant trois dimensions :
  - les besoins perçus,
  - les demandes implicites et explicites,
  - les ressources.

### 3. Il marque une nouvelle étape.

L'année 2020 correspond en effet à un passage de témoin entre l'association Coopérence qui a préfiguré le CS Coop Le 110 et les Coopérateurs du CS Coop Le 110 Scic SAS.

Il convient à travers ce Projet social de continuer à affirmer que le Pouvoir d'agir des habitants peut trouver des prolongements sous la forme d'activités économiques situées dans le champ de l'Economie Sociale et Solidaire et centrées sur le développement social local.

- ### 4. Il a vu le jour également à l'occasion d'un événement sans pareil : la crise sanitaire liée au Covid 19. Les réponses à cette crise n'ont pu et ne sauront se cantonner à cette seule discipline. C'est d'ailleurs à cela que nous invite la promotion de la santé.

Les liens entre santé et social ont été d'une telle prégnance durant ces mois qu'il nous faudra les intégrer dans nos pratiques, dans nos schèmes. Il s'agit de favoriser l'expression du pouvoir d'agir dans « ce monde d'après ». Notre modèle économique, basé sur une économie sociale et solidaire se doit d'être au rendez-vous. Notre projet social propose, en conclusion, quelques pistes à approfondir durant les 3 prochaines années

Aussi le projet social 2020 – 2023 ci-après s'articule-t-il autour des missions d'un centre socioculturel et le développement d'activités socio-économiques conduites par les coopérateurs du CS Coop Le 110 et à destination des familles du quartier Basilique Centre-Ville de Saint Denis.

Sur le plan méthodologique, le Projet social 2020 – 2023 reprend les enjeux du précédent projet et les met en perspective pour bâtir une nouvelle feuille de route pour les 3 prochaines années.

Il nourrit son analyse de productions collectives, de paroles de bénéficiaires, d'élus, de professionnels et de données sociales. Il propose 4 volets d'objectifs - actions actualisés.

## **2. Caractéristiques du Centre Socioculturel Coopératif Le 110**

### **Dénomination**

CS Coop Le 110 Scic SAS à capital variable

### **Adresse**

110 rue Gabriel Péri – 93200 Saint Denis

### **Gouvernance**

Nom du président : Julien Villain

Nom du directeur : Marc Beaurepaire

Nombre de coopérateurs à la création : 36  
coopérateurs réunis au sein du Grand

Conseil. Répartis en 5 catégories :

Bénéficiaires (3) ; Bénévoles (25) ;

Collectivité (1) ; Partenaires (3) ; Salariés (5)

### **Année du 1<sup>er</sup> agrément CAF**

2016 ; Projet porté par l'association

Coopérence dans le cadre d'une mission de  
configuration

### **Statut juridique du gestionnaire**

Société coopérative d'intérêt collectif sous  
statut de Société par Actions Simplifiée

### **N° SIRET**

838 616 886 00019

### **Code APE**

8899B Action sociale sans hébergement

### **Nombre d'usagers du CS Coop Le 110**

348 personnes ont fréquenté le CS Coop Le 110 sur la période du projet social 2018 – 2019.

### **Immatriculation à la Chambre du Commerce et des sociétés**

Entre les intentions d'origine, l'agrément Espace de Vie Sociale puis celui de Centre social (18 mois), il s'est écoulé plusieurs années.

Ainsi, depuis 2015 plusieurs étapes se sont succédé :

- la préfiguration et puis la création d'un Espace de Vie Sociale (EVS)
- sa transformation en centre socioculturel agréé,
- les entrées et les sorties du projet, chemin faisant, de certaines personnes (bénévoles et salariées) et organisations (entreprises, associations)
- les 2 déménagements successifs qui ont précédé l'arrivée au 110 rue Gabriel Péri,
- les différentes concertations et implications pour aménager le site et lancer les activités

Ces étapes ont contribué à créer les éléments d'une histoire collective dans laquelle diverses histoires personnelles se sont déroulées, imbriquées et parfois percutées.

La création officielle de la coopérative et le renouvellement du projet social par et au profit du 110 ont constitué une opportunité pour les associé.es dont la coopérative a enfin été reconnue par la chambre du commerce le jour de Noël 2019 !

Récompensant ainsi des mois de travaux et d'obstination collective et individuelle.

La passation en cours entre Coopérence et cette nouvelle entité juridique coïncide avec la fin des agréments (AGC-ACF) pour la première et leur reprise par la seconde.

C'est donc avec le soutien de Coopérence mais en plein exercice que la Coopérative a fait ce travail d'évaluation du projet social en cours et de définition de nouveaux enjeux pour les 3 ans à venir avec le soutien de l'équipe des salarié.es, recrutés au fil des mois,

A charge donc, pour le CS COOP LE 110 (Centre socioculturel coopératif) de contribuer à la formalisation et à la définition des choix stratégiques de ce qui sera de fait, le 1er Projet social du 110.

Aux termes d'une AGE du 16 octobre 2019, il a été décidé de transformer l'association ASSOCIATION DES FUTURS COOPÉRATEURS DU CENTRE SOCIOCULTUREL COOPÉRATIF DE SAINT-DENIS déclarée à la préfecture de Seine Saint-Denis (93) le 5 novembre 2017 sous le nW931016834 et publiée au J.O. du 18 novembre 2017 en Scic SAS à capital variable.

**Dénomination :**

## CS COOP LE 110

**Objet :** centre socioculturel  
**Durée :** 99 ans à compter de la déclaration de l'association en préfecture.  
**Capital variable :** 1 530 €. Ne peut être inférieur au ¼ du capital le plus élevé atteint.  
**Siège Social :** 110 rue Gabriel Péri 93200 Saint-Denis  
**Président :** M. Julien VILLAIN, demeurant à 132 rue Gabriel Péri, 93200 Saint-Denis. Immatriculation au RCS de BOBIGNY.

Pour avis.  
Le Président de la Scic, Julien VILLAIN

### 3. L'évaluation du projet social 2018 - 2019

#### Retour sur quelques étapes marquantes du projet<sup>1</sup>

Année 2018	
<b>1<sup>er</sup> mars</b>	<p>Obtention d'un double agrément : AGC et ACF sur présentation du projet social.</p> <p>Entrée dans les locaux définitifs réhabilités et mis à disposition à titre gracieux par la Ville à l'association des futurs coopérateurs du centre socioculturel coopératif (collectif d'associations, d'institutions et d'habitants bénévoles en charge de la création de la SCIC) situés au 110 rue Gabriel Péri.</p> <p>La prise en charge de la fonction de direction par la Cheffe de projet de Coopérance.</p>
<b>31 mars</b>	<p>Inauguration des locaux en présence des élu.es locaux (Ville, Agglomération, Assemblée nationale) et de la CAF (Direction Générale, Présidence).</p>

<sup>1</sup> L'année 2019 a donné lieu à plusieurs articles. Ils sont joints en Annexe 3

Année 2018	
<p><b>Du 30 mars au 30 septembre</b></p>	<p>Mise à disposition par Coopérance des moyens attribués par la Ville (avec le soutien de la CAF) dédiés à l'équipement de la structure aux membres actifs de l'AF3C.</p> <p>Travail du collectif sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le futur nom du CS Coop (vote unanime sur la base de plusieurs propositions, retenu : "Le 110")</li> <li>• La préfiguration des statuts de la future SCIC et du règlement intérieur</li> <li>• Le lancement des premières activités avec l'élaboration d'une première plaquette d'activité avec proposition lors d'événements locaux (fête des associations, fête de la Ville, fêtes de quartier, ...)</li> <li>• Le recrutement des premiers salariés (Référénte Famille, Chargée d'accueil et secrétariat, Ménage, Accueillante LAEP)</li> <li>• L'agrément et l'ouverture du LAEP</li> </ul>

Année 2019	
<p><b>Le 31 mars :</b></p> 	<p>Basé sur le principe de la coopération entre acteurs du développement social local et principalement orienté sur une logique de coopération entre acteur l'anniversaire du CS Coop le 110 a donné lieu à un événement partagé.</p>

Année 2019	
<b>Du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019</b>	<p>Le recrutement des salarié.e.s (médiateur numérique) ;</p> <p>La demande auprès de la CAF des conventionnements “MSP” (Médiation Sociale Partagée) et “Promeneurs du Net” (avec la Ligue de l’enseignement 93-FOL 93) ;</p> <p>Le développement régulier des offres d’activités et la structuration du pôle “Accès aux droits” ;</p> <p>La fédération du collectif de bénévoles d’activités : bilan annuel, préparation de la rentrée 2019, fiches inscription, réflexion sur tarification, charte bénévolat et engagements réciproques, ... ;</p> <p>Le lancement des premières prestations culinaires et productions artisanales.</p> <p>L’accompagnement d’une association locale (Coïncide), membre du collectif, pour un premier agrément “CLAS”</p> <p>Réalisation d’un premier bilan d’activité Caf 2018</p>

## Bilan d'activités 2018 - 2019

Les familles au cœur de nos actions.

Malgré une année 2018 intensément consacré à l'installation du CS Coop le 110 dans de nouveaux locaux mis à disposition par la ville de Saint Denis, nous avons tout mis en œuvre pour aller vers les familles de notre secteur fortement en attente d'un lieu et de personnes ressources.

Avec le recrutement d'une nouvelle référente famille, la mise en place d'activités pour tous, l'ouverture d'un LAEP en fin d'année 2018, l'organisation de sorties et d'animations collectives, puis en partenariat avec la CAF 93, le lancement de cafés famille (2 par mois) avec les allocataires, nous avons engagé un processus de développement basé sur la pérennisation du CS Coop le 110 et la consolidation de son organisation.

Les loisirs des familles et la recherche d'une offre cohérente d'actions à caractère éducatif sont, à la demande du collectif AF3C et d'usagers du centre, un enjeu fort de l'action famille. Permettre aux mères de familles de sortir de chez elles ;

- Participer à des activités pour elles mais profiter aussi d'offres de services pour leurs enfants et leurs adolescents ;
- Permettre à des allocataires de se rencontrer régulièrement pour évoquer des sujets et des problématiques qui les intéressent ;



- Accueillir les parents avec leurs petits pour nouer des liens avec d'autres parents et découvrir en même temps les activités du 110 (LAEP : un peu plus de 200 h d'accueil réalisées sur l'année 2019)

- Repérer ou être repéré : accéder à un accompagnement social adapté grâce aux permanences d'accès aux droits et aux ressources d'un réseau local ;
- Inscrire les usager.ère.s par tranches d'âge ;
- Participer à des actions collectives favorisant le mieux vivre ensemble et le respect de ses droits (ex. sensibilisation à la propreté et à la sécurité dans le quartier avec les enfants et les jeunes et en lien avec le bailleur social, ...)



- Coorganiser des repas de quartier et impliquer les parents dans l'animation de temps forts à partager avec leurs enfants ;



- Fêter les anniversaires, ... ;
- Jardiner ensemble dans la cité ou dans un autre jardin du centre-ville (Jardin Haguette) et faire au mieux pour proposer des activités familiales de loisirs et de plein-air.



## Programme des activités encadrées 2019

PETITE ENFANCE - ENFANCE	JEUNESSE	ADULTES	PERMANENCES
<b>LAEP</b> Lieu d'Accueil Enfants Parents <b>Nadia, Sabine, Christine</b> Lundi : 08h45 - 12h00 Jeudi : 14h00 - 17h00	<b>ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE (COÏNCIDE)</b> Lundi, mardi et jeudi : 17h30 - 19h00 Mercredi : 14h00 - 16h00	<b>COURS DE FRANÇAIS (Dailia)</b> Samedi : 14h00 - 16h00	<b>PERMANENCE CAF</b> Mardi : 09h00 - 12h00
<b>DANSE (De l'encre sur les pieds) *</b> Mercredi : 14h00 - 19h15 (3/12 ans)	<b>ATELIER THÉÂTRE (COÏNCIDE) (Naomi)</b> Samedi : 14h00 - 16h00	<b>COURS D'ARABE (Dalia, Zoubida)</b> Mardi : 15h00 - 16h30	<b>MÉDIATION SOCIALE (PPV93) SUR RDV : 01/49/71/56/10</b> Mercredi : 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
<b>HIP/HOP (ART 93 Communique) *</b> Samedi : 10h30 - 15h00 (3/12 ans)		<b>INITIATION INFORMATIQUE (Jérôme) *</b> Lundi : 14h30 - 17h00 Vendredi : 10h00 - 12h00	<b>CYBER ESPACE LIBRE ET GRATUIT</b> Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
<b>COURS D'ARABE (Dalia, Zoubida)</b> Mardi : 17h00 - 18h00		<b>DANSE ORIENTALE ET FITNESS (Aurélie) *</b> Mercredi : 19h30 - 21h30	<b>AIDE AUX PERSONNES FRAGILISÉES (TRAME)</b> Mercredi : 10h00 - 12h00
<b>LOISIRS RÉCRÉATIFS (Moufida, Lorna, Simon)</b> Mercredi : 15h00 - 17h00 (4/12 ans)		<b>ATELIER JARDIN (Sonia)</b> Mercredi : 14h00 - 18h00	<b>PASS'ECOLE (RAJ'GANAWAK)</b> A VENIR
<b>SOUTIEN SCOLAIRE (Tête en l'air)</b> Mercredi : 10h00 - 12h30		<b>ATELIER COUTURE (Françoise, Zoulikha)</b> Lundi : 14h00 - 17h00 Mercredi : 10h00 - 12h00	<b>CAFÉ DES HABITANTS **</b> Un vendredi sur deux <b>Vendredi : 08/11, 22/11, 13/12</b> à partir de 13h45 au 110 Autres dates à venir
		<b>ATELIER TRICOT (Françoise, Souad)</b> Mercredi : 14h00 - 17h00	<b>MISSION LOCALE</b> A VENIR

Le nombre de séances proposées toutes activités collectives confondues a été en 2019 de 230 séances/an sur 10 mois. La mise à jour régulière d'une plaquette des activités du 110 (dernière mise à jour : décembre 2019) sous format papier et par internet permet de diffuser ces informations.<sup>2</sup>

Cette information est complétée par un affichage sur site, une diffusion sur le territoire lors d'évènements festifs (fête des associations, de la Ville, de quartier, etc...

La gestion d'une page Facebook a été complétée par la création d'un site dédié au 110 par notre



médiateur numérique : **cscoop-le110.fr** . Ce site sera accessible en langage Facile à lire et à comprendre (Falc)<sup>3</sup> dès 2020.

---

<sup>2</sup> CF annexe 4

<sup>3</sup> Pour plus d'information sur le Falc consulter le guide L'information pour tous Règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre accessible sur le site : <https://www.unapei.org/wp-content/uploads/2018/11/L%E2%80%99information-pour-tous-Re%CC%80gles-europe%CC%81ennes-pour-une-information-facile-a%CC%80lire-et-a%CC%80comprendre.pdf>

La fréquentation du CS Coop le 110

**Fréquentation par activité fin 2018 - 2019**

Activités/Publics	Nombre total	F	H	%	Rang
Soutien scolaire collèges et lycées	90			25,9%	1
Atelier Français adulte (vend. et sam.)	56	46	10	16,1%	2
Médiation sociale	38	23	15	10,9%	3
Insertion "coup de boost"	20			5,7%	4
Enfants Atelier Pâtisserie et goûters	20			5,7%	4
Enfance loisirs créatifs	16			4,6%	5
Enfance linguistique arabe	16			4,6%	5
Adultes couture	15			4,3%	6
Stagiaires Accueil	15			4,3%	6
Adultes linguistique Arabe	14			4,0%	7
Inclusion sociale "La Trame"	14			4,0%	7
Enfants en précarité scolarisation	12			3,4%	8
Hip Hop Enfant	8			2,3%	9
Danse orientale + Elgo Danse	7			2,0%	10
Petite Enfance - de 6 ans + 1 parent	6			1,7%	11
Jeune Boxe éducative	1			0,3%	12
<b>Total Fréquentation</b>	<b>348</b>				

Les données de ce second tableau correspondent à un regroupement dans les activités proposées au CS Coop le 110. Les activités éducatives y apparaissent comme les plus fréquentées. Elles englobent les activités de soutien scolaire et de scolarisation, les ateliers linguistiques, ainsi que l'accueil petite enfance.

Catégorie d'activité	Effectifs
<b>Activité éducative</b>	194
<b>Accompagnement social et insertion</b>	72
<b>Activité loisir</b>	51
<b>Activité physique et sportive</b>	16
<b>Accueil stagiaire</b>	15
<b>Total</b>	348

L'accompagnement social et l'insertion/inclusion arrive au second rang en termes d'effectif.

Le Cs Coop le 110 s'est créé à partir d'une dynamique partenariale forte. Les activités proposées sont assurées par de nombreux collectifs et associations. Le tableau ci-après présente, par acteurs impliqué, l'occupation du CS Coop le 110.

Taux d'occupation hebdomadaire des locaux par les acteurs					
Catégorie	Catégorie de coopérateurs	Structure	Taux hebdomadaire	Rang	
Coopérateurs	Bénévoles et partenaires		19,7%	1	
	Salariés 110		13,0%	3	
	Bénéficiaires	Yaka		10,8%	4
		Coïncide		8,6%	5
		De l'encre sur les pieds		2,4%	12
		Ss total bénéficiaires		21,8%	
	sous total		54,5%	I	
Associations		OPA	14%	2	
		Dar Fab	4%	7	
		Art 93 Communiqué	3%	8	
		Dionys'sel	3%	9	
		Tête en l'air	3%	10	
		Raj'Ganawak	3%	10	
		A corps et à danse	2%	12	
		Plaine Vie-La Trame	2,4%	12	
	Sous total		36,0%	II	
Institution		Caf	3,0%	11	
		PPV 93	6,5%	6	
	Sous total		9,5%	III	
	Total des taux cumulé		100%		

Les données de ce tableau correspondent au rapport des temps d'occupation annualisé des locaux par les organismes et associations utilisatrices, divisés par le nombre de semaine d'ouverture du CS Coop le 110 puis proportionné par l'amplitude horaire hebdomadaire d'ouverture des locaux.

Partenaires pour la Ville est une association. Cependant, du fait du statut institutionnel de ses membres et de son objet social, nous avons jugé opportun de l'intégrer dans la catégorie des institutions.

En ce qui concerne les coopérateurs, nous avons précisé les usages selon les catégories créées au sein de la Scic CS Coop le 110. 4 des 5 catégories sont repérées. Nous reprenons ci-dessous la définition de chacune des catégories de la Scic, telles que précisées dans les statuts.

Extrait des statuts du CS Coop le 110 – Scic SAS – article 12-2

« 1. *Catégorie des salarié.e.s :*

*Personne physique ayant signé un contrat de travail à durée indéterminée depuis plus de 12 mois.*

2. *Catégorie des bénéficiaires :*

*Personne morale ou physique bénéficiant du centre socioculturel « CS COOP Le 110 » pour réaliser son objet social, en organisant et animant notamment des ateliers à destination du public moyennant contribution financière.*

3. *Catégorie des bénévoles :*

*- Personne physique ou morale participant à l'organisation, la préparation, l'animation d'activités, d'événements, d'ateliers, à titre gracieux, à destination du public ;*

*- Personne physique participant activement à la vie de la coopérative, en étant notamment présente à au moins 5 réunions du grand conseil par an et en étant inscrite et présente au moins 5 fois par an à une commission. Les commissions proposées par les coopératives sont présentées dans le règlement intérieur.*

4. *Catégorie des Collectivités :*

*Collectivités locales (communes, départements régions, etc.) et établissements publics locaux ayant une convention de partenariat avec le centre socioculturel « CS COOP Le 110 » ;*

5. *Catégorie des partenaires :*

*Personne morale ou physique ayant conclu une convention de partenariat avec le centre socioculturel « CS COOP Le 110 », dont l'objet et les termes sont fixés d'un commun accord par les parties, ou s'étant engagée à le faire dans les meilleurs délais. »*

Ce tableau met en évidence que :

- les locaux sont majoritairement utilisés par les coopérateurs du CS Coop le 110 (54,5%)
- le réseau associatif non coopérateur est cependant également très présent avec plus du 1/3 de taux d'utilisation des locaux.
- Les institutions sont présentes pour près de 10% dans les locaux du CS Coop le 110.
- Quelle que soit la forme de leur engagement (coopérateur ou non), 11 associations mènent des activités dans le CS Coop le 110.
- Parmi les coopérateurs, il est logique, à la lumière de la définition des catégories, de constater que la catégorie des bénéficiaires a l'usage le plus important des locaux.

Cependant il convient de noter la forte implication de la catégorie des bénévoles et partenaires.

Le tableau suivant indique, par classe d'âge, la répartition de la fréquentation des activités au sein du CS Coop le 110

Total par tranche d'âge	Nombre de participants	%
<b>Adultes</b>	144	41,4
<b>Jeunes</b>	126	36,2
<b>Enfants</b>	72	20,7
<b>Petits-enfants</b>	6	1,7
<b>Total</b>	<b>348</b>	

Ce sont les adultes et les jeunes qui fréquentent majoritairement le CS Coop le 110. Leur proportion dépasse les  $\frac{3}{4}$  avec une proportion plus importante pour les adultes. Viennent ensuite les enfants qui représentent  $\frac{1}{5}$  du public du Centre. La petite enfance représente en 2019 une part très réduite du public.

### Regard détaillé sur 3 activités du CS Coop le 110

Ce chapitre met en lumière trois dimensions de notre projet social.

- accès aux droits,
- médiation numérique,
- développement économique

#### *L'Accès aux Droits*

En 2018, l'Observatoire Départemental des Données Sociales (ODDS), dont la Fédération des centres sociaux du 93 est partie prenante depuis sa création, pointait la question de l'accès aux droits et l'impact de la révolution numérique dans les services publics, comme un enjeu majeur d'égalité et de justice sociale.

Nous reprenons ci-dessous un extrait d'actes du Colloque du 27 septembre 2018 sur les nouveaux enjeux de l'accès aux droits organisé par l'ODDS

*« En Seine-Saint-Denis, département où la part des prestations sociales dans les revenus disponibles de la population est la plus forte de France métropolitaine, l'accès aux droits revêt une importance toute particulière.*

*Depuis plusieurs années, cet enjeu connaît des transformations importantes, du fait de l'évolution des publics eux-mêmes, mais aussi des nouvelles modalités d'organisation de la plupart des services publics. Le développement d'une offre numérique, et la reconfiguration de l'offre physique, constituent ainsi autant de bouleversements qui soulèvent de nouvelles questions d'accessibilité pour une partie des usagers...*

### **Taux de recours aux droits sociaux et lieux d'accueil physique en Seine-Saint-Denis**

*Dans un département où la part de l'ensemble des prestations sociales dans les revenus disponibles de la population est la plus forte de France métropolitaine, l'accès aux droits sociaux, dont les institutions sociales sont les garantes, participe au maintien de la cohésion sociale. Ainsi les partenaires de l'ODDS mettent en œuvre des démarches et actions pour réduire le non-recours. Pour faciliter l'émergence de mutualisations et complémentarités, ils ont mis en exergue les logiques qui les animent. A la suite de ce travail, l'intensité du recours aux prestations financières et de service a été expertisée.*

*L'état des lieux quantitatif des principales prestations sociales, issu des données d'activité des partenaires, en les rapportant aux publics cibles, ainsi qu'une approche du maillage territorial des lieux physiques présente des compléments d'informations tant pour nos institutions que nos partenaires. »*

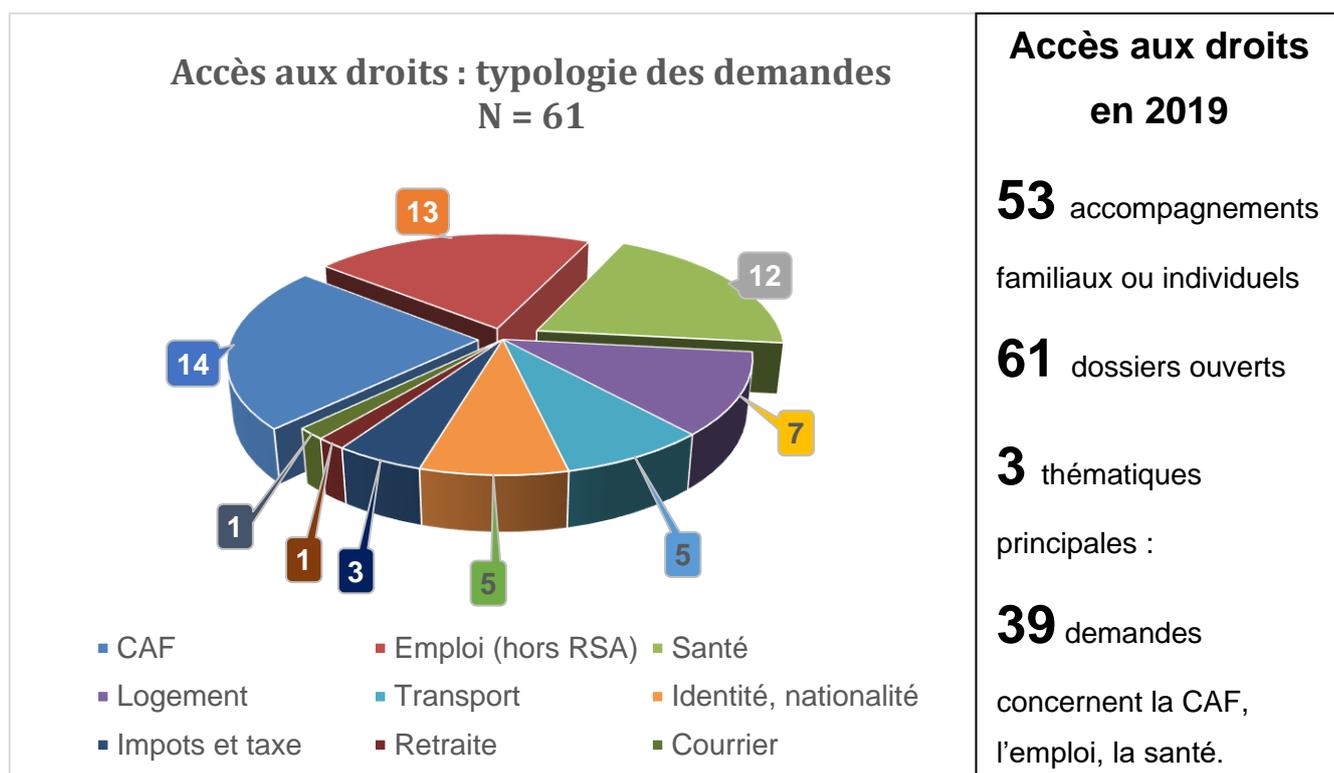
Le CS Coop le 110 a, grâce au soutien de la CAF 93, pu contribuer sur le quartier Centre-Ville de Saint Denis à développer des réponses pertinentes au regard de l'accès aux droits. Ces réponses ont été développées dans un cadre partenarial respectant le principe de subsidiarité.

Déjà amorcé avec la gestion précédente en espace de vie sociale avec les acteurs locaux de la médiation sociale (Partenaires pour la ville 93), nos accompagnements complémentaires se sont traduits par la mise en place de permanences sociales hebdomadaires.

Dans le même temps, une offre structurée et coordonnée s'est mise en place.

La référente famille, le médiateur numérique et la chargée d'accueil travaillent conjointement à la prise en charge des demandes et à la structuration de l'offre de service.

Les premiers outils d'analyse que nous avons pu mettre en œuvre montrent la diversité des demandes auxquelles nous avons pu répondre.



*La Médiation numérique et éducative comme support à l'accès aux droits et à la prévention*

**ODDS : Colloque du 27 septembre 2018 sur les nouveaux enjeux de l'accès aux droits**

*« La révolution numérique bouleverse également les pratiques des professionnels et les conditions d'accès aux droits des usagers. Cet éclairage conjoint nous invite à une action concertée afin d'adapter et améliorer l'accès à nos politiques sociales mais aussi de maintenir un service public de qualité dans l'accompagnement des usagers. »*

Le numérique est un enjeu essentiel du développement de l'activité des centres sociaux.

Favoriser l'accès au numérique permet de répondre aux besoins des habitant.e.s. C'est également un enjeu important pour pallier à l'absence de pratiques mais aussi de ressources adaptées.

Nous nous engageons progressivement et avec volontarisme dans le développement qualitatif d'une activité et d'un référentiel métier propre à la Médiation numérique en centre social.

Les principales difficultés que nous avons repérées et auxquelles notre médiation numérique tente de faire face portent sur :

- la dématérialisation grandissante des services publics et privés (accès aux droits et services en ligne)
- la place et le temps consacrés par les jeunes sur les réseaux sociaux (impact sur les relations interpersonnelles)
- les jeux en ligne (addiction)
- les dangers d'une délinquance dématérialisée croissante (vol ou détournement de données)
- et à contrario le développement d'activités sociales, professionnelles et économiques par le numérique (nouvelles opportunités)

Fin 2019, nous avons souhaité marquer notre engagement en :

- doublant le temps de travail du salarié assurant les fonctions de médiateur numérique ;

- prenant en charge des temps de formation pour ce dernier dans le cadre du dispositif « Promeneurs du Net » ;
- prenant en compte son parcours universitaire pour structurer (parcours usagers) et évaluer notre action ;
- répondant à des appels à projets en phase nos constats ;
- nous dotant de matériels informatiques adaptés.

Du fait du parcours universitaire du médiateur et de nos liens avec l'université Paris 8, nous avons engagé dès 2019, afin notamment d'élaborer et de tester des outils de mesure destinés à rendre compte et à adapter notre accompagnement et nos offres de services afin de les rendre cohérentes et pertinentes au regard des besoins repérés et aux demandes exprimées un travail de

- recherche documentaire ;
- recensement d'outils ;
- production de supports pédagogiques ;
- participation à des initiatives (rencontres, forum, séminaires, ...).

Nous avons également mené une enquête par questionnaire<sup>4</sup> auprès des usagers de l'atelier numérique et d'habitants de notre quartier. Les résultats de cette enquête ont fait l'objet d'une publication universitaire.

Nous présentons ci-après les principaux enseignements de cette étude.

L'enjeu de cycles de sensibilisation au numérique :

... autour du téléphone portable :

Toutes les personnes interrogées possèdent des téléphones portables. Ils semblent maîtriser les différentes options de l'appareil. Cependant, ils ont conscience que certaines options sont encore à découvrir. Par exemple : CamScanner. La formation ne doit pas s'attarder sur les manipulations du téléphone ; la configuration de son téléphone selon les usages spécifiques peut en revanche permettre de répondre aux demandes exprimées.

... autour des boîtes mail :

Plusieurs adhérents trouvent des difficultés dans la manipulation des options de leur boîte mails : Création, consultation, envoi, connexion, traitement des mails...

---

<sup>4</sup> Le questionnaire figure en Annexe 3

... autour des réseaux sociaux :

Facebook, Instagram et Snapchat... et plus marginalement Pinterest pour le travail sont les réseaux les plus utilisés. Il convient cependant d'informer sur toutes les usages et les spécificités des réseaux sociaux selon les objectifs recherchés.

... autour de la sécurité et la protection des données :

Aussi étrange que cela puisse paraître, la demande est majoritairement portée par les enfants interviewés (12 à 18 ans)

Le numérique n'est pas synonyme de confinement. La plupart des personnes interviewées sont prêtes à faire des séances hors du centre socioculturel. A titre d'exemple : découvrir les offres d'achat des téléphones ou des ordinateurs, savoir choisir le meilleur appareil selon ses besoins.

L'enquête nous a permis de repérer quatre typologies de public. Nous ne présentons pas ces résultats sous la forme de graphique car notre échantillon est faible. Cependant, cette première étude permettra d'initialiser des indicateurs qui demanderont à être confortés par la suite.

Il ressort donc de notre enquête que les attentes selon les âges sont spécifiques.

Les 12 – 18 ans

Il s'agit d'une population

- Non scolarisés (expulsé en attente d'une réaffectation, enfants d'immigrés non-régularisé, enfants sans domicile fixe ou domicile de substitution : bidonville, hôtel...)
- Primaire-collège-lycée
- Lycée professionnel

Activités principales envisagées

- jeux vidéo, apprentissages scolaires, aide aux devoirs, visionnage de vidéos en ligne.
- Ils fréquentent principalement la salle informatique en accès libre.

Les 19 – 30 ans

Il s'agit d'une population dont

- Le niveau d'étude correspond à :
  - Aucun diplôme

- BAC professionnel (ou en train de le passer)
- Formations professionnelles maximum 2 ans après BAC (BTS)
- Les situations professionnelles sont :
  - pour les actifs : personnel polyvalent en restauration, surveillant collège/lycée, vente.
  - pour les non-actifs : jeunes venant de finir leur scolarité, jeunes encore en cours, chercheur·euse.s d'emploi ou au chômage.

#### Activités principales envisagées

- CV, lettre de motivation,
- démarches administratives en ligne, accès aux droits,
- utilisation de la boîte mail,
- rédaction de documents textes,
- utilisation du téléphone comme outil numérique principal,
- visionnage de vidéos en ligne.

31 – 50 ans

Il s'agit d'une population pour laquelle nous avons fait le même constat que pour la population des 19 – 31 ans décrite précédemment en termes

- de caractéristique sociales. Nous notons cependant que, parmi les personnes que nous avons enquêtées, certaines femmes sont diplômées de l'enseignement supérieur (jusqu'à équivalent licence 3) dans le pays où elles sont nées ou en France. Elles se sont cependant arrêtées soit à la suite de leur venue en France, soit à la suite de la naissance d'enfants et deviennent alors femmes au foyer. Ces deux situations co-existent.
- d'activités principales envisagées :
  - CV, lettre de motivation,
  - démarches administratives en ligne, accès aux droits,
  - utilisation de la boîte mail,
  - rédaction de documents textes,
  - utilisation du téléphone comme outil numérique principal,
  - visionnage de vidéos en ligne.

50 ans et +

- Principalement ce public est actif ou à la retraite. Ce qui le caractérise le plus est l'isolement, notamment en ce qui concerne les veufs-ves.
- Activités principales envisagées :
  - démarches administratives en ligne,
  - accès aux droits,
  - achats en ligne,
  - utilisation basique globale de l'ordinateur,
  - recherche d'information via un moteur de recherche.

Parmi le public concerné par les activités du CS Coop le 110, nous comptons également des personnes en situation de handicap.

L'accès aux droits et prévention des risques liés aux pratiques numériques restent étroitement liés.

La fonction de médiation comporte également une fonction de veille sur la communication numérique de la structure.

Le CS Coop contribue de ce point de vue à **imaginer ce nouveau métier** et à **décliner les compétences nécessaires** en vue de la partager dans le réseau des centres sociaux.

## ***Création de ressources propres : Boutique et Prestations culinaires du CS Coop le 110***

Le CS Coop le 110 a privilégié un statut de société à caractère commercial (la SAS) dans un cadre coopératif (la Scic). Il s'agit de développer des activités économiques reposant sur la mobilisation et la valorisation du savoir-faire et du pouvoir d'agir des habitants.

A ce jour deux activités de production ont commencé à se déployer au CS Coop le 110 co-pilotés par des référentes bénévoles et soutenus par des salarié.es (pour le suivi des commandes et de la comptabilité et pour la communication extérieure).

### L'activité culinaire

Cette activité de services et de prestations culinaires est portée par des bénévoles devenu.es lors de la création de la Scic, associé.es coopératrices du 110. La composition, la confection et la livraison sur commande de buffets connaît un engouement rapide et un franc succès.



**Activités culinaires en  
2018 et 2019**

**20** mois d'activité

**18** prestations assurées

**1033** personnes servies

**11 500 €** : Chiffre  
d'affaire réalisé (hors  
bénévolat)

Lors du précédent projet social nous avons estimé à 10 le nombre de prestations que nous pouvions assurer durant la phase de lancement.

Les résultats de l'activité de fin 2018 à fin 2019 sont le résultat du fort engagement des habitantes impliquées et de leur volonté à développer et à assurer la pérennité du centre : *"...on en a besoin, c'est notre deuxième maison, c'est pour nous, c'est pour nos enfants..."*.

Organisée dans le cadre du projet social et solidaire porté par le CS Coop le 110, cette activité est bien comprise par ses initiatrices comme une activité à caractère économique. Ici Economie domestique et Entrepreneuriat social résonnent d'un commun accord. Bien gérer son économie familiale et

contribuer à bien gérer celle de la coopérative font partie des mêmes réflexes. *"...il faut qu'on gagne de l'argent si on veut garder le centre, quand on dépense d'un côté, il faut qu'on gagne de l'autre..."*

Les bénévoles référentes de l'activité culinaire gèrent :

- les dépenses et les recettes ;
- les menus ;
- les fournisseurs ;
- la logistique livraison en partenariat avec l'association Coïncide (cf. Annexe 3 – presse) ;
- la formation des bénévoles.

Elles participent aux décisions concernant :

- l'affectation du résultat ;
- les investissements

**Merci pour  
leur confiance en  
2018 et 2019**

PARTENAIRE POUR LA VILLE 93  
COLLECTIF HAGUETTE  
FABRIQUES DE SOCIOLOGIE  
EPT PLAINE COMMUNE  
VILLE SAINT-DENIS  
AU BORD DU TRAM  
EPT PLAINE COMMUNE  
MÉDIATION SEQUENZA  
MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE  
DÉMARCHE QUARTIER CENTRE VILLE  
UNIVERSITÉ PARIS 8  
MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME  
COLLECTIF DES TILLEULS

Associées coopératrices, elles se sont mises en responsabilité sur toutes ces questions. Cela passe notamment par l'échange réciproque de savoirs et la formation. Certaines profitent de leurs vacances d'été pour découvrir ce qui se fait en artisanat local ou dans d'autres coopératives. Elles prolongent les contacts en nouant des liens enrichissants pour tous.

Les bénéfices constatés sur cette période ont notamment servi à former des bénévoles (certification HACCP) en 2019.

L'année 2020 devrait permettre la formation d'une bénévole au métier culinaire et aboutir à la création d'un premier poste salarié conjointement à des prestations de type café-snack ou de salon de thé et service de petits déjeuners. Ces activités nécessitent également la participation de bénévoles à leur mise en place. Le modèle économique associant ces deux formes sera développé également en 2020.



Au titre des partenariats engagés vis-à-vis de nos activités culinaires, il convient de rappeler que , Monsieur Mohamed GNABALY, fondateur du service traiteur NOVAEDIA et Maire de la Commune de L'Ile-Saint-Denis a accepté sur sollicitation de la Mission ESS de l'Agglomération Plaine Commune, de parrainer ce projet de production, vente et livraison de prestations culinaires.

## Boutique "Made in 110" et Artisanat populaire

Les ateliers "couture-tricot" animés par des bénévoles et des associées coopératrices expérimentées sont devenus au fil du temps une activité phare du 110.

Les participantes ont développé une prise de conscience aiguë des enjeux économiques de la coopérative et accepté de contribuer à :

- l'autofinancement de leur activité (rachat de matériel)
- la contribution aux frais généraux du 110 (entretien du matériel et des locaux)
- la promotion de la coopérative (marque "Made in 110")



Pour les aider dans cette démarche, après quelques expériences de ventes ponctuelles (fêtes de quartier, de la ville, Foire ESS locale, ...), l'aménagement et l'équipement d'un espace "Boutique" (achat de vitrines, de supports et d'un comptoir) a pu être concrétisé à l'accueil avec une gamme de produits réalisés avec des matériaux de récupération (chute de tissus, dons de stock de laine, commande d'étiquettes personnalisées, ...).

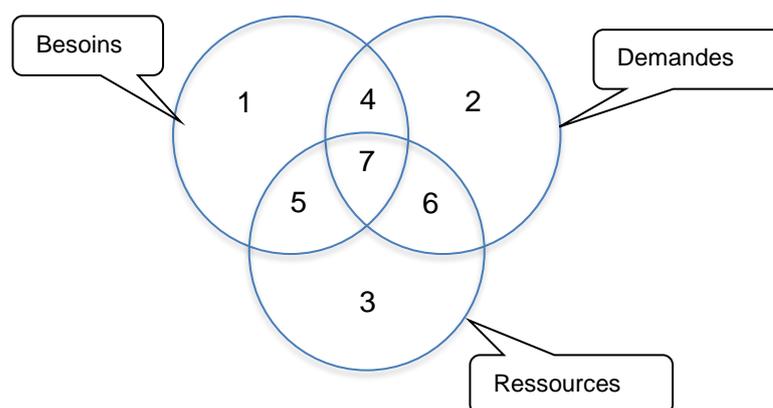


La Boutique a officiellement ouvert ses portes début décembre 2019 afin de profiter des fêtes de fin d'années pour proposer des produits à la vente. Au terme de ce premier mois, une recette de 258 € a pu être réalisée.

Cette activité nécessite cependant d'être confortée afin de vérifier si elle peut constituer un axe de développement pour le CS Coop le 110.

## 4. Le territoire : ses besoins

Afin de brosser le portrait de notre territoire, nous empruntons à Michel Bass<sup>5</sup> sa représentation de la logique de problématisation dans le cadre d'un diagnostic communautaire.



**Les besoins** sont formulés à partir des observations faites lors de diagnostics institutionnels ou par les professionnels.

**Les demandes** correspondent à un recueil des attentes du territoire directement auprès de la population.

**Les ressources** sont les réponses, les initiatives identifiées sur le territoire.

La logique de problématisation dans l'approche communautaire consiste à identifier les 6 zones présentes dans cette représentation.

1. Les besoins perçus sont déconnectés des demandes formulées par la population et aucune ressource du territoire n'apporte de réponses
2. Les demandes de la population n'ont pas été identifiées dans le cadre de l'étude des besoins perçus et aucune ressource ne répond à ces demandes sur le territoire.
3. Des ressources sont présentes sur le territoire mais elles ne correspondent à aucun besoin perçu ni à aucune demande formulée
4. Besoins perçus et demandes formulées sont cohérents mais aucune ressource n'existe.
5. Des besoins ont été perçus par les professionnels et les institutions. Ils ne correspondent pas à des demandes formulées par la population mais s'accompagnent de ressources, de réponses sur le territoire.

<sup>5</sup> Michel Bass. *Promouvoir la santé* Paris : l'Harmattan , 1994

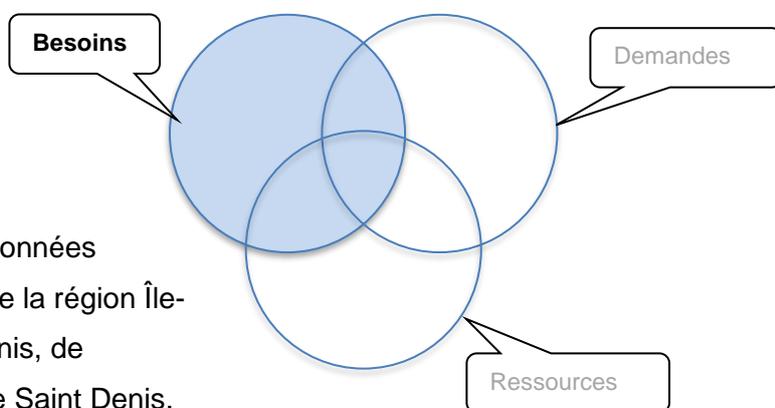
6. Des demandes ont été formulées et recueillies sur le territoire sans qu'elles aient fait l'objet de besoins perçus par les professionnels et les institutions. Des initiatives existent en réponse à ces demandes.
7. Besoins, demande et ressources convergent. C'est l'idéal dans cette modélisation. Mais rappelons-nous que, selon le principe de Newton<sup>6</sup>, toute action sur un milieu implique une réaction. L'approche systémique, qui est la nôtre nous amène à penser que la Zone 7 est une zone instable, qui évolue dès qu'elle est atteinte.

Cette représentation justifie à elle seule la poursuite d'une programmation dans une dynamique intégrant le triptyque action – rétroaction – réaction.

Ce chapitre concerne la description des besoins perçus sur le territoire

## Portrait démographique et social

Ce premier regard sur notre territoire croise les données sociales issues d'études menées à l'échelle de de la région Île-de-France, du département de la Seine Saint Denis, de l'agglomération Plaine Commune et de la Ville de Saint Denis.



## Les principales données chiffrées de la région Île-de-France

“ Située au carrefour des échanges européens et mondiaux, l'Île-de-France est la première région économique française et l'une des premières au niveau européen. Composée de 8 départements et 1 276 communes, elle accueille une population de 12,1 millions d'habitants (19 % de la population française métropolitaine), plus jeune que la moyenne nationale. ”

(Sources : <https://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france/Region-et-institutions/Portrait-de-la-region/Chiffres-cles/Les-chiffres-de-la-region-Ile-de-France> Mise à jour : 30 janvier 2018)

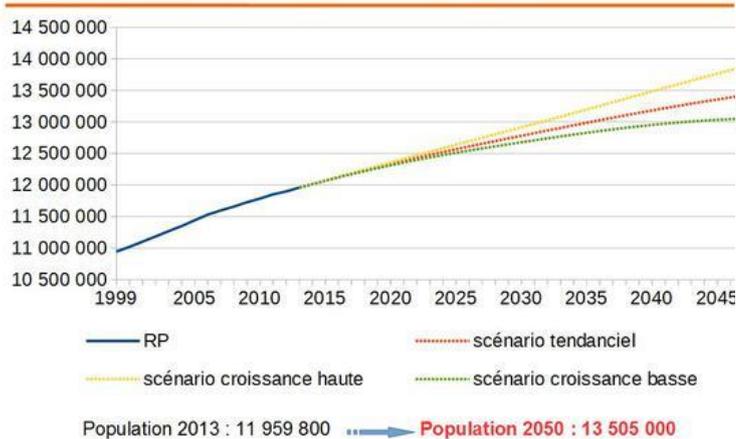
<sup>6</sup> In *Philosophiae naturalis principia mathematica* en 1687

## L'Île-de-France en France, c'est...

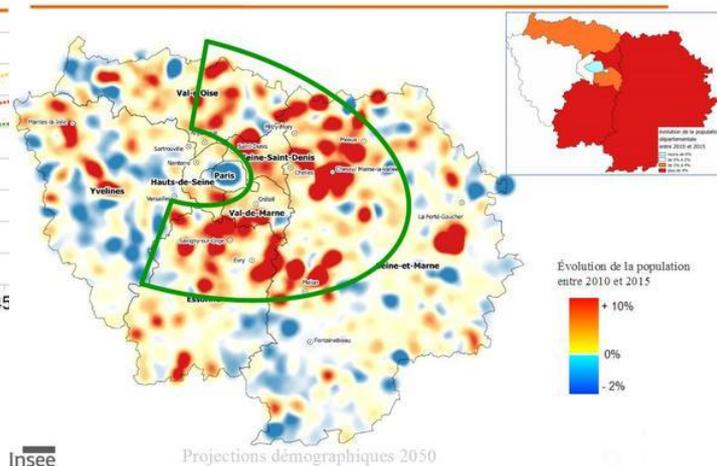
- 2 % du territoire
- 25 % des créations d'entreprise
- 15 % de la consommation finale énergétique
- 26 % du parc locatif social
- 18 % des exportations
- 27 % des élèves de l'enseignement supérieur
- 19 % de la population
- 30 % du PIB
- 23 % de l'emploi salarié
- 40 % des effectifs de la R&D publique et privée
- 25 % des capacités d'accueil hôtelières
- 56 % du trafic aérien de passagers



## Les projections pour la région



## Évolutions récentes de la population en Île-de-France



## Population légale de l'Île-de-France

(Sources <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4270719> Christèle Rannou-Heim (Insee))

Au 1<sup>er</sup> janvier 2017, l'Île-de-France compte 12 174 880 habitants. En cinq ans, la population a augmenté de 276 000 personnes, soit une hausse annuelle moyenne de 0,5 %, légèrement supérieure à celle de la France métropolitaine (+ 0,4 %). La croissance démographique francilienne est tirée par l'excédent naturel, la région enregistrant davantage de départs que d'arrivées. La population augmente dans tous les départements, sauf à Paris du fait d'un déficit migratoire accru et d'une moindre natalité. Le dynamisme démographique se poursuit en Seine-Saint-Denis, au nord de l'Essonne et à l'ouest de la Seine-et-Marne.

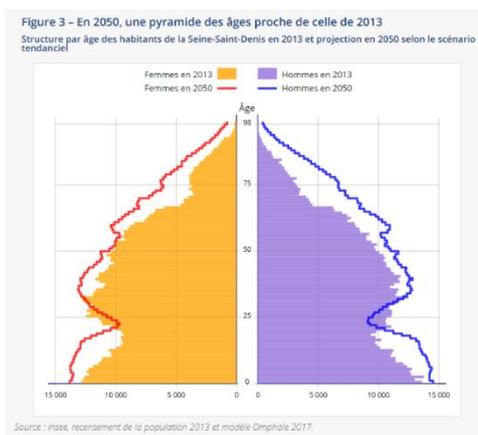
## A l'échelle du Département de la Seine-Saint-Denis

### La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes

“ Depuis sa création il y a cinquante ans, la Seine-Saint-Denis a connu un mouvement de désindustrialisation, une forte croissance démographique et plus récemment l'installation de grands établissements du secteur tertiaire. Néanmoins, les fragilités socio-économiques des habitants persistent, essentiellement à l'ouest, au centre et au nord du département. Au sud-ouest, le profil des habitants se modifie avec l'arrivée de cadres, souvent en provenance de Paris. ”

Sources : Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/4308516#encadre1>

### Une population en baisse à Paris, mais en forte croissance en Seine-Saint-Denis et dans l'Essonne



“ ... Entre 2012 et 2017, la Seine-Saint-Denis et l'Essonne portent, à elles seules, la moitié de l'accroissement démographique de la région. Entre 2007 et 2012, les départements les plus forts contributeurs au dynamisme démographique francilien étaient la Seine-et-Marne et Paris. La Seine-Saint-Denis, devenue en 2016 le département francilien le plus peuplé après Paris, progresse toujours (17 000 habitants supplémentaires en moyenne par an) grâce à un excédent naturel très élevé, le

plus important de France. En outre, son déficit migratoire apparent s'est très nettement réduit par rapport à la période précédente. Par conséquent, son rythme de croissance a doublé entre les périodes 2007-2012 et 2012-2017, passant de + 0,5 % à + 1,1 %...”

## L'Agglomération Plaine Commune : Le défi de la cohésion social

“ Si, depuis 1999, Plaine Commune a renoué avec une croissance démographique et économique particulièrement forte, la situation sociale des habitants reste contrastée, voire se dégrade. Plaine Commune est caractérisée par la jeunesse et la diversité de sa population. Terre d'accueil historique de l'immigration en France, le territoire manque de moyens pour jouer pleinement son rôle d'intégration. Sa population se caractérise par une sous-représentation des cadres et des professions intellectuelles supérieures, même si leur présence se renforce dans certains quartiers, et par une grande diversité des situations parmi les milieux populaires.

Les situations de très grande pauvreté augmentent. On observe la résurgence sur le territoire de bidonvilles, témoignant de l'extrême précarité dans laquelle vit une partie de la population. Le contexte de crise avec la tendance à la précarisation de l'emploi n'épargne pas Plaine Commune avec une population qui peine à intégrer le marché du travail. Celle-ci se caractérise par un niveau de formation plus adapté aux secteurs industriels et, souvent, une insertion sur le marché de l'emploi via des emplois peu qualifiés.

### TAUX DE CHÔMAGE (INSEE, 2010)

**20.8 %** PLAINE COMMUNE

**11.1%** ÎLE-DE-FRANCE

**8.4 %** France

### TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES (INSEE, 2010)

**34,2 %** PLAINE COMMUNE

**20%** ÎLE-DE-FRANCE

### PROPORTIONS DE DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR (INSEE, RP2009)

**15 %** PLAINE COMMUNE

**36 %** ÎLE-DE-FRANCE

Sources :

<https://www.insee.fr/fr/statistiques/4308516#tre-bloc-15>

Avec le tournant économique du territoire tiré par la croissance du secteur tertiaire, ces emplois tendent à diminuer au profit d'emplois soit plus précaires, soit plus tertiaires, soit plus qualifiés. Cela expose aujourd'hui la population à la montée du chômage, la précarité et la pauvreté, renforçant les inégalités. Cet éloignement du marché du travail touche particulièrement les jeunes et cette situation est d'autant plus préoccupante que cette population se détourne de Pôle Emploi. Les femmes et les populations étrangères sont également des catégories particulièrement vulnérables.

**REVENU MÉDIAN (INSEE**

2010, REVENUS FISCAUX LOCALISÉS PAR UC)

**11 560 €** PLAINE

COMMUNE (HORS SAINT-OUEN)

**14 261€** SAINT-OUEN

**15 081€** SEINE-SAINT-DENIS

**21 791€** ÎLE-DE-FRANCE

Plaine Commune se distingue à l'échelle régionale comme étant le territoire qui concentre la population aux revenus les plus faibles. Le revenu médian est deux fois moins élevé que la moyenne francilienne, les situations de très grande pauvreté augmentent, avec des difficultés sociales qui sont par ailleurs plus importantes dans les quartiers d'habitat social. La pauvreté de la population a un fort impact sur sa santé, qui se dégrade : surmortalité significative de maladies cardio-vasculaires, taux important d'affections de longue durée, retour de pathologie rares, etc. Les populations sont exposées à d'importantes nuisances sonores et visuelles, ou encore à la pollution de l'air, conséquente sur le territoire. L'insalubrité du parc de logements, la faible qualité de l'alimentation, l'accès réduit aux services qui résultent des situations sociales et familiales difficiles, renforcent ces risques. Le territoire se trouve par ailleurs confronté à un sous-équipement en services de santé.

De nombreux habitants rencontrent des difficultés d'accès à un logement décent et adapté à leurs revenus. Malgré une offre de logements sociaux importante, le parc social est sous la pression d'une forte demande. Le parc de logement privé, relativement ancien, est confronté à des problématiques d'habitat inconfortable et indigne de plus en plus préoccupantes. La précarité énergétique est une réalité qui touche de nombreux foyers, que l'augmentation du prix de l'énergie aggrave encore. Le parc privé est par ailleurs marqué par une forte suroccupation et les besoins de décohabitation sont importants.

Malgré une légère progression du niveau global de formation des habitants, le faible niveau de formation et de qualification des populations rend plus difficile leur

**47.5 % DE LOGEMENTS SOCIAUX** (SRU 2012, PART DE LOGEMENT SOCIAL DANS LES RÉSIDENCES PRINCIPALES)

**20 % DES LOGEMENTS DU PARC PRIVÉ CONSIDÉRÉS COMME POTENTIELLEMENT INDIGNE** (FILOCOM 2009, PART DES RÉSIDENCES PRINCIPALES).

employabilité sur le marché du travail à l'échelle intercommunale et francilienne. En effet, l'ampleur de la tertiairisation globale de l'économie s'est accompagnée d'une modification de la structure de qualification des emplois.

D'autres freins à l'emploi se font particulièrement sentir : une moindre mobilité, des situations de discrimination, un accès difficile aux modes de garde, une moindre maîtrise de la langue française, autant d'obstacles à la bonne insertion sociale et professionnelle de la population. Ces difficultés sociales sont à rapprocher des difficultés que rencontre la population en matière d'éducation et de formation. Elle est en effet confrontée à des situations délicates et complexes : « turn-over » important des enseignants, difficulté à obtenir le remplacement des enseignants absents, manque de personnel de santé scolaire (près de 40 % de postes non pourvus sur le département – source Éducation Nationale 2011), évitement scolaire significatif. Le phénomène de décrochage scolaire est en conséquence particulièrement important. Les villes sont confrontées à une saturation des équipements scolaires liés à une démographie très dynamique de l'agglomération. Pour les habitants, l'école n'apparaît plus comme un lieu privilégié d'intégration sociale.

**PROPORTION DE  
NON DIPLÔMÉS** (INSEE,  
RP2009)

**36 %** PLAINE

COMMUNE

**8 %** ÎLE-DE-FRANCE



## Saint-Denis, ville la plus peuplée du 93

Saint-Denis<sup>7</sup> est la 3ème commune d'Ile-De-France après Paris et Boulogne-Billancourt. Au 1<sup>er</sup> janvier 2016, sa population totale atteint 112309 habitants. Les années 2000 ont marqué une rupture avec la période précédente : de 1975 à 1999, la ville avait perdu 10 300 habitants<sup>8</sup>

Entre 1999 et 2016, la population totale de Saint-Denis a progressé de 29,3% (+25 438 habitants) (cf. tableau annexe). Il s'agit d'une croissance plus forte et plus rapide que celle enregistrée dans des villes de taille comparable, inscrites également dans des projets

<sup>7</sup> Sources : Saint-Denis au fur et à mesure, revue d'études et de recherches n°70 Octobre 2019

<sup>8</sup> Calendrier annuel des données du recensement de la population sur <https://www.insee.fr> (janvier chiffres de population et juin, données statistiques)

d'aménagement. Ainsi, entre 2006 et 2016, la population s'est accrue de 13,5% à Saint-Denis, de 8% à Boulogne Billancourt et de 6,8% à Montreuil.

La dernière période, 2010-2015, laisse apparaître un rythme de croissance moins soutenu.

Le taux de natalité reste élevé à Saint-Denis, plus qu'en moyenne départementale. Il est le premier facteur d'accroissement de la ville, fortement corrélé aux caractéristiques de la population, jeune et mobile. Le solde naturel compense largement un solde migratoire légèrement négatif (-0,9%) réapparu entre 2010 et 2015. Cette situation se rencontre dans de nombreuses communes d'IDF (Paris, -1%).

Ce dynamisme démographique est dû à deux phénomènes : la croissance immobilière et la réoccupation d'un important parc vacant en 1999.

Si l'arrivée en continu de nouveaux habitants s'effectue dans toute la ville à la faveur d'une mobilité générale des ménages, l'augmentation de population touche différemment les quartiers, en volume et en temporalité. Le quartier de la Plaine est le quartier le plus fortement concerné par l'aménagement. Il représentait 6,9% de la population en 1999, il a vu sa population doubler avec près de 12400 habitants supplémentaires en 2015 (+210%). Le poids démographique relatif de chacun des quartiers dans la ville s'est fortement modifié.

La population du quartier Pleyel Confluence s'est accrue de 61%, celle du quartier Franc-Moisin Stade de France a progressé de 21%. Le gain de population a concerné en premier lieu des quartiers faiblement peuplés car peu denses (Plaine, Pleyel, Confluence), les opérations d'aménagement corrigeant alors

Evolution de la population par quartiers 1999-2015

	Population 1999	% Quartier/ Commune	Population 2015	% Quartier/ Commune	évol pop 1999-2015 (effectifs)	évol pop 1999-2015 (%)
Delaunay Belleville Sémard	16422	19,1	17690	15,9	1268	7,7
Floréal Allende Mutuelle	15821	18,4	16069	14,5	248	1,6
Pleyel Confluence	4620	5,4	7444	6,7	2824	61,1
Joliot Curie Lamaze Cosmonautes	9393	10,9	10394	9,4	1001	10,7
Grand Centre Ville	24054	28,0	27570	24,8	3516	14,6
Franc Moisin Bel Air Stade de France	9721	11,3	11767	10,6	2046	21,1
La Plaine	5888	6,9	18278	16,5	12390	210,4
Total	85919	100,0	111103	100,0	25184	29,3

source: INSEE, exploitations principales 1999, 2015

Données 1999 retravaillées selon le périmètre actuel des 7 quartiers

un certain déséquilibre de peuplement entre le nord et le sud de la ville. Les quartiers plus anciens et urbanisés connaissent également une croissance démographique, tels le Centre-Ville (+14,6%) et Joliot-Curie Lamaze (+11%). C'est globalement au sein des quartiers nord que les effectifs de population ont le moins varié.

35116 habitants n'ont pas la nationalité française (31,6%). Par son histoire d'hier et d'aujourd'hui, Saint-Denis est un territoire de migration. Son développement économique s'est constitué avec l'arrivée d'une main d'œuvre immigrée, installée depuis plusieurs générations. On relève

aujourd'hui un total de 120 nationalités dont l'algérienne est la première (6187 personnes, soit 16%).

## Présentation sociodémographique du Territoire Grand Centre-Ville<sup>9</sup>

Le Grand Centre-Ville de Saint Denis étend son territoire entre les boulevards Sembat, Carnot, Lénine et Vaillant Couturier. Il est au cœur de la ville et correspond au périmètre historique de la ville.



Il est composé d'un habitat privé ancien dont une partie dégradée a fait place à un parc social début des années 90 (quartier Basilique). Le Grand Centre-Ville est rythmé par les activités économiques du centre commercial et des boutiques des deux artères principales (Gabriel Péri et République), son marché et sa halle (3 fois par semaine). Il s'étend jusqu'au quartier Gare et Porte de Paris bordés par le Canal.

### CHIFFRES CLÉS

**1 375** logements

renovés

**40 000 m<sup>2</sup>**

d'espace public  
réhabilités

**500** logements

insalubres détruits

**370** logements

livrés

En 2013, on compte un total de 29 440 habitants, représentant 27% des dionysiens. A l'image de la ville, la population du Grand centre-ville est souvent jeune : les 15-29 ans sont notamment plus présents qu'en moyenne (soit 7049 pers.). 34% des habitants sont de nationalité étrangère (10 009 pers.). On recense un total de 13 968 logements dont 12 741 sont des résidences principales (ménages). Par ailleurs, 1 094 logements sont vacants soit 7,8%. Une partie de la vacance s'explique par la vétusté des logements dont une part fait l'objet d'une reprise pour amélioration par l'action publique (PNRQAD1 Porte de Paris et Gare). Le parc de logements du quartier se compose principalement de locations (74,6%), dont 25% en Hlm (40% à Saint Denis). Les propriétaires occupants représentent quant à eux 23,3% des résidences. Les ménages sont de plus petite taille dans le Grand Centre-Ville : en moyenne 2,26 pers. par résidence (2,5 à Saint Denis). Ainsi, 41,6% des ménages se composent d'une seule personne (35,2% à Saint Denis). Ceci

tient aux caractéristiques des logements dont 54% sont compris entre 1 et 2 pièces : ces petits logements sont moins répandus dans les autres quartiers (42,5%).

<sup>9</sup> Sources: INSEE, Recensement de la population 2013 et DGI 2012

Le maillage des transports (métros, bus, tram) s'est beaucoup développé alors qu'une portion du centre est rendue aux piétons. Les habitants sont ainsi faiblement motorisés (63,3% sans véhicule versus 53% à Saint Denis).

Parmi les 6 570 familles du quartier 4 629 ont un ou des enfant(s) de moins de 25 ans (70,4%). La part des familles monoparentales y est élevée comme en moyenne communale (34,4% de familles avec enfants, contre 33,9% à Saint Denis).

Le quartier présente une importante mixité sociale dans la mesure où tous les milieux y sont représentés (25% d'Ouvriers, 14,6% de cadres et professions Intellectuelles supérieures (CPIS) : comparativement aux autres quartiers les statistiques sont proches de la Plaine et Pleyel, également des moyennes nationales (en France 15,7% de CPIS). La population y est également plus diplômée : les diplômés du supérieur représentent 22,5% des 15 ans et+ (19% à Saint Denis).

Le taux d'activité est comparable à la moyenne communale, soit un écart de 10 points entre les hommes (71%) et les femmes (61%) : la part des emplois féminins exercés à temps partiel – de 28,2% - est remarquable.

Elle est supérieure à tous les autres quartiers mais ne s'accompagne pas d'un chômage plus fort pour celles-ci moins touchées (23%) que les hommes (26%) où les jeunes. 42,5% des jeunes actifs (15 à 24 ans) représentant 19,7% de cette classe d'âge se déclare au chômage.

Globalement, les conditions d'embauches sont moins favorables pour les actifs du

quartier (20% des salariés en emploi précaires/ 17% à Saint Denis), ceci traduit une entrée sur le marché plus difficile pour une population active souvent jeune (les 15-29 ans sur-représentés dans le quartier) mais ne concerne pas l'ensemble des ménages : la situation socio-économique des ménages au sein du parc privé est en effet très hétérogène certains cumulant plusieurs formes de précarités. Les actifs du Grand Centre-Ville travaillent peu dans la commune (25% des actifs occupés).

## A noter



**Le Village des athlètes en chiffres**

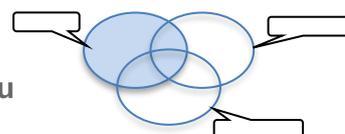
- 30 %** de logements sociaux
- 15 600** athlètes accueillis durant les Jeux 2024
- 6 000** habitants et 6 000 salariés après les Jeux 2024

L'impact à venir des jeux olympiques 2024 pourraient créer de nouvelles opportunités pour ce territoire.

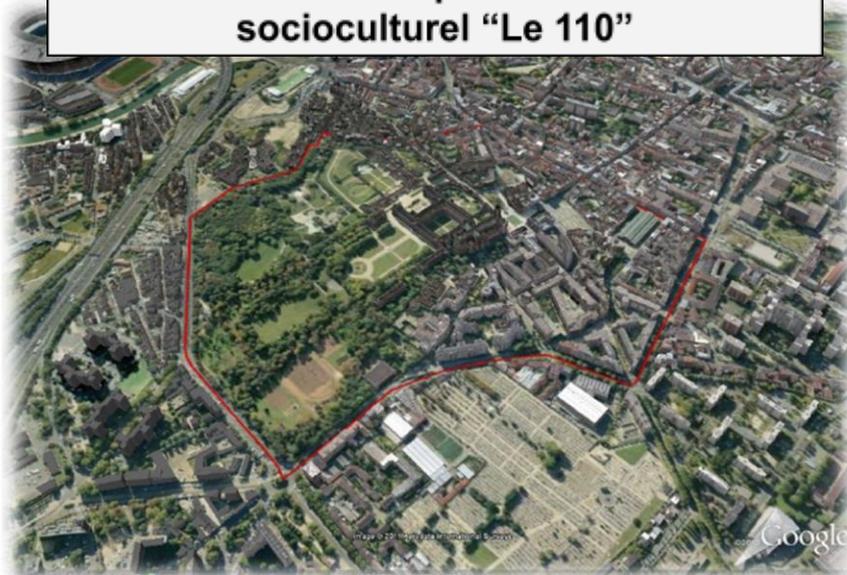
Cette hétérogénéité des milieux sociaux dans le Grand Centre-Ville se lit également dans la grande diversité des revenus des ménages. En comparaison avec la ville, les revenus des ménages sont plus bas dans 3 Iris<sup>10</sup> (de 10 000 à 11 000€ par UC (Unité de Consommation) de Péri, à Basilique et entre Carnot et République) ; et sont légèrement supérieurs entre canal et Ursulines (12900€). Ils sont en revanche nettement supérieurs dans les autres secteurs à Langevin, entre République et Ursulines, et Joffre-Légion (de 14000 à 14700€.).

## Profil socio-démographique

### Un quartier avec un triple enjeu



### Zone d'intervention prioritaire du Centre socioculturel "Le 110"



- Cohésion sociale
- Redéfinition indispensable d'un projet urbain.
- Développement d'activités endogènes.

### Des problématiques fortes

- Conflits d'usages ;
- Hyperdensité ;
- Espaces de transit et de circulation quotidienne de plusieurs milliers de personnes (Trams, Bus,

- IUT, centres administratifs institutionnels : Bailleur, Etat, Ville, Caf, ...).
- Fermeture (déménagement) du commissariat et de la Poste.

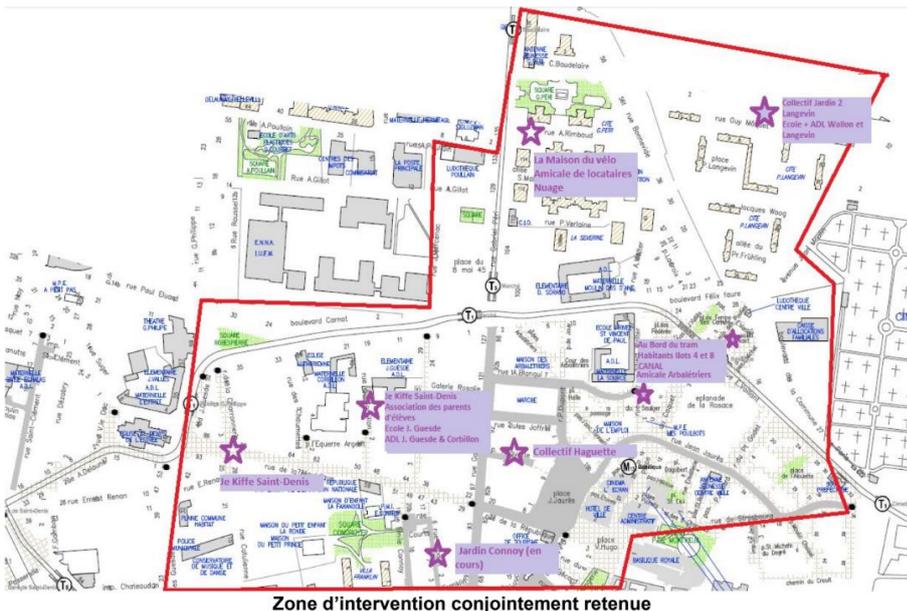
<sup>10</sup> « Ilots Regroupés pour l'Information Statistique »

**Des différences notables de population**

- résidences de personnes âgées à proximité ;
- population jeune (îlots Basilique, IUT : 4000 étudiants).

La zone d'intervention du CS Coop Le 110 s'étend sur 3 sous-quartiers :

Péri, Carnot/République et Basilique.



**Sous quartier Gabriel Péri**  
Plus jeune, plus social, faible pouvoir d'achat



**2919** habitants  
1469 femmes et 1450 hommes.

**38 %** de moins de 25 ans

**47,6%** des foyers sont fiscalement imposés

**11 120 €** Revenu fiscal médian

**24%** : Taux de chômage des actifs de 15 à 64 ans

**2359** habitants

1226 femmes et 1450 hommes.

**48 %** de moins de 25 ans

**49,5 %** des foyers sont  
fiscalement imposés

**11 623 €** Revenu fiscal médian

**20 %** : Taux de chômage des  
actifs de 15 à 64 ans

**42 %** des ménages composés  
d'1 personnes

**26 %** familles monoparentales

## Sous quartier Carnot République

Taux de chômage le plus élevé. Un profil moins familial



## Sous quartier Basilique

Plus dense, plus féminin, plus riche, plus jeune



**3754** habitants

2093 femmes et 1361 hommes.

**39 %** de moins de 25 ans

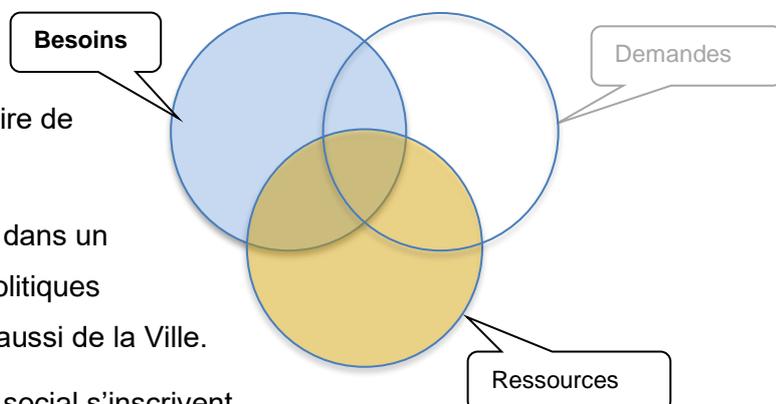
**52,1%** des foyers sont  
fiscalement imposés

**24%** : Taux de chômage des  
actifs de 15 à 64 ans

**31 %** familles monoparentales

## Contexte territorial local

Ce chapitre concerne le croisement entre les besoins repérés dans le cadre institutionnel et les ressources mises en œuvre sur notre territoire de référence.



Le Projet social du CS Coop le 110 s'est inscrit dans un contexte institutionnel favorable porté par les politiques territoriales à l'échelle de l'agglomération mais aussi de la Ville.

Les réponses auxquelles contribue notre projet social s'inscrivent pleinement dans celles-ci.

### *Le Contrat de Ville de Plaine commune 2015/2020*

Dans le chapitre intitulé « Animation sociale et vie culturelle des quartiers », le Contrat de Ville 2015/2020<sup>11</sup> de Plaine Commune précise son objectif opérationnel 4 Favoriser l'autonomie des individus et



renforcer les formes d'engagement collectif : « L'instauration d'une dynamique de développement local pérenne dépend fortement de l'implication des habitants dans la vie des quartiers et, au-delà, la vie de la cité. A ce titre, le présent contrat soutiendra les actions de promotion de la citoyenneté ainsi que les initiatives visant à favoriser l'engagement citoyen des habitants, et notamment des jeunes. ». Cela passe notamment par

« ... 4.2/ *Faire vivre un esprit de convivialité au sein des quartiers, renforcer le lien social entre les habitants, de tous âges et tous horizons*

*4.2.1. Développer le maillage des équipements de quartiers favorisant les actions collectives et citoyennes*

<sup>11</sup> In LE CONTRAT DE VILLE DE PLAINE COMMUNE - JUILLET 2015  
[https://plainecommune.fr/fileadmin/user\\_upload/Portail\\_Plaine\\_Commune/LA\\_DOC/PROJET\\_DE\\_TERRITOIRE/Projet\\_metropolitain/contrat\\_de\\_ville2015.pdf](https://plainecommune.fr/fileadmin/user_upload/Portail_Plaine_Commune/LA_DOC/PROJET_DE_TERRITOIRE/Projet_metropolitain/contrat_de_ville2015.pdf)

- Développer des lieux ressources au sein des quartiers : centres sociaux (y compris les centres sociaux dotés du statut de coopérative),...
  - Créer de nouveaux espaces conviviaux tels que les jardins partagés
- Partenaires : Délégués du préfet, Caisse des Allocations Familiales, fédération des centres sociaux... »

## Le projet politique municipal 2015/2020

La ville de Saint-Denis est constituée de 7 quartiers. Dans chacun de ces quartiers, il existe un espace de dialogue et de projets : la Démarche quartier. Cet espace permet aux habitants de s'informer sur les projets et actions de la ville, d'en débattre avec les élus, de faire des propositions et de construire ensemble de nouveaux projets en vue d'améliorer la vie dans les quartiers.

Notre projet social entre dans deux des priorités fixées par l'équipe municipale en charge de la politique municipale :

- Créer des coopératives de quartier ;
- Ouvrir trois Maisons quartier supplémentaires (Pleyel-Gare, Centre-Ville, Péri).

## Le Projet de Quartier “Grand Centre-Ville” 2015/2017



Gare du Nord : 30 min  
 Gare Montparnasse : 37 min en métro  
 Champs-Élysées : 30 min en métro  
 Marchés aux Puces de Paris Saint-Ouen : 25 min en métro  
 Stade de France : 13 min en métro

Le Projet du Quartier « Grand Centre-Ville » a été coconstruit par la collectivité autour de 4 axes prioritaires :

- Améliorer le cadre de vie
- Développer le lien social et la participation

- Favoriser l'accès aux droits et aux services publics
- Développer l'attractivité du centre-ville

Articulé et construit autour de la Basilique Saint-Denis et de sa nécropole royale, le centre-ville historique de Saint-Denis est doté d'un patrimoine exceptionnel.

Le projet de renouvellement urbain<sup>12</sup> (PRU) engagé par Plaine Commune prend en compte les nombreux atouts du quartier.

Bien desservi par les transports en commun avec deux stations de métro (Saint-Denis Basilique et Porte de Paris, trois lignes de tramway (T1, T5 et T8) ainsi que 10 lignes de bus, le quartier comporte également un grand nombre d'équipements :

- La mairie et le centre administratif
- La sous-préfecture
- Un cinéma d'art et d'essai (L'Écran)
- Une antenne jeunesse
- Le centre commercial Basilique
- L'office de tourisme
- Le marché de Saint-Denis qui est l'un des plus grands d'Île-de-France
- Une poste
- Le musée d'art et d'histoire
- Un centre dramatique national (Théâtre Gérard Philipe)
- Police nationale et municipale
- Le parc de la Légion d'Honneur
- Des écoles de la maternelle au lycée
- Très fréquenté, le quartier connaît un certain nombre de difficultés.

Les Jeux olympiques d'été de 2024, officiellement appelés les Jeux de la XXXIII<sup>e</sup> olympiade de l'ère moderne, seront célébrés en 2024 à Paris, officiellement désignée lors de la 131<sup>e</sup> session du CIO à Lima, au Pérou, le 13 septembre 2017 En 2024,

Saint-Denis accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Une grande partie du Village Olympique se construira sur le territoire de Saint-Denis.

---

<sup>12</sup> Source : <https://plainecommune.fr/projets/nos-quartiers-changent/saint-denis/centre-ville-basilique/>

Des promesses ont été faites dans ce cadre : création de nouvelles liaisons entre les quartiers, des logements pour tous, d'espaces verts et de nouveaux équipements publics au service des habitants.

Selon les élus dionysiens les Jeux Olympiques et Paralympiques seraient un formidable levier de développement et de transformation du territoire, l'Etat s'engageant à faire du chantier des Jeux un levier en faveur de l'emploi local et à réaliser de nombreux équipements dont bénéficieront les habitants au quotidien après 2024.

Très fréquenté, le quartier connaît un certain nombre de difficultés. Le projet de renouvellement urbain engagé devra permettre de le rénover et lutter contre l'insalubrité.

Dans le centre-ville de Saint-Denis, un nombre important de copropriétés anciennes sont mal entretenues et dégradées. En effet, on estime que 40 % du parc privé du secteur, soit environ 3 500 logements, est potentiellement indigne. De ce fait, ces îlots d'habitation peinent à se renouveler car ils demandent d'importants investissements.

Même si le marché immobilier est dynamique, il est porté par des investisseurs trop souvent plus porté sur la rentabilité à court terme que sur l'entretien du patrimoine.

Si le secteur Basilique est central, celui-ci est également assez hermétique et peu facile d'accès. La forme urbaine complexe de son habitat date des années 1970- 1980 et son architecture atypique pose plusieurs catégories de problèmes :

- Le centre commercial est en déclin.
- Des problèmes de gestion des ordures ménagères, de propreté et d'hygiène.
- Des problématiques de tranquillité publique, de relation sociales conflictuelles.
- Un parc de logement social comportant des secteurs dégradés n'ayant jamais été réhabilités.
- Des espaces publics peu adaptés aux usages et déqualifiés.

Aussi le projet de rénovation urbaine mis en œuvre sur le quartier Centre-ville poursuit-il la lutte contre l'habitat indigne en réhabilitant les logements concernés, en accompagnant les copropriétés et en menant des opérations de démolitions – reconstructions. Il vise à diversifier l'offre commerciale et de rénover le secteur Basilique dans le respect du patrimoine architectural.

Concernant les espaces publics, la volonté politique vise à permettre aux habitants de mieux se les approprier en les réaménageant et en en créant de nouveaux. Dans le détail, de nombreuses opérations doivent être menées :

- sur le secteur Basilique :
  - Rénovation globale de l'habitat dans le quartier de la Zac Basilique Démolition du bâtiment «Le Campanile» afin de créer un nouvel espace vert et une nouvelle place.
  - L'ensemble des activités qu'il abrite aujourd'hui (hôtel, commerces ...) seront relocalisés.
  - Restructuration et réhabilitation des bâtiments du passage de l'Ancienne Tannerie et du Saulger, ainsi que la dalle et la galerie commerciale.
  - Amélioration de la liaison piétonne entre la place des Poulies et la place du Caquet en élargissant le chemin des Poulies.
  - Déplacement du quai nord de la station du tramway T1 (direction Les Courtilles) vers la place du Temps des Cerises.
  - Rénovation des places du Caquet et des Poulies, ainsi que des rues Edouard Vaillant, Auguste Blanqui et du Pont Godet.
  - Poursuite de la réhabilitation des logements sociaux de Plaine Commune Habitat, Toit et Joie, et Antin Résidences.
  - Déplacement et agrandissement de la crèche et de la maison des solidarités.
  - Rénovation de la Maison jaune et d'objectif emploi.
  - Agrandissement du cinéma.
  - Déplacement de la sous-préfecture.
- sur le secteur centre-ville
  - Démolition de 500 logements insalubres.
  - Livraison de 370 logements via des réhabilitations complètes ou des destructions-reconstructions.
  - Redynamisation des rez-de-chaussée commerciaux via la création d'une foncière commerce.
  - Accompagnement des propriétaires pour la rénovation de leurs biens via notamment une opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah).

Depuis 2015, plusieurs étapes se sont succédé :

- Elaboration et de signature du protocole de préfiguration.
- Intégration au projet de l'opération d'aménagement Nouveau programme national de rénovation urbaine « insalubrité ».
- Etudes et organisation de la co-construction avec les habitants.

En 2019, la rédaction et la signature de la convention de rénovation urbaine ainsi que le calendrier prévisionnel ont été conduits à terme.

2019 – 2024 correspondent aux phases de réalisation des travaux.

Si le PRU mobilise de nombreux acteurs institutionnels la ville de Saint-Denis, Plaine Commune, l'Anru, la Caisse des Dépôts et Consignations, Plaine Commune Habitat, Toit et Joie, I3F, Soreqa, Axa, il ne peut s'agir d'oublier les habitants, les commerçants...

### *Propos d'habitants cueillis lors de rencontres*

Le quartier dans lequel est implanté le CS Coop le 110 cumule un certain nombre de difficultés dont la plus importante reste l'omniprésence quotidienne d'un trafic de drogues qui impacte la vie des habitant.es depuis plusieurs années.

« *On fait beaucoup d'histoire pour un coq qui chante et qui dérange un voisin et nous ça crie ici tous les jours et toutes les nuits sans qu'il ne se passe rien !* »

*Fathia B. – Coopératrice*

Mais il est également important de noter que l'action du centre social, son implantation de proximité, les espaces et les échanges qu'il permet ont encouragé des habitant.es à se mobiliser pour agir sur et pour leur quartier en organisant :

- des journées "propreté" ;
- des fêtes de voisin.es ;
- des repas de quartier dans la cité ou dans le jardin du centre.

Depuis peu, des idées sont avancées pour lutter contre l'emprise du trafic dans la cité G. Péri. Cet enjeu de sécurité fera sans doute l'objet de nouvelles actions citoyennes dans les années qui viennent.

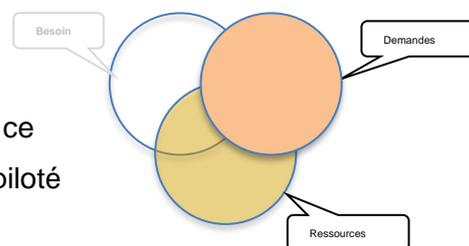
« *Les voitures qui vont et viennent, les enfants qui sont embrigadés pour 80 € à servir de guetteur...On n'en peut plus !* »

*Habitant*



## 5. Démarches engagées lors de l'évaluation du projet social 2018-2019 et l'élaboration du projet social 2020-2023

Les coopérateurs associés du CS Coop le 110 ont fait le choix d'organiser un séminaire ouvert d'une semaine afin de faire émerger ce nouveau projet social qui de fait, sera le premier totalement porté et piloté par les coopérateur.trice.s du 110.



Ce séminaire avait le double objectif suivant :

- Partir de l'existant ...
  - évaluer l'existant
  - évaluer le réalisé
- ... pour en tenir compte.
 

Il s'agit d'imaginer un futur avec de nouvelles priorités

La démarche adoptée a consisté pour l'évaluation du projet social à :

- évaluer les objectifs-actions du précédent projet social porté par Coopérence
- identifier les enjeux du prochain Projet social porté par le **CS COOP Le 110**

Elle se rapproche dans les faits d'une démarche d'auto-évaluation accompagnée<sup>13</sup>. Les rôles des coopérateurs dans cette démarche d'appropriation du nouveau projet social ont été définis comme suit :

- La chargée de mission Coopérence fixe le cahier des charges institutionnel et donne des éléments de cadrage méthodologique.
- Parmi les salariés coopérateurs, trois d'entre eux (la référente famille, la chargée d'accueil-secretariat, le médiateur numérique) accompagnent la mise en œuvre de la démarche (évaluation/renouvellement)
- Les autres associés coopérateurs prennent en charge l'animation et la restitution.

Trois demi-journées ont été consacrées à ce travail collectif d'évaluation du projet social antérieur.

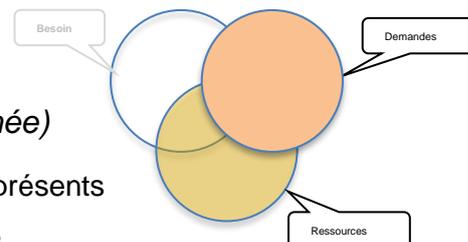
---

<sup>13</sup> Cf annexe 7

## Evaluation du Projet social 2018 - 2019

### Retour sur les origines du Projet social 2018 - 2019 (½ journée)

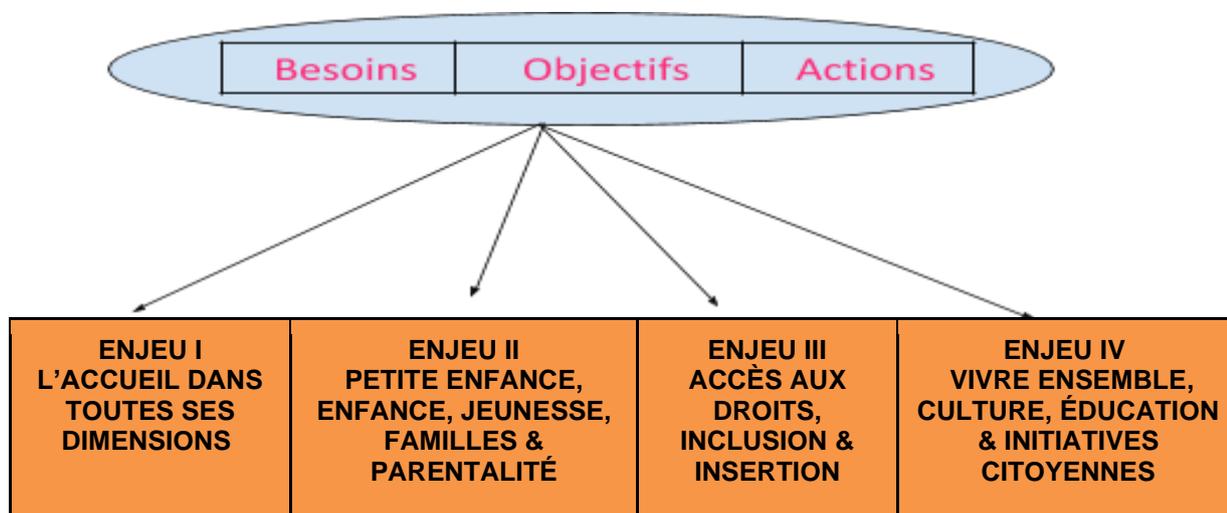
Ce travail était absolument nécessaire. Il a permis aux membres présents de partager leur perception de ce qu'ils et elles ont vécu depuis le démarrage du projet :



- Arrivées et départs de personnes plus ou moins bien vécus ou bien compris,
- Changements successifs de lieux jusqu'à l'arrivée au 110,
- Travaux collectifs sur les enjeux du premier projet social,
- Début des activités structurées,
- Débats de fond sur la spécificité et les différences éventuelles entre : un centre social, une maison de quartier, une coopérative...

### La méthodologie appliquée

Le Projet social 2018 – 2019 a été coconstruit par Coopérance, l'AF3C autour de 4 enjeux déclinés en Objectifs/Actions.



Il s'est donc agi d'évaluer feuille de route que nous nous étions fixés collectivement autour de ces 4 enjeux ↔ 17 objectifs ↔ 40 actions répartis comme suit :

<b>ENJEU I L'ACCUEIL DANS TOUTES SES DIMENSIONS</b>	<b>ENJEU II PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLES &amp; PARENTALITÉ</b>	<b>ENJEU III ACCÈS AUX DROITS, INCLUSION &amp; INSERTION</b>	<b>ENJEU IV VIVRE ENSEMBLE, CULTURE, ÉDUCATION &amp; INITIATIVES CITOYENNES</b>	<b>4</b>
---	---	--	---	----------

<b>Nombre d'objectifs à évaluer</b>				<b>17</b>
<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	
<b>Nombre d'actions à évaluer</b>				<b>40</b>
<b>10</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>9</b>	

Un premier temps a permis de mettre en perspective les perceptions et l'appropriation de ces enjeux par les coopérateurs selon notamment leur arrivée au sein de la Scic. Le travail collectif s'est poursuivi en :

- reprenant, pour chacun de ces enjeux, le chemin parcouru ;
- identifiant les aménagements nécessaires (axes d'amélioration, de redéfinition, ...).

Deux nouvelles séances ont ensuite été proposées aux coopérateur.trice.s pour évaluer le niveau de réalisation de ces enjeux.

Une demi-journée a été consacrée aux enjeux 1 « L'ACCUEIL DANS TOUTES SES DIMENSIONS » et 4 « VIVRE ENSEMBLE, CULTURE, ÉDUCATION & INITIATIVES CITOYENNES »

Une demi-journée a été consacrée aux enjeux 2 « PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLES & PARENTALITÉ » et 3 « ACCÈS AUX DROITS, INCLUSION & INSERTION »

Par ce biais, chaque enjeu a pu faire l'objet d'une analyse détaillée avec l'ensemble des coopérateurs (salarié.es, bénévoles, partenaires, collectivité, usagers...) afin d'en partager les constats et de tracer de nouvelles perspectives.

## Premiers constats et pistes de progression

<b>ENJEU N° 1 : L'ACCUEIL DANS TOUTES SES DIMENSIONS</b>		<b>Nombre d'actions réalisées par objectif</b>
Objectif I - 1.	Garantir un accueil physique inconditionnel et bienveillant	2.5/3
Objectif I - 2.	Accueillir sur des créneaux d'ouverture larges et réguliers	1/1
Objectif I - 3.	Informers, orienter, conseiller	2.5/3
Objectif I - 4.	Faciliter l'accueil informel, fidéliser et favoriser la mixité des publics	2/3

Ce premier enjeu, renseigné par 4 objectifs, a été réalisé à 80% (8 actions réalisées sur 10 prévues).

Les tableaux suivants renseignent le niveau de réalisation des actions par objectif selon la cotation suivante :

1 = action réalisées

0,5 = action en cours

0 = action non réalisée

Objectif I - 1. Garantir un accueil physique inconditionnel et bienveillant	Score 2,5/3
Action I – 1 a Créer 1 banque d'accueil visible et accessible à tous	1
Action I – 1 b Recruter 1 ETP dédié à cette fonction (animation/coordination)	1
Action I – 1 c Compléter l'offre d'accueil physique assurée par les coopérateurs (contribution), par une offre assurée par un réseau de bénévoles et de jeunes en formation (doublons & plages horaires élargies)	0.5

Objectif I - 2. Accueillir sur des créneaux d'ouverture larges et réguliers	Score 1/1
Action I – 2 a Accueillir sur des créneaux d'ouverture larges et réguliers	1

Objectif I - 3. Informer, orienter, conseiller	Score 2,5/3
Action I – 3 a Constituer un fond de documentation et d'information diversifié et régulièrement actualisé, visible, accessible (affichage, flyer, brochures, ...)	1
Action I – 3 b Créer des outils de mesure quotidiens : fiche de saisie (Nature et fréquence des demandes-typologie des réponses)	1
Action I – 3 c Développer une stratégie de communication locale régulière (programmes, émissions radios, articles dans la presse locale, réseaux sociaux, ...)	0.5

Objectif I - 4. Faciliter l'accueil informel, fidéliser et favoriser la mixité des publics	Score 2/3
Action I – 4 a Aménager un espace café en libre accès proposant une connexion Wifi, des supports ludiques (jeux, livres) et des prestations culinaires (boissons chaudes, froides, ...)	0.5
Action I – 4 b Proposer une programmation avec des formules d'abonnements accessibles à tous	0.5

Action I – 4 a Recueillir régulièrement les avis et les propositions des usagers (boîte à idée, sondages, enquêtes de rue...)	1
---	---

ENJEU II : PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLES & PARENTALITE	Nombre d'actions réalisées par objectif
Objectif II - 1. Développer un accueil et des activités adaptées et accessibles aux familles avec enfants	4,5/5
Objectif II - 2. Favoriser les activités et les solidarités intergénérationnelles	1,5/2
Objectif II - 3. Cultiver un rapport sain et ludique autour de l'alimentation	0,5/4
Objectif II - 4. Proposer et développer des prestations au service des familles	1,5/4

Ce deuxième enjeu, renseigné par 4 objectifs, a été réalisé à 53% (8 actions réalisées sur 15 prévues).

Le détail des actions est précisé dans les tableaux suivants

Objectif II - 1. Développer un accueil et des activités adaptées et accessibles aux familles avec enfants	Score
Action II – 1 a Former et recruter une animatrice sur la fonction « référente Famille »	1
Action II – 1 b Coordonner et animer un projet fédérant l'ensemble des acteurs locaux agissant en direction de familles PMI-CAF-services municipaux-associations	1
Action II – 1 c Coanimer un Lieu d'accueil Parents associant parents, bénévoles et professionnels	1
Action II – 1 d Porter une attention particulière aux familles monoparentales	1
Action II – 1 e Appliquer une politique tarifaire en adéquation avec les moyens des familles (quotient familial)	0,5

Objectif II - 2. Favoriser les activités et les solidarités intergénérationnelles	Score
Action II – 2 a Proposer des activités parentales, familiales et intergénérationnelles : arts manuels, arts plastiques, bricolage, savoirs domestiques et des activités d'éveil et de motricité	0,5
Action II – 2 b Programmer régulièrement avec les associations locales des sorties de loisirs et des mini-séjours autoorganisés ou accompagnés	1

Objectif II - 3. Cultiver un rapport sain et ludique autour de l'alimentation	Score 0,5/4
Action II – 3 a Coanimer des ateliers d'échanges de savoirs faire culinaires	0,5
Action II – 3 b Proposer des ateliers cuisine-santé centrés sur les pratiques et les habitudes alimentaires	1
Action II – 3 c Mobiliser un réseau de producteurs responsables	0
Action II – 3 d Organiser une petite chaîne de production et de vente de produits consommables sur place ou à emporter	0

Objectif II - 4. Proposer et développer des prestations au service des familles	Score 1,5/4
Action II – 4 a Coorganiser des événementiels à caractère familial : cafés jeux-spectacles-café goûters -anniversaires enfants	0,5
Action II – 4 b Coorganiser des sorties culturelles en lien avec l'Office du Tourisme	1
Action II – 4 c Développer des outils et des services facilitant la vie quotidienne des parents (garde, sorties d'école, aide domestique, ...)	0
Action II – 4 d Proposer des modes de garde collectifs ponctuels (événementiels)	0

ENJEU III : ACCÈS AUX DROITS, INCLUSION & INSERTION	Nombre d'actions réalisées par objectif
Objectif IV - 1. Être identifié comme un lieu relais d'information et d'orientation pour les publics en difficulté	4,5/5
Objectif IV - 2. Proposer des prestations adaptées aux publics les plus fragiles et à leurs référents locaux	1,5/2
Objectif IV - 3. Devenir un lieu ressources pour les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Être identifié comme un lieu ressources de coopération pour les partenaires locaux	0,5/4
Objectif IV - 4. Soutenir les actions solidaires et les partenariats locaux contribuant à rompre l'isolement des personnes	1,5/4

Ce troisième enjeu, renseigné par 4 objectifs, a été réalisé à 83% (5 actions réalisées sur 6 prévues).

Le détail des actions est précisé dans les tableaux suivants

<b>Objectif III - 1. Être identifier comme un lieu relais d'information et d'orientation pour les publics en difficulté</b>	<b>Score 1/1</b>
Action III – 1 a Mettre en place des permanences spécialisées et adaptées aux publics fragiles, isolés, mal informés : accès aux droits et médiation sociale (Mission droits des femmes, Femmes solidaires, partenaires pour la Ville 93, ...)	1
<b>Objectif III - 2. Proposer des prestations adaptées aux publics les plus fragiles et à leurs référents locaux</b>	<b>Score 05/1</b>
Action III – 2 a Codévelopper des activités à destination des publics empêchés et à leurs familles : malades en souffrance psychique, personnes handicapées, familles d'incarcérés (Plaine Vie, Mission handicap, Maison du droit et de la Justice, ...)	0,5
<b>Objectif III - 3. Devenir un lieu ressources pour les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle. Être identifier comme un lieu ressources de coopération pour les partenaires locaux</b>	<b>Score 2,5/3</b>
Action III – 3 a Proposer des activités favorisant l'inclusion sociale de jeunes et d'adultes inactifs : ateliers linguistiques, atelier de remobilisation, offre de stages, aide aux projets, vestiaire, ...	1
Action III – 3 b Organiser des forums, du compagnonnage ou des opérations de parrainage social et éducatif	1
Action III – 3 a Organiser des forums, du compagnonnage ou des opérations de parrainage social et éducatif	0,5
<b>Objectif III - 4. Soutenir les actions solidaires et les partenariats locaux contribuant à rompre l'isolement des personnes</b>	<b>Score 1/1</b>
Action III – 4 a Organiser des activités régulières et ponctuelles et développer des services adaptés aux personnes âgées (en lien avec la Maison des seniors et le CCAS) : loisirs, culture, solidarité, ...	1

ENJEU IV : VIVRE ENSEMBLE, CULTURE, ÉDUCATION & INITIATIVES CITOYENNES	Nombre d'actions réalisées par objectif
Objectif IV - 1. Favoriser le développement du « Vivre ensemble » grâce à la coopération	1/1
Objectif IV - 2. Accueillir les activités des habitants, des coopérateurs et des partenaires locaux	1/1
Objectif IV - 3. Accueillir et valoriser les initiatives des habitants et des associations locales	2/2
Objectif IV - 4. Soutenir des initiatives solidaires et des pratiques éco-responsables	4/4
Objectif IV - 5. Conduire et animer une démarche expérimentale, apprenante et coopérative en continuité de la dynamique initiée	1/1

Objectif IV - 1. Favoriser le développement du « Vivre ensemble » grâce à la coopération	Score 1/1
Action IV – 1 a Coanimer la mobilisation des coopérateurs et l'engagement d'un réseau de bénévoles sur le fonctionnement de la structure (suivi qualitatif de la vie de la coopérative)	1

Objectif IV - 2. Accueillir les activités des habitants, des coopérateurs et des partenaires locaux	Score 1/1
Action IV – 2 a Organiser et coordonner la mise à disposition des moyens logistiques de la structure : matériel, salles, ...	1

Objectif IV - 3. Accueillir et valoriser les initiatives des habitants et des associations locales	Score 2/2
Action IV – 3 a Développer un programme de manifestations culturelles (expositions d'œuvres d'artistes et d'artisans amateurs et professionnels, café concerts, séances de ciné-club, ...)	1
Action IV – 3 b Organiser des soirées conviviales pour tous	1

Objectif IV - 4. Soutenir des initiatives solidaires et des pratiques éco-responsables	Score 4/4
Action IV – 4 a Créer des espaces en accès libre dédiés à l'échange (circul'livres)	1
Action IV – 4 b Organiser des temps dédiés aux échanges ou aux ventes d'occasions (brocantes, braderies, marchés solidaires, ...)	1
Action IV – 4 c Mettre à disposition des surfaces de communication : annonces, propositions, invitations, ...	1
Action IV – 4 d Proposer un espace (vitrines) dédié à l'expo-vente des réalisations des coopérateurs (boutique)	

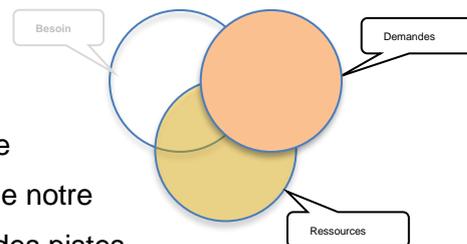
Objectif IV - 5. Conduire et animer une démarche expérimentale, apprenante et coopérative en continuité de la dynamique initiée	Score 1/1
Action IV – 5 a Poursuivre la programmation de temps de rencontres, d'animation, de débats et de formation entre acteurs-ressources et chercheurs permettant de faire le lien entre l'organisation coopérative, le sens du projet et les actions menées	1

Tableau synthétique de l'atteinte des objectifs du projet social du CS Coop le 110

Enjeu	Degré d'atteinte	Poursuite envisagée
<b>ENJEU N°1 : L'ACCUEIL DANS TOUTES SES DIMENSIONS</b>	80 %	Progression à travailler à la marge
<b>ENJEU N°2 : PETITE ENFANCE, ENFANCE, JEUNESSE, FAMILLES &amp; PARENTALITÉ</b>	53%	Marge de progression à travailler
<b>ENJEU N°3 : ACCÈS AUX DROITS, INCLUSION &amp; INSERTION</b>	83%	Progression à travailler à la marge
<b>ENJEU N°4 VIVRE ENSEMBLE, CULTURE, ÉDUCATION &amp; INITIATIVES CITOYENNES</b>	100%	A poursuivre

## Analyse des résultats

Ce travail d'extraction et de remise "en jeu" des attentes et des besoins" mené collectivement et de façon participative, permet de balayer et de mettre en lumière le degré d'atteinte des objectifs de notre projet social et le cas échéant, de les questionner afin de définir des pistes d'actions pour les 3 prochaines années. Ces pistes d'action sont également alimentées par les différentes autres sources de recueil d'information mises en œuvre (séminaire, enquêtes, observations, ...).



Ainsi, l'ensemble de ces données recueillies et/ou produites collectivement constitue la somme de notre diagnostic partagé et permet l'élaboration des nouveaux enjeux du CS COOP LE 110, alors qu'il vient de se transformer en une entreprise coopérative d'intérêt collectif.

Il nous paraît important de rappeler ici qu'en deux ans, nous avons dû nous atteler collectivement à un projet ambitieux comprenant :

- l'intégration des lieux,
- l'équipement du centre,
- le recrutement de l'équipe de salarié.es
- le lancement du premier programme d'activités porté par les futurs associé.es coopérateurs et soutenu par un réseau de bénévoles.

Le bilan révèle une réalisation moyenne de l'ensemble des objectifs à près de 80 %. Ce qui en soit est plus que satisfaisant.

Cela montre que malgré la nature particulière de ce projet, ses ambitions posées en 2018 et les difficultés rencontrées chemin faisant, ces objectifs-actions ont non seulement confirmé leur pertinence mais devraient conforter leur inscription et leur légitimité dans la poursuite de notre histoire collective.

Il est a été important pour les participant.es de prendre le temps d'exprimer le besoin :

- de se raconter,
- de chercher à se souvenir ce que signifiait pour chacun.e cet enjeu du " **VIVRE ENSEMBLE, ...**"

Aussi avant d'aller plus avant dans la poursuite de notre projet social pour les années 2020- 2023 produit à partir de cette évaluation, il nous semble intéressant de concentrer notre attention sur l'évaluation de l'enjeu N°4 “ **VIVRE ENSEMBLE, CULTURE, ÉDUCATION & INITIATIVES CITOYENNES**”. Bien que le niveau d'atteinte des objectifs qui lui sont rattachés soit de 100%, il a fait l'objet de nombreux questionnements lors du travail engagé avec les coopérateurs et partenaires.

Il en résulte, pour le prochain projet social, une reformulation. L'expression « Vivre ensemble » s'est transformé en « Faire ensemble ». Si la notion d'ensemble reste dans les deux expressions, la transformation d'un verbe d'état souhaité « vivre » à verbe d'action qui plus est collective\_ “ **Faire ensemble** “ constitue en soi une forme de réappropriation active et concrète du projet.

Nous sentons bien ici, dans cet enjeu, l'émergence d'un besoin de sens collectif que le volet “Recherche” pourrait bien aider développer.

Cette reformulation locale d'un enjeu national permet de questionner l'une et l'autre des formulations. L'intérêt de la démarche réside dans le constat d'une appropriation dynamique du sens du projet et des missions du Centre socio-culturel coopératif le 110.

Ces débats sémantiques s'ils ont été l'occasion de cette réappropriation par les coopérateurs, ont été accompagnés d'autres débats. Ils ont notamment porté sur les actions ayant été partiellement réalisées. Le tableau suivant fait état des actions partiellement atteintes (degré d'atteinte 50%)

Action I – 1 c Compléter l'offre d'accueil physique assurée par les coopérateurs (contribution), par une offre assurée par un réseau de bénévoles et de jeunes en formation (doublons & plages horaires élargies)	0.5
Action I – 3 c Développer une stratégie de communication locale régulière (programmes, émissions radios, articles dans la presse locale, réseaux sociaux, ...)	0.5
Action I – 4 a Aménager un espace café en libre accès proposant une connexion Wifi, des supports ludiques (jeux, livres) et des prestations culinaires (boissons chaudes, froides, ...)	0.5
Action I – 4 b Proposer une programmation avec des formules d'abonnements accessibles à tous	0.5
Action II – 1 e Appliquer une politique tarifaire en adéquation avec les moyens des familles (quotient familial)	0,5
Action II – 2 a Proposer des activités parentales, familiales et intergénérationnelles : arts manuels, arts plastiques, bricolage, savoirs domestiques et des activités d'éveil et de motricité	0,5
Action II – 3 a Coanimer des ateliers d'échanges de savoirs faire culinaires	0,5
Action II – 4 a Coorganiser des événementiels à caractère familial : cafés jeux-spectacles-café goûters -anniversaires enfants	0,5
Action III – 3 a Organiser des forums, du compagnonnage ou des opérations de parrainage social et éducatif	0,5

Action III – 2 a Codévelopper des activités à destination des publics empêchés et à leurs familles : malades en souffrance psychique, personnes handicapées, familles d’incarcérés (Plaine Vie, Mission handicap, Maison du droit et de la Justice, ...)	0,5
--	-----

Sur les 40 actions prévues initialement, il apparaît que 10 d’entre elles ont été en partie développées. Le début d’année 2020 a permis d’en développer plusieurs.

Ainsi pour l’enjeu I centré sur l’accueil, le premier trimestre 2020 a permis d’ouvrir l’accueil à des personnes en formation. L’une d’entre elle bénéficiera d’une formation en alternance aux métiers de l’accueil et a choisi le CS Coop le 110 pour effectuer son contrat en alternance.

Il en est de même pour l’ouverture de l’espace café et pour la stratégie de communication. Ainsi les relais sont pris avec la communication ville, le site internet est créé et développé sur le modèle Falc<sup>14</sup>.

La question de l’accessibilité présente dans l’enjeu 1 et 2 (actions I -4b et II – 1 e) nécessitera d’être poursuivi en 2020. Elle croise la question :

- des prestations et activités payantes ;
- de la valorisation du bénévolat au regard de l’activité salarié ;
- du projet social dans une structure économique qui se réclame de l’ESS.

Si l’accompagnement de Coopérence, dans la mise en place du projet de CS Coop, a permis de développer la dynamique collective, il a laissé, en creux certaines questions qu’il convient que le collectif s’approprié.

Une formation spécifique à l’ESS et à la définition du modèle économique fait en ce début d’année 2020 l’objet de demandes de la part des coopérateurs associés représentés au sein du Grand Conseil.

En ce qui concerne plus spécifiquement l’enjeu n° 2, les événements créés ont principalement porté sur des ciné-débat en réponse à des questionnements familiaux. L’activité portant sur les goûter, des anniversaires, ... devrait trouver des réponses dans le développement de l’activité culinaire du CS Coop le 110.

Les activités ayant pour objectif de favoriser l’intergénérationnel ont mobilisé en 2018 et 2020 20 familles dans le cadre des ateliers pâtisserie, 16 familles pour les loisirs créatifs et 15 familles pour les activités couture. En effet, au cours de ces ateliers, les échanges portent bien souvent sur des

---

<sup>14</sup> ibid.

questions liées à la parentalité, à l’intergénérationnel. L’année 2020 sera l’occasion de mettre en place un outil d’analyse des échanges portant sur ces questions.

En ce qui concerne l’enjeu n° 3 construit sur la notion de l’accès aux droits, l’inclusion et l’insertion, il est prioritaire. Déjà des travaux ont été engagés en ce début 2020 sur l’accessibilité de la production écrite du CS Coop le 110 à travers l’adoption du langage Falc<sup>15</sup>. Il convient également de préciser que l’accès physique aux locaux du 110 tient compte des règles fixées pour l’accessibilité des ERP. La représentation de personnes vivant avec un ou plusieurs handicap est par ailleurs assurée au sein des instance de gouvernance du CS Coop le 110.

L’année 2020 devrait être l’occasion de travailler sur des groupes d’échanges de pratique entre pair, venant renforcer l’action engagée dans le cadre des cafés-tricot...

Les actions qui n’ont pas été engagées sont les suivantes :

Action II – 3 c Mobiliser un réseau de producteurs responsables	0
Action II – 3 d Organiser une petite chaîne de production et de vente de produits consommables sur place ou à emporter	0
Action II – 4 c Développer des outils et des services facilitant la vie quotidienne des parents (garde, sorties d’école, aide domestique, ...)	0
Action II – 4 d Proposer des modes de garde collectifs ponctuels (évènementiels)	0

Elles concernent essentiellement les activités d’ordre économique du CS Coop le 110. Ces actions font partie du modèle économique qui sera travaillé en 2020.

## Repères méthodologiques du projet du CS Coop le 110

La Scic SAS CS Coop le 110 s’est construit autour d’une quadruple référence :

- Un projet d’intérêt collectif.

Le développement d’activités économiques d’utilité sociale. Elles tirent leur origine dans des besoins et demandes émanant du territoire et de ses habitants. Le principe de subsidiarité est à la base de l’élaboration des activités économiques développées par le CS Coop 110. Il est exigeant : il s’agit de respecter les acteurs ayant déjà initié des réponses et leurs actions. En privilégiant la coopération et non la compétition, en nouant des partenariats centrés sur des projets d’utilité

---

<sup>15</sup> Ibid.

social, le CS Coop le 110 se situe dans le champ de l'économie sociale et solidaire. L'Avise<sup>16</sup> de ce point de vue a édité un document précisant les 6 dimensions de l'utilité sociale : dimension économique ; dimension sociale ; dimension sociétale ; dimension politique ; dimension environnementale ; dimension d'épanouissement

- Les missions d'un Centre social agréé par la CNAF
- Un projet de développement social local défini dans le cadre de la Charte des Centres sociaux (Fédération Nationale des Centres Sociaux) et s'appuyant sur le pouvoir d'agir des habitants

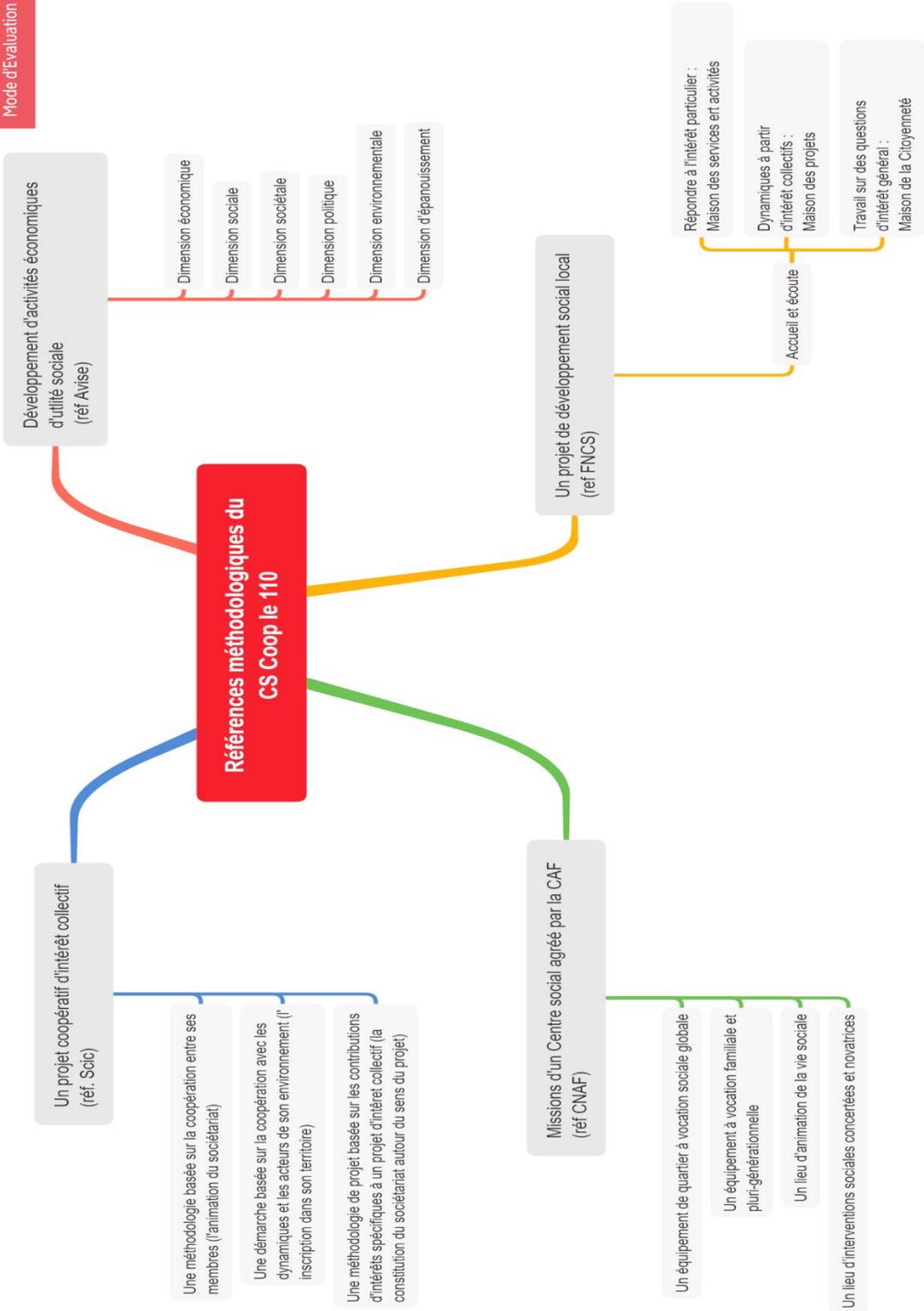
Le schéma en page suivante propose un organigramme construit à partir des démarches méthodologiques suggérées dans chacun des systèmes de référence.

La comparaison terme à terme de ces repères méthodologiques permet de discerner des cohérences entre les différents systèmes :

- La dimension économique du référentiel Avise (utilité sociale) est cohérente avec
  - les missions du référentiel (réf CNAF)
    - Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.
  - Le projet de développement social local (réf FCSF)
    - Dimension Services et activités
  - Le projet d'intérêt collectif (réf. Scic)
    - Son inscription dans le territoire
    - La constitution du sociétariat autour du sens du projet
- La dimension sociale du référentiel Avise (utilité sociale) est cohérente avec
  - les missions du référentiel (réf CNAF)
    - Un lieu d'animation de la vie sociale ;
    - Un équipement de quartier à vocation sociale ;
    - Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.
  - Le projet de développement social local (réf FCSF)
    - Dimension Citoyenne

---

<sup>16</sup> Évaluer l'utilité sociale de son activité Conduire une démarche d'auto-évaluation. Publication de l'Avise  
Publié le 14 Mars 2014 - Mis à jour le 6 Mai 2020 accessible sur le site  
<https://www.avise.org/ressources/evaluer-lutilite-sociale-de-son-activite-conduire-une-demarche-dauto-evaluation>



- La dimension sociétale du référentiel Avise (utilité sociale) est cohérente avec
  - les missions du référentiel (réf CNAF)
    - Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle ;
    - Lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.
  - Le projet de développement social local (réf FCSF)
    - Citoyenne
    - Services et activités.
  - Le projet d'intérêt collectif (réf. Scic)
    - L'animation du sociétariat
    - La constitution du sociétariat autour du sens du projet.
- La dimension politique du référentiel Avise (utilité sociale) est cohérente avec
  - les missions du référentiel (réf CNAF)
  - Le projet de développement social local (réf FCSF) dans sa dimension Citoyenne et Services et activités.
  - Le projet d'intérêt collectif (réf. Scic)
    - L'animation du sociétariat
    - La constitution du sociétariat autour du sens du projet.
- La dimension environnementale du référentiel Avise (utilité sociale) est cohérente avec
  - les missions du référentiel (réf CNAF)
    - un lieu d'animation de la vie sociale.
  - Le projet de développement social local (réf FCSF)
    - Dimension Citoyenne
    - Maison des projets.
  - Le projet d'intérêt collectif (réf. Scic)
    - Inscription dans son territoire
- La dimension d'épanouissement du référentiel Avise (utilité sociale) est cohérente avec
  - les missions du référentiel (réf CNAF)
    - un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle.
  - Le projet de développement social local (réf FCSF)
    - Dimension Citoyenne
    - Maison des projets.
  - Le projet d'intérêt collectif (réf. Scic)
    - L'animation du sociétariat
    - La constitution du sociétariat autour d'un projet commun.

Cette tentative de mise en cohérence des référentiels et des méthodes dont relève le projet du Cs Coop le 110, montrent qu'il convient d'adopter une démarche méthodologique systémique.

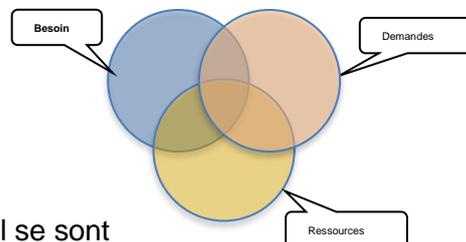
Cette mise en cohérence de notre projet de Scic à travers cette systémique justifie de notre point de vue de poursuivre également le travail d'action recherche engagé autour du projet du CS Coop le 110.

Il permettra de renseigner ce lien entre économie, social, utilité, solidarité, inhérent au projet du CS Coop le 110.

Il contribuera également à éclairer certains enjeux de ce « monde d'après » dont il est fait mention dans la conclusion du présent dossier et résultant de la situation sanitaire qui a émergé en ce début d'année 2020.



## 6. Vers un nouveau projet social 2020/2023 : contributions collectives et action recherche



### Un séminaire des associé.es, pourquoi faire ?

Fin 2019, les 33 associé.e.s individuels et plus de 15 partenaires associatifs se sont saisi de la question du projet social 2020/2023. Il se sont réuni en séminaire coorganisé et coanimé du 27 novembre au 4 décembre 2019.

	Mercredi 27	Jeudi 28	Vendredi 29	Samedi 30	Dimanche 1	Lundi 2	Mardi 3	Mercredi 4 Journée bilan	
Matinée 9h - 12h	9h-9h30 <b>Café d'accueil</b> Référente Martine --- 9h30-12h <b>Présentation du séminaire</b> Référente Martine Qu'est-ce qu'on veut aborder au séminaire? Des propositions?	9h-9h30 <b>Café d'accueil</b> --- 9h30 <b>Bilan évaluation du projet social 2018-2019</b> + <b>Orientations du nouveau projet social 2020-2023</b> Référente Sabine	9h-9h30 <b>Café d'accueil</b> --- 9h30 <b>Bilan évaluation du projet social 2018-2019</b> + <b>Orientations du nouveau projet social 2020-2023</b> Référente Sabine	<b>Festisol</b> Association APVOC Ouverture du monde : connaître un pays et ses cultures <b>TOUTE LA JOURNÉE</b>		9h-9h30 <b>Café d'accueil</b> --- 9h30 <b>Articulations entre les projets et les activités du 110</b> Référente Laure	9h-9h30 <b>Café d'accueil</b> --- <i>En attente de proposition</i>	<b>Quelles commissions émergentes ?</b> Référentes Laure et Martine	
Pause déjeuner 12h - 14h	<b>Fabrication bacs</b> (12h30) pour fleurs, herbes, légumes Référent Simon & <b>Repas partagé</b> (12h-14h) 5€/personne Référente Moufida	<b>Atelier re-visser les chaises du 110 !</b> (12h30) Référent Simon & <b>Repas partagé</b> (12h-14h) Chacun ramène sa contribution	<b>Repas partagé</b> (12h-14h) Chacun ramène sa contribution	<b>Soupe au potiron au Jardin Haguette</b> Référente Geneviève		<b>Repas partagé</b> (12h-14h) Chacun ramène sa contribution	<b>L'axe jeunesse</b> (public des 12-30 ans) Ouvert aux extérieurs Référent.e.s Shaimaa et Jérôme	<b>Repas partagé</b> (12h-14h) 5€/personne Référente Moufida	
Après-midi 14h - 17h	14h <b>Cuisine : prestations et événements au 110</b> Référentes : femmes de la cuisine & <b>Caisse des enfants : des idées pour la caisse des enfants ?</b> Référent Simon	14h <b>Bilan évaluation du projet social 2018-2019</b> + <b>Orientations du nouveau projet social 2020-2023</b> Référente Sabine	14h <b>Communication</b> 1/3 Les flux d'information Référent.e.s Laure et Jérôme  <b>Préparation soupe au potiron</b> salle snack + cuisine Référente Geneviève	16h-18h <b>Atelier son : Enjeux économiques</b> Référente Aurélie	14h <b>Atelier communication non-violente</b> (association TEJE) Participation : 2€ Référent Simon	14h <b>Articulations entre les projets et les activités du 110</b> Référente Laure	<b>Atelier Maison du 110</b> Agencement des lieux du 110 Référente Martine	14h <b>Communication</b> 3/3 Les espaces de communication Référente Laure  <b>Atelier sablé</b> (8 personnes max : 6 enfants et 2 adultes) Référente Fatima	
Soirée 17h - 22h	17h-19h <b>Préparation participative des tartes</b>  19h-22h <b>Projection film sur une coopérative</b> Référent Simon	17h <b>Présentation d'une expérience de coopérative</b> (avec Hisham, étudiant en économie sociale et solidaire) + <b>Développement économique de la SCIC</b> (entreprenariat social) + <b>Contribution financière des coopérateurs</b> (Autofinancement ? Mutualisation ? Partage des charges ?) Référent Simon	<b>Ciné-débat</b> salle co-working + snack (Gitanes sans filtres) <b>Non-mixité</b> (femmes uniquement) Référente Sabine				<b>Communication</b> 2/3 Les outils de communication Référent Jérôme	<i>En attente de proposition</i>  <b>Atelier avec les femmes de Péri ?</b> Référente Martine	<b>Plénière : Restitution de la semaine de réflexion</b> Référent.e.s d'ateliers

La préparation de ce séminaire s'est faite dans le cadre de réunions et de questionnements ouverts. Les réunions préparatoires se sont tenues 2 semaines avant le séminaire.

Cette préparation a permis de poser les bases d'un programme et d'identifier un certain nombre de sujets à traiter (extrait des échanges du 11 novembre 2019) :

« ...se mettre d'accord sur ce à quoi va servir le séminaire ... »

...le séminaire pourrait nous permettre d'avoir une vue d'ensemble du fonctionnement du centre... »

...voir qui est qui et qui fait quoi...

...qu'est-ce qu'on est en train de faire et comment on est en train de le faire ?...

...se mettre en enquête sur nous-mêmes...

...trouver un cadre pour que tout le monde s'y retrouve, pour que tout le monde comprenne de quoi on parle...

...faire une liste de sujets à traiter pendant le séminaire pour ne pas en oublier...

... produire quelque chose de réutilisable concrètement... »

Afin d'alimenter la démarche de renouvellement du projet social, il a été proposé :

- d'animer des temps d'échanges dédiés (3 ½ journées) piloté la Référente Famille dans le cadre de ce séminaire ;
- de croiser les perspectives issues de ce travail d'évaluation avec les productions du collectif en matière d'animation collective de ce futur projet (comment le faire vivre) ;
- de nourrir ces éléments de diagnostic avec des données chaudes et froides recueillies chemin faisant.

**semer nos idées des commissions !**

**Travaux collectif sur le projet Social**

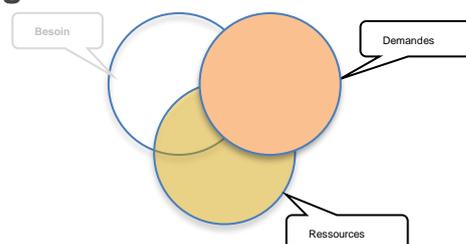
27	Jeudi 28	Vendredi 29	Samedi
9h-9h30 Café d'accueil	9h-9h30 Café d'accueil	9h-9h30 Café d'accueil	
	9h30 Bilan évaluation du projet social 2018-2019 + Orientations du nouveau projet social 2020-2023 Référente Sabine	9h30 Bilan évaluation du projet social 2018-2019 + Orientations du nouveau projet social 2020-2023 Référente Sabine	
	Atelier re-visser les chaises du 110 I (12h30) Réfèrent Simon & Repas partagé (12h-14h) Chacun ramène sa contribution	Repas partagé (12h-14h) Chacun ramène sa contribution	
	14h Bilan évaluation du projet social 2018-2019 + Orientations du nouveau projet social 2020-2023 Référente Sabine	14h Communication 1/3 Les flux d'information Réfèrent.e.s Laure et Jérôme	
		Préparation soupe au potiron salle snack + cuisine Référente Geneviève	

## Un questionnaire pour approcher le ressenti des usagers et bénévoles

Pensez-vous que notre action soit utile au quartier ?  
Oui à 100 %

Pourquoi ?

- Le lien social pour près de 50 %



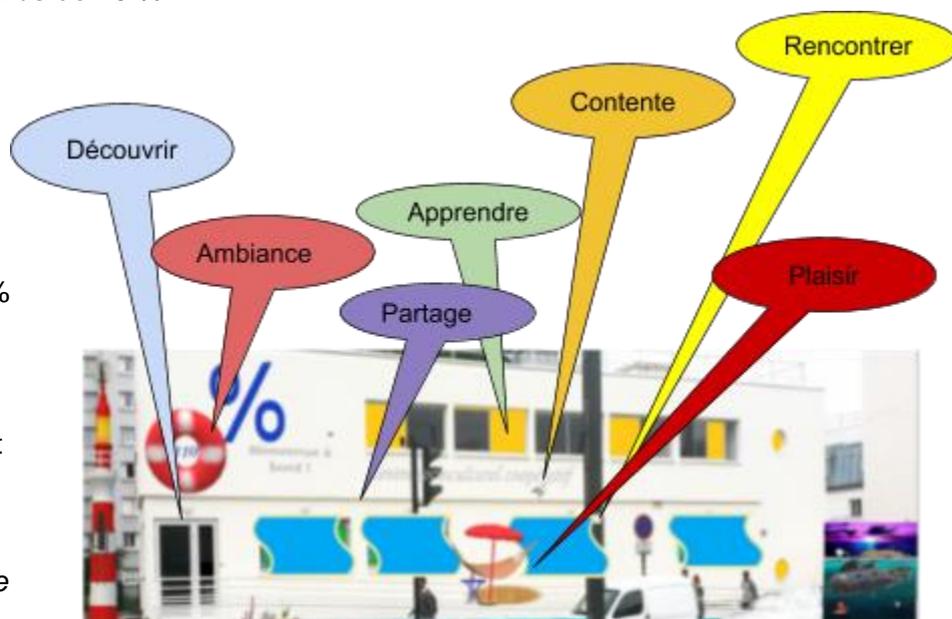
- Les activités pour près de 50 %

*La qualité de l'accueil :*

- Très satisfaisant pour plus 80 %
- Satisfaisant pour plus de 10 %

*Lien avec le territoire :*

1. 90 % y vivent
2. 90 % depuis au moins 10 ans
3. depuis + de 20 ans : 30 %
4. de 15 à 20 ans : 30 %
5. de 10 à 15 ans : 30 %
6. Près de 20 % y travaillent



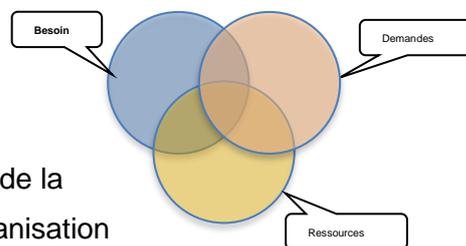
*Les activités pratiquées par ordre de préférence de l'échantillon :*

1. Couture, tricot, crochet
2. Cours de langue (Arabe, Français), Informatique
3. Jardinage, Danse, Menuiserie

**Action recherche et contribution collective à la base du projet social 2020/2023**

C'est donc au terme de plusieurs temps de travail que les coopérateur.trice.s ont contribué au projet social de leur CS Coop le 110.

Parmi les points abordés durant cette intense semaine, la question de la gouvernance. Cette question est par ailleurs centrale dans une organisation en Société coopérative d'intérêt collectif. Basée sur le multi sociétariat, la Scic nécessite de ce point de vue une double approche :



- Sur la question du SENS : que signifie l'intérêt collectif dans une organisation regroupant des intérêts spécifiques ?
- Sur la question de la forme : comment organiser la gouvernance afin qu'elle permette de passer d'un agrégat d'intérêts spécifiques à projet un intérêt collectif ?

Le séminaire a esquissé des contributions sur l'un et l'autre point. Il s'est inscrit dans une dynamique engagée auparavant par les futurs coopérateurs réunis au sein de l'AF3C (accompagnés dans la démarche par Coopérence, l'Urscop IDF et la Fédération des Centres Sociaux) :

- choix de rompre avec le modèle associatif en adoptant une forme commerciale (la SAS) et une organisation coopérative (la Scic) ;
- rédaction des statuts.

L'écriture des statuts de la Scic, à laquelle ont contribué les futurs coopérateurs, a posé sur le plan formel certaines bases de la gouvernance. Parmi ces bases, certaines relèvent :

- du droit des sociétés et des coopératives. L'assemblée générale a pour fonction de gérer la société selon le principe « une personne = une voix »<sup>17</sup>.
- de choix opérés par les futurs associés coopérateurs quant à l'animation et la gestion du sociétariat. Le Grand Conseil représente une spécificité de cette Scic.<sup>18</sup>

Par cette dynamique, la Scic SAS CS Coop le 110 s'ancre dans une démarche expérimentale. Elle affirme vouloir poursuivre une action-recherche sur la question de la gouvernance. Il s'agit de développer des savoirs expérientiels à partir de la pratique : partir de la pratique, l'éclairer grâce à des échanges sur les pratiques (source 1), la ressource à partir de travaux universitaires pluridisciplinaires (source 2) afin de se réappropriier les contributions de ces deux sources dans la pratique de l'action<sup>19</sup>.

## L'apport du Séminaire à la question de la gouvernance

C'est essentiellement la forme de la gouvernance que les coopérateurs ont tenté d'éclairer durant ce premier séminaire. En particulier les instances.

Si le Grand Conseil et l'Assemblée générale ont été développés dans les statuts, la question de l'animation du Grand Conseil a été développée dans les échanges entre coopérateurs.

---

<sup>17</sup> Ce n'est pas le montant de l'apport en capital qui fixe la répartition des voix au sein de la société comme dans des SAS, SARL, SA classiques. Pour plus d'informations sur le Scic : <http://www.les-scic.coop/sites/fr/les-scic/les-scic/qu-est-ce-qu-une-scic.html>

<sup>18</sup> Pour approcher les rôles et fonctions de l'Assemblée Générale versus le Grand Conseil définis statutairement, cf. Annexe 2

<sup>19</sup> A ce sujet, cf. Annexe 8 : l'axe action recherche et la restitution de travaux développés dans le cadre de l'Université Paris 8.

Deux modalités d'organisation ont été réfléchies pour parfaire l'expression du pouvoir d'agir des habitants et coopérateurs.:

- La création de commissions
- La création de groupes de travail.

### Les commissions

La création et le rôle des commissions apporte une dynamique à la conduite du projet social.

En développant une stratégie de gouvernance intermédiaire entre les instances formalisées dans les statuts (le Grand Conseil ou Assemblée générale), les participant.es du séminaire ont cherché à ouvrir des espaces de coopération plus opérationnels, plus pragmatiques et plus inclusifs.

Ce qu'est une commission

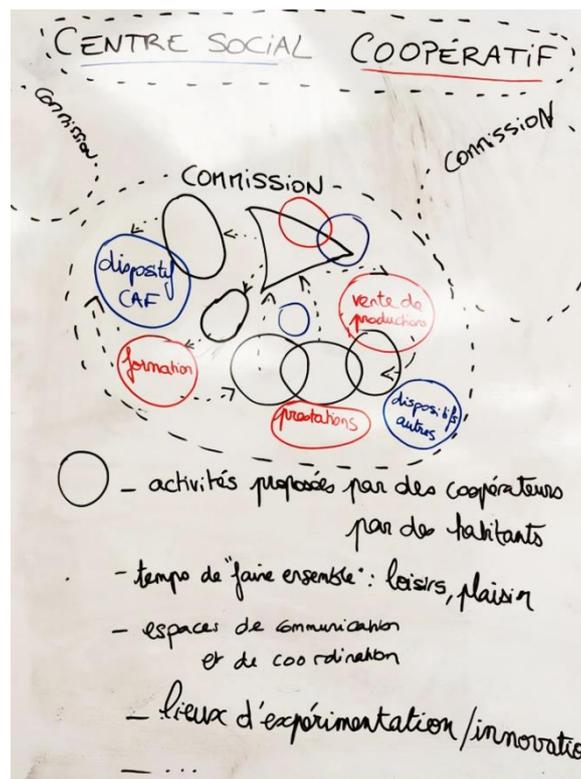
Un lieu ressources : garder des traces, des archives, de ce qui a été fait, des contacts utiles...

Ce que permet une commission :

- Veille sociale, subventions, stratégique
- Coordination logistique : Qui ? Quand ? Où ? Comment ?
- Information et communication (réseaux, compte-rendu, mettre en lien les groupes de travail)
- Articulation entre les actions subventionnées, les activités économiques, l'action recherche et l'expérimentation
- Gestion budgétaire : caisse de commission
- Gestion du matériel : rangement, utilisation, entretien, prêts, locations
- Espace, lieu pour se causer, faire le point, évaluer.

Qui compose les commissions

- Les commissions regroupent les coopérateurs ou partenaires non coopérateurs qui souhaitent participer aux réflexions, actions, projets en cours.
- La commission travaille en lien avec un.e salarié.e du 110



Information et communication

Chaque commission dispose d'un espace dédié dans un nuage informatique – cloud computing (accès à des services informatiques (serveurs, stockage, mise en réseau, logiciels) via Internet à partir d'un fournisseur).

Les groupes de travail :

La distinction entre les commissions et les groupes de travail porte sur deux points :

La longévité : une commission est « permanente » alors qu'un groupe de travail est ponctuel. Il se dissout lorsque le point traité a fait l'objet d'une production concrète.

L'objet : un groupe de travail s'intéresse à un sujet en particulier. Un groupe de travail est en lien, si possible, avec une ou des commissions existantes. Le groupe de travail permet de ce point de vue de travailler sur des sujets transversaux.

*L'articulation entre les différentes instances de la SCIC*

Le Groupe de travail nourrit la ou les commissions.

Les Commissions sont coordonnées dans le Comité d'animation.

Le comité d'animation fait part de l'avancée des travaux au Grand Conseil.

Groupe de travail	Commission	Comité d'animation	Grand Conseil
→ créé dans le but de mener un projet -	→ créée pour répondre à un enjeu identifié	regroupe régulièrement un représentant de chaque Commission	rassemble tous les corps
⚠ doit être lié à une ou plusieurs commissions	⚠ passe à désigner un référent pour la prochaine réunion du Comité d'animation + garde des traces via des compte-rendus	Rôle : - coordination d'actions transversales - flux d'informations (réception et diffusion de l'info : newsletter, mail, affichage...) - accueil de nouveaux qui souhaitent proposer un projet.	Rôle : - écoute - discussion - grandes décisions - grandes orientations - actions commissions - changements officiels - candidatures nouveaux corps
		En lien avec direction référentielle ?	

Si certaines décisions relèvent d'une Assemblée générale, une AG Extraordinaire ou une AG Ordinaire est alors convoquée.

*Les commissions en 2020*

- Cuisine  
En lien avec l'activité économique de l'atelier cuisine et les activités qui s'y développent (bénévoles : 3 - salarié : 1)

- Communication  
Site internet, communication interne, communication externe, visuels, ... sont à l'affiche de la commission. (bénévoles : 1 – élue : 1 – salarié : 2)
- Economique  
Une réflexion indispensable et transversale sur le modèle économique de la Scic mais aussi les projets de développement, le suivi et l'analyse du budget prévisionnel/réalisé. (bénévoles : 6 – bénéficiaires : 1 – partenaires : 1 – salariés : 2)
- Evènement  
Cette commission en associe deux préalablement créées ; la commission son (un équipement son est disponible au CS Coop le 110), tout évènement créé au sein du CS Coop le 110 et la commission sortie. (bénévoles : 3 – bénéficiaires : 1 – salarié : 1)
- Jardin  
5 axes de travail : animation et pédagogie ; aménagement ; décoration ; accueil des habitant.e.s dans le jardin : Le 110 "hors les murs" ; accueil des projets d'habitant.e.s (bénévoles : 3 – salarié : 1)
- Loisirs Jeunes  
Cette commission a pour objet de définir le projet du CS Coop en direction des jeunes du quartier Grand Centre-Ville. (bénévoles : 1 – salarié : 1)
- Recherche  
elle est issue des travaux du séminaire. Les deux premiers thèmes développés ont été l'accueil, le modèle économique. (bénévoles : 7 – salarié : 1)
- Artisanat  
en lien avec la production des ateliers bois, coutures et tricot. La commission anime également la vente des productions. (bénévoles : 3 – salarié : 1)

Les groupes de travail en 2020 :

- Jeunesse  
Ce groupe de travail se réunit lorsque des projets de sorties ou d'animation jeunesse spécifiques sont créés sur l'initiative des jeunes. (bénévoles : 3 – salarié : 1)
- Règlement intérieur  
Ce groupe de travail a pour objectif la rédaction du projet de règlement intérieur qui sera ensuite validé en Grand Conseil puis en Assemblée générale. (bénévoles : 6 – élue : 1 – salariés : 2)

- **Modèle de direction**  
En lien avec la commission recherche, mise en place et analyse d'entretiens non directifs organisés avec les associés coopérateurs. (bénévoles : 2)
- **Four commun**  
Ce groupe de travail accompagne un projet déposé par une association partenaire du CS Coop le 110 en vue de la construction d'un four commun dans le jardin du CS Coop le 110 (projet initiative citoyenne 2019 – 2020 déposé par Le Four commun). (bénévoles : 1 – salariés : 1)

## 7. Elaboration du projet social 2020 – 2023

Au terme du séminaire d'évaluation du 1er projet social, du travail collectif de réappropriation et de réinvestissement du projet social par les coopérateurs, la définition d'un modèle d'organisation à expérimenter, ... mais également la prise en compte de l'environnement politique, socio-économique, socio-culturel et socio-éducatif de notre territoire, nous sommes en mesure de proposer une nouvelle architecture des priorités fondés sur la base des enjeux précédents.

### Une organisation au service de pôles d'activité

En 2020, les activités du CS Coop le 110 sont regroupées par pôles d'activité. Chacun des pôles d'activité se réfère à un ou plusieurs enjeux du projet social du CS Coop le 110. Le tableau ci-après illustre la notion de référents d'activités et les partenariats mis en place pour chacun des pôles.

Pôle d'activité	Référent.es/Animation-Pilotage
Cuisine	3 bénévoles 110 Le collectif du Pain levé et le Four Commun Coïncide
Jardin	5 bénévoles 110 YAKA Shaimâa Collectif du pain levé Collectif Haguette
Evénements	Les gitanes sans filtres Saint-Denis Ville au Cœur YAKA
Son	2 bénévoles du 110 YAKA Gospel
Expression corporelle	De l'encre sur les pieds (danse) A corps et à danse (danse)

Pôle d'activité	Référent.es/Animation-Pilotage
	Shaïmâa (danse) Elolongue (danse) Coïncide (théâtre)
Atelier bois	2 bénévoles du 110
Couture - Tricot	3 bénévoles du 110
Soutien scolaire	Tête en l'air Coïncide 5 bénévoles du 110
Cours de langue	2 bénévoles du 110
Accès aux droits	3 salarié.e.s du 110 PPV 93 La TRAME CAF 93 Raj'Ganawak

Les propositions issues des animations collectives menées en 2019 et début 2020 sont cohérentes avec les nouveaux enjeux du projet social. Ils répondent aux exigences suivantes :

- contribuer à la mise en œuvre d'actions retenues comme prioritaires
- identifier des enjeux transverses et complémentaires nécessaires au bon pilotage du projet
- vérifier l'adéquation entre les intentions du collectif et les attentes des habitants-usagers (consultation, participation, contribution)
- s'assurer que le projet reste viable dans un contexte local mouvant.

Les enjeux et les modalités d'accompagnement proposés par le CS Coop le 110, font référence à des thématiques cohérentes avec les nouveaux objectifs du Projet Social 2020-2023.

Par ailleurs trois thématiques apparaissent de façon transversale. Il s'agit d'axes liés à la création de la Scic, en cohérence avec la nature même de ce type d'organisation :

- Le développement économique
- La communication

- La recherche

## **Le projet social 2020 – 2023 : pertinence au regard des diagnostics et enjeux du territoire – Animation globale et coordination**

Il convient, à ce stade de l'élaboration de notre projet social d'identifier des réponses pertinentes au regard des situations sociale, éducative, économique et culturelle que nous avons décrites dans le chapitre *Le territoire et ses besoins*<sup>20</sup>. Il ne s'agit cependant pas de répondre à l'ensemble des besoins mis en évidence. Il s'agit de rendre visible le lien entre les besoins identifiés sur le territoire et les enjeux auxquels notre centre socioculturel coopératif peut contribuer.

### **L'enjeu n 1 : l'accueil dans toutes ses dimensions**

Il répond aux besoins de disposer de lieux identifiés où **chacun peut s'impliquer** dans des activités et visant **la participation de tous** sur des thématiques ayant trait à la famille, la parentalité, l'accès aux droits.

L'accueil tel que conçu par le CS Coop le 110 permet de rendre visibles les compétences et les ressources pour un faire ensemble. Ce « faire ensemble » s'appuie sur un fonctionnement coopératif visant la valorisation du pouvoir d'agir des habitants allant jusqu'à la création d'activités économiques.

L'accueil se décline à travers 5 dimensions : **ACCUEILLIR, ÉCOUTER, INFORMER, ORIENTER, VALORISER.**

### **L'enjeu n 2 : Petite enfance, enfance, jeunesse, familles et parentalité**

Il est développé dans un chapitre spécifique portant sur les Animations collectives familles :

- développer des actions collectives contribuant à l'épanouissement des parents et des enfants, au renforcement de la cohésion intra-familiale et aux relations et solidarités inter familiales ;
- coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- faciliter l'articulation des actions familles du centre social avec celles conduites par les partenaires du territoire.

---

<sup>20</sup> Cf infra

### **L'enjeu n 3 : Accès aux droits, inclusion et insertion**

Les diagnostics réalisés montrent que les habitants de notre secteur d'intervention sont majoritairement fragilisés, isolés, mal informés, peu outillés... mais développent leur propres savoirs faire...

Cet enjeu est également destiné aux personnes en situation de handicap, fragilisées par une difficulté avec l'écrit, la lecture ou encore la compréhension.

La stratégie développée consiste à accompagner, c'est-à-dire partir de là où sont les personnes afin d'aller là où elles le souhaitent

Il consiste également à créer des liens avec les acteurs qui assurent, selon leurs missions, des accompagnements social et professionnel des jeunes et des adultes quels que soient les milieux dans lesquels ils les exercent.

### **L'enjeu 4 : Vivre ensemble, culture, éducation et initiatives citoyennes**

Les besoins au niveau de notre secteur d'intervention portent sur la création d'un lieu de convivialité, de création de liens. Il s'agit de rencontrer du monde, s'ouvrir... Faire et vivre ensemble. Pour cela, les idées ne manquent pas : un lieu d'exposition artistique d'ici et d'ailleurs, un lieu de bricolage, un lieu de rencontre, de manifestations culturelles d'animations culturelles à travers des cinés-débat, des spectacles, des fêtes. Bref, en quelques sortes un lieu de fête et un lieu de faits.

Ce vivre ensemble passe également par un espace de partage, de dons d'objets sous la forme de collecte et recyclerie, de vente d'objets et de vêtements, de jouets, ...

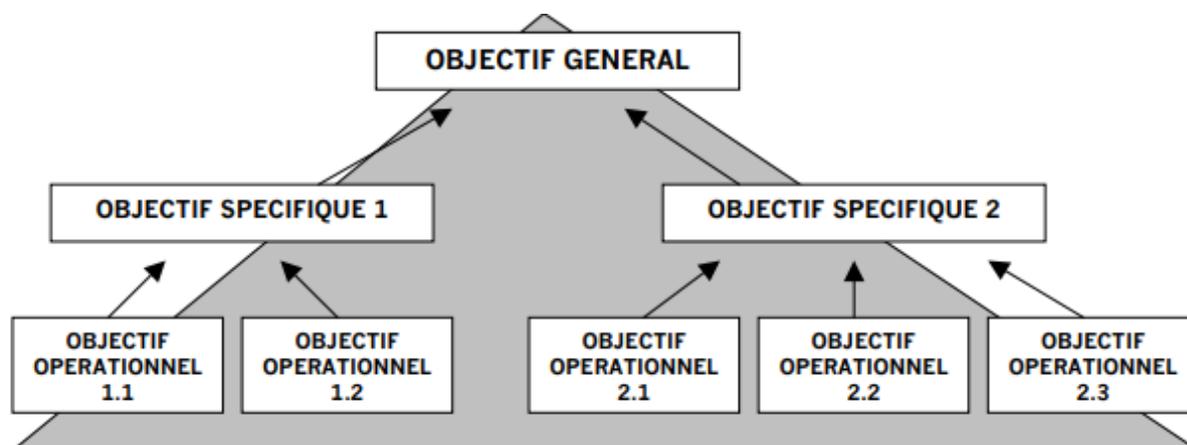
Bourses d'échanges - Dépannage - Échange de services : garde d'enfants contre bricolage, couture...

Autant d'initiatives qui peuvent portées par le CS Coop le 110 mais sont également développées par les acteurs sociaux et solidaires du quartier Centre-ville Basilique. Développer leurs activités dans ces domaines au sein du Cs Coop le 110 est également une demande à laquelle nous souhaitons répondre.

## Le projet social : une systémique d'objectifs

La présentation du projet social en systémique a deux intérêts :

- La systémique permet de rendre lisible et visible les liens établis par la programmation entre trois niveaux :
  1. Besoins et demandes
  2. Enjeux et objectifs
  3. Ressources développées et actions
- La systémique permet une évaluation à priori puis à posteriori de la cohérence de la programmation. Les objectifs sont hiérarchisés sur trois niveaux : objectif général, objectif spécifique et objectif opérationnel. On peut les représenter sous une forme pyramidale.



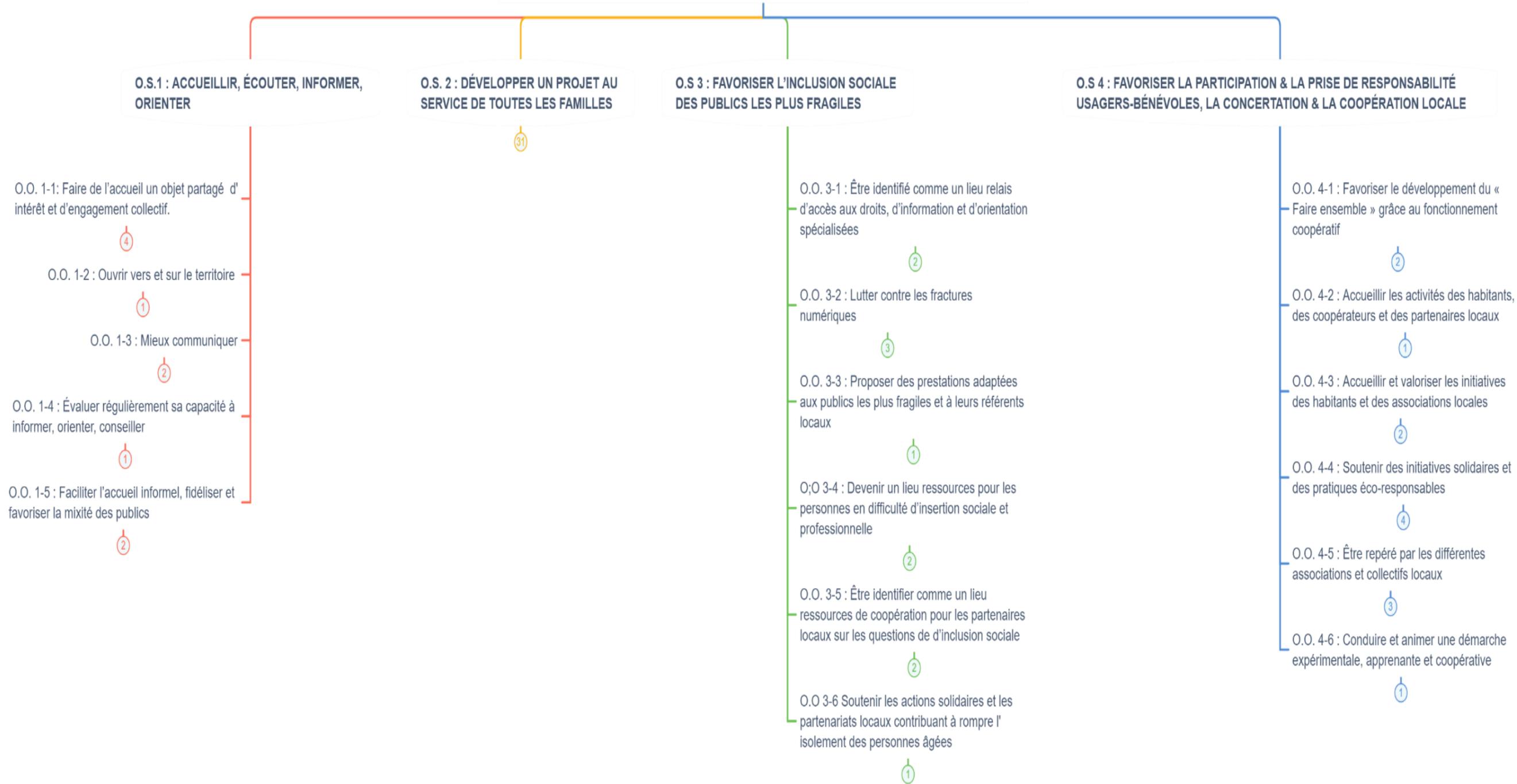
Pour atteindre l'objectif général, il faut atteindre à la fois les objectifs spécifiques 1 et 2 – étant suggéré par le modèle que pour atteindre par exemple l'objectif spécifique 1, il faut atteindre à la fois l'objectif opérationnel 1.1 et l'objectif opérationnel 1.2

La démarche de programmation oblige à l'atteinte de tous les objectifs opérationnels. - Si tous les objectifs opérationnels sont atteints, et si le programme est bien conçu, alors les objectifs spécifiques et l'objectif général sont automatiquement atteints. Il convient de définir les critères d'évaluation et indicateur pour chacun des objectifs.

La définition de l'objectif général de ce projet social répond à la mission fixée par la Cnaf en avril 2009 (mission 3, programme 2) : *Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne.*



**Obj Général :**  
**Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne**  
 (Cnaf avril 2009 - mission 3, programme 2)



Commentaires : Les nombres sous les objectifs opérationnels indiquent le nombre d'actions rattachées à l'objectif. Celles-ci sont développées ci-après).

O.S. X = Objectif Spécifique suivi de son numéro d'ordre

O.O X-X = Objectif Opérationnel suivi du n° d'ordre de l'objectif spécifique auquel il est rattaché puis de son propre n° d'ordre)

### *Les actions du projet social au regard des objectifs opérationnels*

Les actions envisagées dans le cadre du projet social sont toutes rattachées à des objectifs opérationnels. Elles font de ce fait référence à un numéro d'ordre renseignant les n° d'ordre de l'objectif spécifique et opérationnel dont elles sont dépendantes : action X-X-x.

O.O. 1-1: Faire de l'accueil un objet partagé d'intérêt et d'engagement collectif.

Action 1-1-a Compléter l'offre d'accueil physique (salarial complémentaire, stages professionnalisants, ...)

Action 1-1-b Inviter les associé.es bénéficiaires à contribuer sous forme de volontariat (don de temps à l'entreprise)

Action 1-1-c Veillez au maintien d'un accueil respectueux

O.O. 1-1: Faire de l'accueil un objet partagé d'intérêt et d'engagement collectif.

O.O. 1-2 : Ouvrir vers et sur le territoire

Action 1-2-a Accueillir les projets émanant d'associations, de collectifs, de particuliers etc. n'étant pas coopérateurs-associés

O.O. 1-3 : Mieux communiquer

Action 1-3-a Elaborer un plan de communication

Action 1-3-b Constituer une commission dédiée à cette mission de visibilité

O.O. 1-4 : Évaluer régulièrement sa capacité à informer, orienter, conseiller

Action 1-4-a Définir un plan d'évaluation de nos actions

O.O. 1-5 : Faciliter l'accueil informel, fidéliser et favoriser la mixité des publics

Action 1-5-a Définir un modèle économique adapté aux différents publics

Action 1-5-b Création d'un Cyber-café associé à l'ouverture d'un café snack.

O.O. 3-1 : Être identifié comme un lieu relais d'accès aux droits, d'information et d'orientation spécialisées

Action 3-1-a Favoriser par des permanences adaptées: l'accès aux droits et la médiation sociale (Caf, Partenaires Pour la Ville 93, La Trame, GEM, ...)

Action 3-1-b Formaliser et coordonner des partenariats avec les structures et réseaux socio-éducatifs

O.O. 3-2 : Lutter contre les fractures numériques

Action 3-2-a Promouvoir le Point info numérique Caf

Action 3-2-b Développer une permanence accès libre cyber espace

Action 3-2-c Faciliter l'accès au numérique pour tous les publics

O.O. 3-3 : Proposer des prestations adaptées aux publics les plus fragiles et à leurs référents locaux

Action 3-3-a Co-développer des activités à destination des publics empêchés et à leurs familles : malades en souffrance psychique, personnes handicapées, familles d'incarcérés.

O;O 3-4 : Devenir un lieu ressources pour les personnes en difficulté d'insertion sociale et professionnelle

Action 3-4-a Proposer des activités favorisant l'inclusion sociale de jeunes et d'adultes écartés de l'emploi:(ateliers linguistiques, atelier de remobilisation, offre de stages, aide aux projets,...)

Action 3-4-b Organiser des forums, du compagnonnage ou des opérations de parrainage social et éducatif

O.O. 3-5 : Être identifier comme un lieu ressources de coopération pour les partenaires locaux sur les questions de d'inclusion sociale

Action 3-5-a Mobiliser le réseau local

Action 3-5-b Organiser chaque année des journées Portes Ouvertes et une « grande assemblée générale du quartier »

O.O. 3-6 Soutenir les actions solidaires et les partenariats locaux contribuant à rompre l'isolement des personnes âgées

Action 3-6-a Développer des activités régulières et ponctuelles et développer des services adaptés aux personnes âgées

O.O. 4-1 : Favoriser le développement du « Faire ensemble » grâce au fonctionnement coopératif

Action 4-1-a Animer la vie coopérative du CS Coop le 110

Action 4-1-b Intégrer les habitants du quartier dans la vie quotidienne du centre social

O.O. 4-2 : Accueillir les activités des habitants, des coopérateurs et des partenaires locaux

Action 4-2-a Organiser et coordonner la mise à disposition des moyens logistiques de la structure : matériel, salles, ...

O.O. 4-3 : Accueillir et valoriser les initiatives des habitants et des associations locales

Action 4-3-a Développer un programme de manifestations culturelles (expo, café concerts, séances de ciné-club, ...)

Action 4-3-a Organiser des soirées conviviales pour tous

O.O. 4-4 : Soutenir des initiatives solidaires et des pratiques éco-responsables

Action 4-4-a Créer des espaces en accès libre dédiés à l'échange

Action 4-4-b Organiser des temps dédiés aux échanges ou aux ventes d'occasions

Action 4-4-c Mettre à disposition des espaces de communication : annonces, propositions, invitations,...

Action 4-4-d Promouvoir l'espace dédié à l'expo-vente des réalisations des coopérateurs

O.O. 4-5 : Être repéré par les différentes associations et collectifs locaux

Action 4-5-a Mise à disposition des salles et matériels pour différents événements ( simple réunion à festival..)

Action 4-5-b Accueillir des Permanences administratives d'associations

Action 4-5-c Être un lieu d'aides au projets aux associations, collectifs

O.O. 4-6 : Conduire et animer une démarche expérimentale, apprenante et coopérative

Action 4-6-a Développer une action recherche portant sur la coopérative.

## **Le projet social 2020 – 2023 : pertinence au regard des diagnostics et enjeux du territoire – Animation collective familles**

Cet enjeu fait partie intégrante de notre projet social. Nous l'avons en effet vu, la population de notre territoire d'intervention présente certaines caractéristiques ayant trait notamment à

- la composition des foyers : présence importante de familles monoparentales (près de 42%) dans des logements relativement petits et avec un taux d'insalubrité important ;
- la pyramide des âges : une forte représentation de la population jeune.

Il s'agit pour nous de développer des animations collectives visant à

- favoriser l'épanouissement des parents et des enfants,
- renforcer la cohésion intra-familiale et les relations et solidarités inter familiales ;
- coordonner les actions et services de soutien à la parentalité développés au sein du centre social ;
- faciliter l'articulation des actions familles du CS Coop le 110 avec celles conduites par les partenaires du territoire.

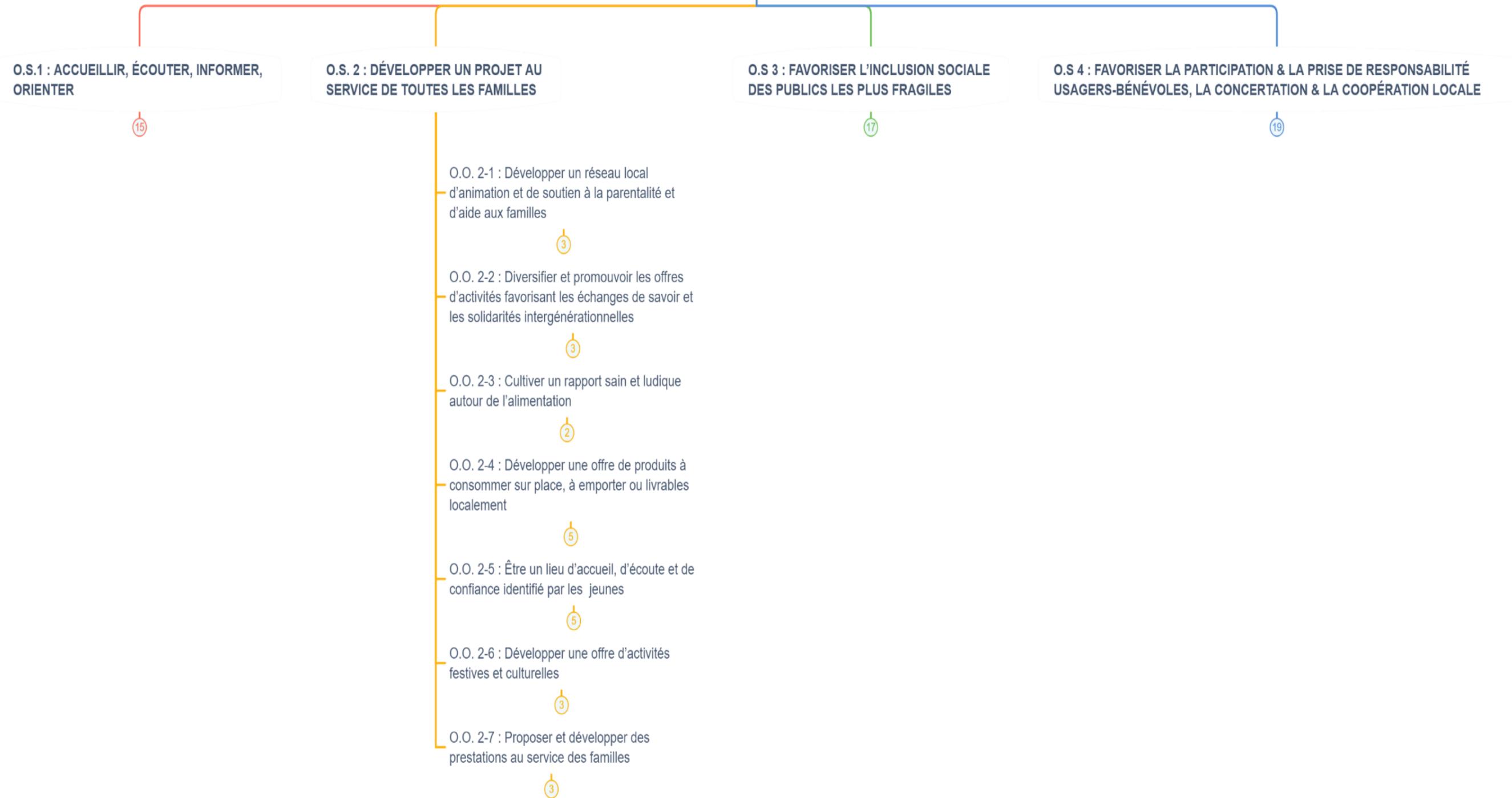
Les besoins repérés sur le territoire portent l'accent sur

- La prise en compte des besoins des familles les plus vulnérables : accès aux droits, accès au logement, à l'emploi, à la santé
- La création d'espaces favorisant les activités intergénérationnelles intégrant la question de la mixité sociale.
- Des propositions de sorties familiales dans le cadre de loisirs ou d'un service de voyages (en lien avec l'ANCV.
- La prise en compte d'activités familiales s'inscrivant dans des parcours de vie : Cuisine du monde – Echanges de pratiques entre habitants autour de la parentalité.
- La prise en compte de la place des jeunes.

Concernant ce dernier point, nous souhaitons contribuer de façon plus spécifique en répondant à l'appel à projet lancé par la Caf 93 et intitulé Prestation sociale Jeune. Nous souhaitons bénéficier d'un accompagnement visant la prise en charge des :

- Frais de formation et démarches de validation des acquis de l'expérience (VAE),
- Frais relatifs à la réalisation d'un diagnostic présentant les enjeux du territoire sur le champ de la jeunesse, visant à faire évoluer le projet de la structure,
- Frais d'accompagnement au changement.

**Obj Général :**  
**Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne**  
 (Cnaf avril 2009 - mission 3, programme 2)



Commentaires : Les nombres sous les objectifs opérationnels indiquent le nombre d'actions rattachées à l'objectif. Celles-ci sont développées ci-après).

O.S. X = Objectif Spécifique suivi de son numéro d'ordre

O.O X-X = Objectif Opérationnel suivi du n° d'ordre de l'objectif spécifique auquel il est rattaché puis de son propre n° d'ordre)

### *Les actions de l'animation collective familiale au regard des objectifs opérationnels*

Les actions envisagées dans le cadre de l'animation collective familiale sont toutes rattachées à des objectifs opérationnels. Elles font de ce fait référence à un numéro d'ordre renseignant les n° d'ordre de l'objectif spécifique et opérationnel dont elles sont dépendantes : action X-X-x.

O.O. 2-1 : Développer un réseau local d'animation et de soutien à la parentalité et d'aide aux familles

Action 2-1-a Coordonner et animer un projet fédérant l'ensemble des acteurs locaux agissant en direction de familles (PMI-CAF-services municipaux-associations)

Action 2-1-b Porter une attention particulière aux familles monoparentales

Action 2-1-c Proposer un café des habitants sur des thématiques ciblées au préalable

O.O. 2-2 : Diversifier et promouvoir les offres d'activités favorisant les échanges de savoir et les solidarités intergénérationnelles

Action 2-2-a Proposer des activités parentales, familiales et intergénérationnelles : savoirs domestiques, activités d'éveil et de motricité

Action 2-2-b Rythmer la programmation (périodes scolaires/ périodes vacances) et superviser ces actions par l'équipe de salarié.es.

Action 2-2-c Communiquer vers les familles afin d'ouvrir ces temps à un public élargi.

O.O. 2-3 : Cultiver un rapport sain et ludique autour de l'alimentation

Action 2-3-a Co-animer des ateliers d'échanges de savoirs faire culinaires (propositions de bénévoles non abouties)

Action 2-3-b Proposer des ateliers cuisine-santé centrés sur les pratiques et les habitudes alimentaires

O.O. 2-4 : Développer une offre de produits à consommer sur place, à emporter ou livrables localement

Action 2-4-a Organiser une chaîne de production et de vente de produits consommables sur place ou à emporter

Action 2-4-b Conforter et développer le service de ventes de prestations culinaires livrables localement

Action 2-4-c Créer au moins 1 ETP (cuisine, ménage,...)

Action 2-4-d Mobiliser un réseau de producteurs responsables

Action 2-4-e Initier un projet autour d'un four à pain traditionnel

O.O. 2-5 : Être un lieu d'accueil, d'écoute et de confiance identifié par les jeunes

Action 2-5-a Proposer un espace adapté pour échanger, créer, inventer,...

Action 2-5-b Accompagner vers une démarche responsable et citoyenne : étude, travail, stage etc..

Action 2-5-c Développer des actions de prévention et de promotion santé

Action 2-5-d Sensibiliser sur réseaux sociaux... en lien avec notre Promeneur du net

Action 2-5-e Développer de nouveaux partenariats institutionnels : ARE, CASADO,...

O.O. 2-6 : Développer une offre d'activités festives et culturelles

Action 2-6-a Programmer régulièrement des sorties de loisirs et des mini-séjours auto-organisés ou accompagnés

Action 2-6-b Co-organiser des événementiels à caractère familial

Action 2-6-c Co-organiser des sorties culturelles en lien avec l'Office du Tourisme et renforcer le partenariat avec l'ANCV

O.O. 2-7 : Proposer et développer des prestations au service des familles

Action 2-7-a Appliquer une politique tarifaire en adéquation avec les moyens des familles (quotient familial)

Action 2-7-b Développer des outils et des services facilitant la vie quotidienne des parents (garde, sorties d'école, aide domestique,...)

Action 2-7-c Proposer des modes de garde collectifs ponctuels (évènementiels) Action 1-1-d Valoriser, affirmer et réaffirmer les compétences individuels et collectives

## L'évaluation de notre projet social :

Les questions évaluatives que nous engagerons pour évaluer le projet social du Cs Coop le 110 sont les suivantes

### *Un équipement de quartier à vocation sociale globale*

Notre centre est ouvert à l'ensemble de la population habitant à proximité. Il offre accueil, activités et services à finalité sociale. Il assure une fonction d'animation à la fois globale et locale. Ces derniers sont conçus en cohérence avec le projet de la structure et impliquent la participation des habitants et la concertation avec les partenaires.

Nous souhaiter éclairer, dans notre évaluation, les questions suivantes et nous indiquons des indicateurs (indic) à titre d'exemple :

Le CS Coop le 110 s'adresse-t-il à l'ensemble de la population de la zone géographique ? Indic : diversité géographique et socioculturelle, éco et éducative.

- Le CS Coop le 110 a-t-il une attention particulière pour les familles et les personnes confrontées à des difficultés sociales, économiques ou culturelles ? Indic Diversité socio-économique et culturelles. Croisement avec les réponses apportées
- Comment le CS Coop le 110 prend-il en compte l'ensemble des aspirations des habitants ? Indic Croisement entre demandes et réponses par sociogramme.
- La sélection et la nature des activités et des services proposés traduisent-elles la finalité sociale du centre ? Indic Cohérence interne du projet social.

### **Un équipement à vocation familiale et pluri-générationnelle**

Lieu de rencontres et d'échanges entre les générations, le CS Coop favorise le développement des liens familiaux et sociaux. Il contribue à dynamiser le tissu social.

- Quelle est l'offre de services et d'activités destinée aux familles ?
- Le CS Coop le 110 favorise-t-il des échanges et/ou des actions de solidarité intergénérationnelle ?
- Les actions destinées aux jeunes sont-elles adaptées à leurs conditions de vie et à leurs aspirations propres ?

## **Un lieu d'animation de la vie sociale**

Le CS Coop suscite la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions les concernant. Il a vocation à promouvoir la vie associative.

- Le CS Coop le 110 suscite-t-il la participation des usagers et des habitants à la définition des besoins, à l'animation locale, aux prises de décisions les concernant ?
- Le CS Coop le 110 est-il un lieu de promotion de la vie associative ?

## **Un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices**

Compte tenu de son caractère généraliste, le centre social initie une action sociale concertée et négociée avec les différents acteurs locaux. Le centre social a pour vocation de contribuer au partenariat local et de susciter son développement.

- Le CS Coop le 110 prend-il l'initiative d'une action sociale concertée ?
- Le CS Coop le 110 a-t-il contribué à une action sociale concertée ?
- Le CS Coop le 110 est-il un lieu de concertation des partenaires et notamment des associations ?
- Cette concertation permet-elle de mettre en commun des éléments de connaissance des besoins des habitants, des potentialités des populations et des ressources locales ?

## 8. Les moyens temporels, humains et matériels

### Stratégie RH adoptée et perspectives de développement proposées

L'année 2020 aura permis le transfert des salariés de l'association Coopérance vers le CS Coop le 110. Cette équipe était constituée de 6 personnes au premier trimestre 2020. Sur les 6 personnes en poste, 2 ont démissionné, en avril 2020, à l'occasion de ce transfert :

- Mme Nadia Merackhi, chargée de mission de Coopérance assurant les fonctions de direction, a souhaité partir de la région Ile-de-France.
- Mme Sabine Basset assurait les fonctions de référente famille et a souhaité reprendre un cursus universitaire. Mme Sabine Basset a assuré la période de transition entre son départ (1<sup>e</sup> avril 2020) et le recrutement de la nouvelle référente famille (septembre 2020) en tant qu'associée bénévole.

#### CHIFFRES CLÉS EN SEPTEMBRE 2020

**7** postes créés

**4,55** Equivalent  
Temps Plein Travaillé  
(ETPT)

**6** salariés sur 7  
résident à proximité du  
CS Coop le 110

Toutes deux restent cependant associées coopératrices.

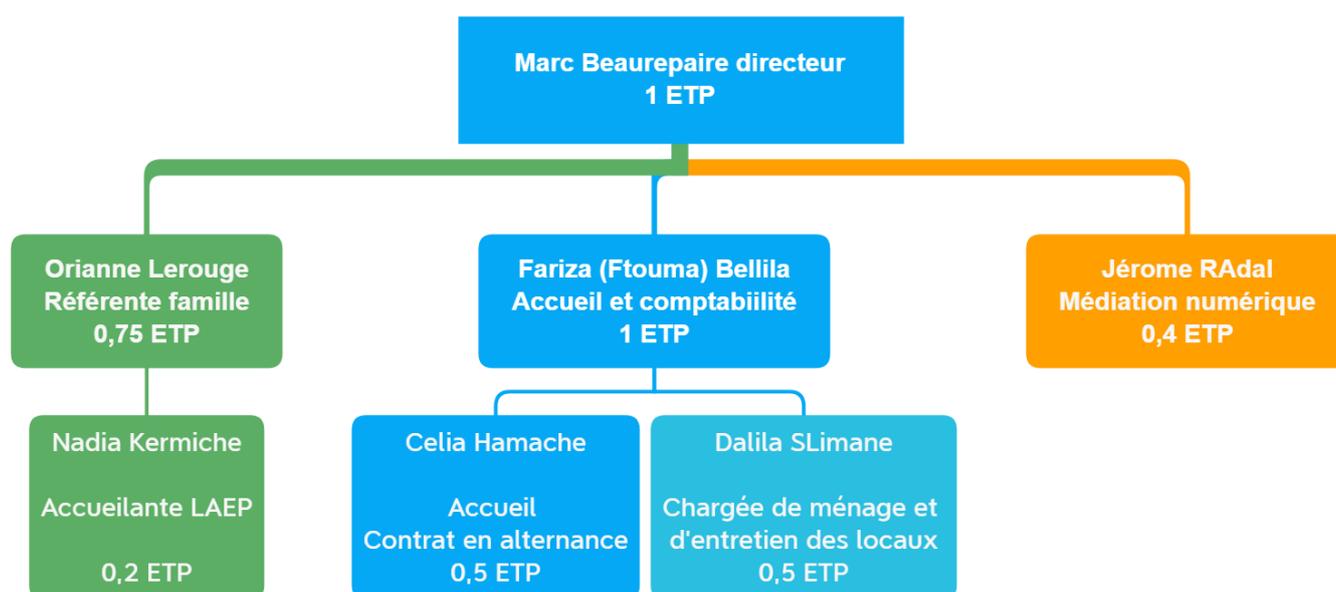
Le Cs Coop le 110 a dû faire face, pour le recrutement des deux postes vacants, à la situation sanitaire liée à la Covid-19.

- Le poste de direction a fait l'objet du recrutement de M Marc Beaurepaire selon les modalités suivantes :
  - du 1<sup>e</sup> mars au 31 mars 2020, dispositif de période de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP)
  - du 1 avril au 31 juin 2020, mission de management de transition
  - à partir du 1<sup>e</sup> juillet 2020, embauche en tant que salarié en CDI
- la référente famille a été recrutée le 29 juin 2020. Mme Oriane Lerouge, prenant ses fonctions le 17 août 2020.

Pour renforcer la fonction accueil du CS Coop le 110, nous avons recruté Madame Celia Hamnach en Contrat d'apprentissage. Elle intègre en septembre 2020 un BAC Pro Accueil et relation clients et usagers (ARCU) délivré par le Centre de Formation et d'Apprentissage Stephenson de Paris à la suite de deux stages à l'accueil du CS Coop le 110, l'un en 2018 et l'autre fin 2019. Elle prend ses fonction le 21 septembre 2020.

L'engagement initial de recruter les salarié.e.s du CS Coop le 110 localement a été réalisé : au mois de juin 2020, exceptée la personne assurant les fonctions de Direction, toutes les autres habitent le territoire communal et plus particulièrement sur le centre-ville. Ces 5 salarié.e.s sont domiciliées à proximité immédiate du centre social (Cité Gabriel Péri).

### Organigramme équipe salariée du 110 au 31 décembre 2019<sup>21</sup>



### Droits de salarié.es :

Médecine du travail (visite médicale pour tous.tes les salarié.e.s et visite sur site pour améliorer les conditions de travail) et reconnaissance des droits à la formation professionnelle dans le cadre de la convention collective ont également été mis en œuvre courant 2019.

### Évolution des postes

En ce début de nouveau projet social, le Cs Coop le 110, après la phase d'amorçage, entre dans une phase de développement. Le présent projet social nécessite d'avoir les moyens à hauteur de

<sup>21</sup> Les fiches de postes sont jointes en annexe

nos ambitions. Ce chapitre permet d'envisager, de façon prospective, l'évolution des dynamiques humaines à mobiliser :

- en vue d'un accueil dans toutes ses dimensions :

- À destination de l'ensemble du public fréquentant le CS Coop

#### **Création d'un poste accueillant**

Augmenter le temps d'accueil du public avec accompagnement personnalisé : nous y avons déjà contribué par l'embauche de Celia Hammouche en contrat en alternance. + 0,5 ETP

#### **Augmentation du temps de travail poste entretien**

Augmenter le temps de travail de la personne chargée du ménage, dans le cadre des mesures sanitaires et afin d'éviter les risques liés aux pandémies. + 0,20 ETP

#### **Augmentation du temps de travail Accueillante Laep**

Augmenter le temps de travail de la personne de l'accueil des parents et enfants du Laep + 0,08 ETP

- À destination de public jeune fréquentant le CS Coop le 110

#### **Création Poste animation**

Programmation 2021 : Création d'un poste animateur à mi-temps afin d'initier la démarche de mise en place de la prestation sociale Jeune. + 0,5 ETP

Programmation 2021 – 2023 : Augmentation du temps d'animation en vue du développement de la prestation sociale Jeune – intégrant la mission de lutte pour une meilleure démocratie numérique. + 0,5 ETP

- Favoriser l'inclusion sociale des publics les plus fragilisés

#### **Augmentation du temps de travail : Poste référente famille**

En vue du développement de la mission de Médiation Sociale Partagée (amélioration de l'accès aux droits des allocataires) et de l'accès aux droits + 0,25 ETP

- En vue du développement économique du CS Coop le 110
  - Développement des activités économiques

**Créations Poste de développement économique**

Création de deux postes à mi-temps dès l'année 2021 afin d'assurer le développement des activités cuisines et de la vente des productions couture et bois réalisées dans le cadre des ateliers du CS Coop le 110

2 x 0,5 ETP

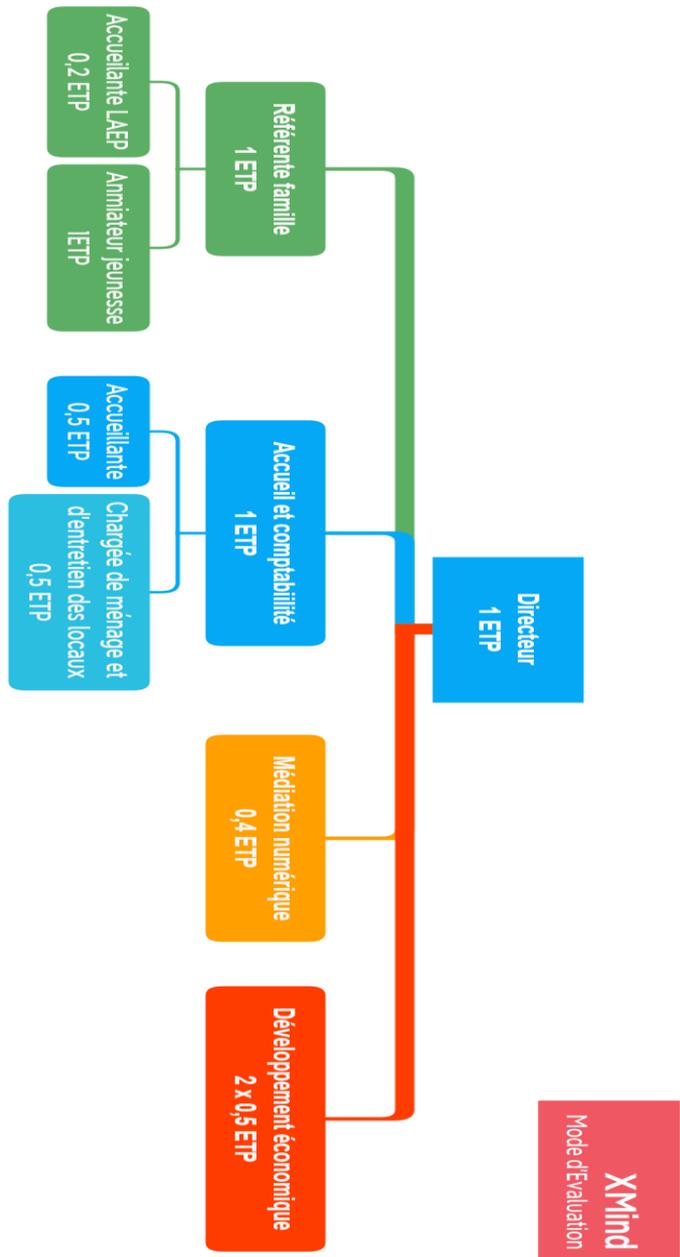
*Evolution des Postes en équivalent temps plein*

Poste	2020		2021	
	ETPT	H/Sem	ETPT	H/Sem
Accueil	+ 0,50	17,5		
Référent Famille - Actions éducatives	+0,25	8,75		
Accueillante LAEP			0,09	3
Animation Enfance/Jeunesse			2X0,50	35
Entretien-Ménage	+0,20	7		
Développement économique	0,5	17,5	0,5	17,5
<b>TOTAL</b>	<b>+ 1,45</b>	<b>50,75</b>	<b>+ 1,59</b>	<b>55,5</b>

## Projection dans le temps des embauches 2020 - 2021

Période	Evolution des postes
Janvier 2020	<b>6</b> salariés <b>3,85</b> ETPT)
Septembre 2020	<b>7</b> salariés Augmentation du temps de travail entretien-ménage + 0,2 ETPT Augmentation du temps de travail accueillante +0,5 (contrat d'apprentissage) <b>4,55</b> ETPT
Novembre 2020	<b>8</b> salariés Augmentation du temps de travail référente famille – action éducative = 0,25 ETPT Embauche d'un agent de développement économique (activité cuisine) +0,5 ETPT <b>5,30</b> ETPT
Janvier 2021	<b>8</b> salariés Augmentation du temps d'accueillante Laep +0,09 ETPT <b>5,39</b> ETPT
Février 2021	<b>9</b> salariés Embauche d'un animateur jeunesse Embauche d'un agent de développement économique (activité vente de produits finis) +0,5 ETPT <b>6,39</b> ETPT
Septembre 2021	<b>9</b> salariés Augmentation du temps de travail animation jeunesse +0,5 ETPT <b>6,89</b> ETPT

Nouvel organigramme 2020 - 2021



Organigramme CS Coop le 110 - Année 2021

Année	PILOTAGE et COORDINATION				LOGISTIQUE	ACTIVITES	
	PERSONNEL	DIRECTION	ACCUEIL	COMPTABILITE GESTION		INSTANCES DE DECISIONS ET DEPENSES SERVANT LE PROJET SOCIAL	SECTEURS D'ACTIVITÉS...
2020	Directeur	1					
	Référent famille						0,75 puis 1
	Chargée d'accueil LAEP						0,20
	Secrétaire comptable		0,50	0,40	0,10		
	Chargé d'accueil		0,30		0,20		
	Comptable			0,12			
	Agent d'entretien				0,5 puis 0,70		
	Médiateur numérique					0,20	0,20
	Chargé de dév. économique					0,40	
	Chargée d'accueil LAEP						0,09
2021	Chargé de dév. économique					0,40	
	Animateur jeunesse					0,2 puis 0,7	

XX affectation principale

xx affectation possible si la fiche de poste le mentionne clairement

## 9. Budget annuel du Centre socioculturel

L'exercice 2019 a été le premier exercice complet de la préfiguration du CS Coop autour d'une activité de Centre socioculturel.

L'année 2020 devait permettre de dimensionner le CS Coop à la hauteur de ses engagements initiaux mais également en prenant en compte les évolutions de postes présentées dans les chapitres précédents et permettant de répondre aux demandes et aux besoins identifiés.

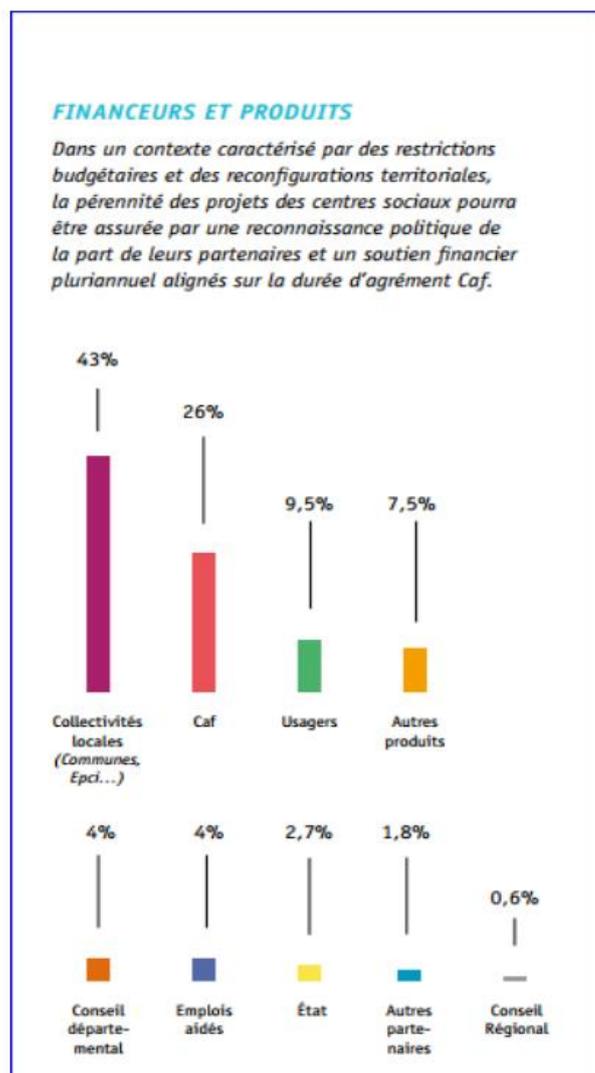
Le budget annuel du CS Coop présente la particularité d'avoir été conduit jusque fin mars 2020 par l'association Coopérence puis à partir d'avril par le CS Coop le 110 Scic SAS. C'est pourquoi la partie budgétaire propose trois documents : un budget annuel ; un budget pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020 et un budget se rapport au mois d'avril à décembre 2020.

### La question des ressources financières

Pour mémoire, il convient de revenir ici sur l'ambition évoquée dans le 1er projet social porté par Coopérence qui justifiait notamment du point de vue économique le passage en société coopérative d'intérêt collectif.

Le schéma extrait (ci-contre) des travaux de l'Observatoire national des centres sociaux illustre de façon significative la façon dont sont construits les équilibres des ressources financières pour bon nombre de centres en France.

Les deux premiers pourvoyeurs de moyens financiers et valorisés (ex. mise à disposition de locaux ou location à tarif négocié) apparaissent clairement ici comme :



1. En première ligne les collectivités territoriales de proximité (Comme, communauté de communes)
2. La Caisse d'Allocations Familiales départementale

La part des financements publics est et restera nécessaire pour assurer les missions déléguées par la CAF et la Ville. Le budget du CS Coop le 110 comprend cependant également une partie budgétaire qui correspond au lancement de ses activités économiques. Cet équilibre systémique financier repose sur les postes ressources suivants :

- Ventes de produits finis
- Ventes de prestations de service

Concernant ces options de ventes de biens et de services, nous avons procédé à quelques estimations sur des volets productifs prédéfinis à savoir :

- La vente de prestations culinaires grâce à l'aménagement progressif d'une cuisine semi-professionnelle
- La mise à disposition ponctuelles de m<sup>2</sup>
- La vente de produits manufacturés dans nos ateliers

## 10. Conclusion

Ce projet social a pour visée de projeter l'activité de notre centre socioculturel coopératif sur 4 années. Fruit d'une démarche de concertation qui a nécessité la participation de tous, il s'inscrit également dans un temps et un rapport au temps particulier. Le confinement qui en ce début d'année 2020 a touché particulièrement la Seine Saint Denis et plus spécifiquement encore la Ville de Saint Denis a provoqué de nombreux questionnements. Ouverture, fermeture, activités dans les murs, hors les murs... Il s'est agi pour nous d'inventer, de respecter le pouvoir d'agir des habitants. D'oser affirmer que le pouvoir d'agir d'un collectif autour d'un centre social ne se résume pas à l'action en tant que telle ; que le principe qui consiste à dire les limites de sa propre action, tout en respectant et en tentant d'appuyer l'action de personnes, de structures plus à même d'entreprendre utilement prévaut sur l'action pour l'action.

Il convient de préciser que nombre des associé.e.s coopérateur.trice.s du CS Coop le 110 sont impliqués dans la société civile.

Cela a eu deux effets :

- l'inaction ou l'action réduite était pesante pour certains ;
- la mise en évidence d'une nécessaire coordination de nos actions dans les réseaux d'accompagnement de la population durant la période de confinement. Cela a concerné la fabrication de masques mais aussi la question de l'aide alimentaire. Une coordination informelle a été assurée au sein du CS Coop le 110 en ce qui concerne l'aide alimentaire. Fallait-il pour autant devenir lieu de stockage, de distribution ? Le Grand Conseil mis en place au sein du CS Coop le 110 a joué son rôle d'animation du réseau d'associés. Il a proposé une résolution adoptée à la majorité lors de l'assemblée générale du 20 mai. Elle a mis en pratique le principe de subsidiarité.

Entreprise d'économie social et solidaire ayant choisi de concilier la place d'un centre socioculturel et le développement économique autour d'activité valorisant le pouvoir d'agir des habitants, le CS Coop tente à sa manière d'inventer un espace particulier en tant qu'acteur d'un développement social local. A ce titre le recours aux modèles de l'utilité sociale est cohérent avec nos orientations. Durant les 4 années qui viennent nous nous engageons à analyser nos pratiques et notre contribution à la lumière de ce questionnement évaluatif. Mais comme le suggère Louise Potvin<sup>22</sup> à travers sa tresse de l'évaluation, il ne saurait y avoir d'évaluation sans action sauf à faire preuve d'absence d'implication sociale ou d'utilité sociale.

Une place donc à inventer dans un « monde d'après » qui ne peut, dans un premier temps se dessiner mais nécessitera d'être esquissé.

---

<sup>22</sup> Louise Potvin (FCRSS-IRSC) Approches communautaires et inégalités de santé Université de Montréal

Pour le Cs Coop le 110, il s'agit dans un premier temps de prendre le temps de la réouverture des locaux. Comment en effet, après un temps de confinement ne pas prendre en compte cette nécessité de réinvestir l'espace public. Hors les murs... Aller vers et non faire venir. C'est l'un de premiers enseignements de cette « étrange période ». Cela passe par des tables de concertations animées sur la place publique.

L'individuel et le collectif : autre défi post-confinement. La crise sanitaire a vu des familles contraintes à « se supporter ». Elle a également mis en évidence des liens familiaux « supportifs ». De profondes inégalités et inéquités sociales ont été révélées et amplifiées lors de cette crise sanitaire. L'étude de Christine Bellavoine du Secteur des études locales de la Mairie de Saint Denis (Mai 2020) renseigne l'impact social de la crise sanitaire à l'échelle de la Ville. L'extrait ci-contre pose la question de la place des acteurs du développement social local dans cet après crise. En ce qui concerne le CS Coop le 110, cela vient confirmer notre choix de contribuer de façon coopérative à cette meilleure articulation entre le développement économique et le développement social local à l'échelle de notre quartier.

De nouveaux développements sont en perspective. Nous nous inspirons pour cela d'initiatives qui ont fait leurs preuves : la conserverie sociale locale de Metz, Rebelle et sa conserverie d'Aubervilliers, le Labo de l'Île Saint Denis sont autant de

ressources pour notre projet d'activités culinaires dans le respect des valeurs de l'ESS. Nous travaillons sur un modèle permettant de produire, à partir des surplus alimentaires du marché de

*Les besoins de la population liés à la perte d'emplois et de revenus ne pourront être absorbés par les seules forces de l'action sociale et de l'accompagnement individuel des ménages. Outre les questions des ressources, la question de l'accès aux droits et aux institutions sociales (incluant le recours le plus souvent nécessaire au numérique), prégnante sur la ville, risque de prendre une place encore plus importante (inscriptions pôle emplois, accès aux bourses relations CAF et CPAM...). L'accès à l'alimentation par le soutien aux initiatives locales, l'accompagnement de l'économie populaire sont autant de sujets déjà amorcés à l'échelle de la ville et de Plaine Commune, qui pourraient se développer. Si les politiques nationales visant à freiner l'exposition à la perte de revenus perdurent, elles devront s'accompagner d'une réflexion visant à développer des modèles économiques basés sur le développement local et l'utilité sociale. A côté de mesures visant à limiter les effets de la crise pour les habitants (loyers, accès à l'alimentation), la question du développement local s'avère donc particulièrement d'actualité, intégrant la prise en compte et le soutien des ressources des habitants et de leurs communautés. Déjà engagée concrètement par des actions issues des démarches de développement social local (épicerie solidaire, cuisine de rue, étude action sur mécaniciens de rue, précarité énergétique...) ou de l'ESS (avec les EPCT, les régies de quartier), la réflexion pourrait monter en puissance pour mieux articuler développement économique et développement social du territoire.*

Saint Denis, des conserves sur le principe : 2 ou 3 conserves vendues, 1 conserve destinée au réseau des associations agissant contre la précarité alimentaire.

De même, notre adhésion au réseau des Centres sociaux (Fédération 93 des Centres sociaux) en 2020 nous permettra de développer un axe formation en lien avec l'Union régionale des Centres sociaux et la fédération nationale. Cette activité pourra renforcer l'axe recherche du CS Coop le 110 dont l'ambition est également d'éditer et de diffuser les pratiques mises en œuvre dans notre projet de coopérative d'intérêt collectif. Parmi les thèmes de nos investigations, rappelons que celles-ci portent sur notre gouvernance, nos outils et méthodes d'évaluation et pourraient aborder les questions liées à la Contribution/Rétribution dans un espace partagé entre bénévoles et professionnels et consacré à la co-production de biens et de services d'utilité sociale et de services au public.

La jeunesse est également un axe prioritaire de notre développement. L'appel à projet Prestation sociale Jeunes lancé en 2020 par la Cnaf et relayé par la CAF 93 devrait nous permettre, sur la période 2020 – 2021, par le recrutement d'un référent jeunesse en interaction avec le référent famille, d'initier un projet spécifique d'animation jeunesse conforme aux principes de l'éducation populaire et à notre démarche de coopération avec les acteurs du territoire et au-delà.

Les axes de ce nouveau projet social sera également l'occasion d'opérationnaliser notre implantation sur le quartier Centre-Ville Basilique. Si l'énergie des femmes de Péri a accompagné le lancement du projet du CS Coop le 110, notre périmètre d'intervention correspond bien à l'échelle quartier. Afin de renforcer notre présence sur l'ensemble de ce quartier, nous souhaitons créer des antennes du CS Coop dans le quartier. Des échanges ont été initiés en ce sens avec les acteurs du quartier, de la Ville et de l'agglomération.

Ce nouveau projet social n'apparaît donc pas comme une reconduction des actions développées antérieurement mais constitue bien un prolongement dont le socle reste l'action coopérative initiée par un collectif d'habitants du quartier Centre-ville Basilique, l'AF3C et Coopérance.

## **11. Liste des annexes**

**Annexe 1 : Extrait K Bis**

**Annexe 2. : Extrait des statuts le sociétariat**

**Annexe 3 : La presse**

**Annexe 4 : Retour vers les origines du projet**

**Annexe 5 : Médiation numérique et accès aux droits – enquête.**

**Annexe 6 : Bilan Atelier-Laboratoire 2018/2019 « Idefi-CréaTIC »**

**Annexe 7 : Le poste de directeur**

**Greffes du Tribunal de Commerce de Bobigny**

1-13 RUE MICHEL DE L'HOSPITAL  
93008 BOBIGNY CEDEX

Code de vérification : QumGKA3bq  
<https://www.infogreffe.fr/controle>



N° de gestion 2019B12265

*Extrait Kbis*

**EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES**  
à jour au 25 décembre 2019

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE**

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	838 616 886 R.C.S. Bobigny
<i>Date d'immatriculation</i>	19/12/2019
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	<b>CS COOP LE 110</b>
<i>Forme juridique</i>	Société par actions simplifiée
<i>Capital social</i>	1 530,00 Euros
<i>Capital variable (minimum)</i>	382,00 Euros
<i>Adresse du siège</i>	110 Rue Gabriel Péri 93200 Saint-Denis
<i>Activités principales</i>	LA GESTION DE CENTRE SOCIOCULTUREL, L'ORGANISATION D'EVENEMENTS, LA VENTE DE PRODUITS ET DE SERVICES, LA PARTICIPATION A DES RECHERCHES UNIVERSITAIRES, L'ANIMATION LOCALE SUR LA ZONE D'INFLUENCE DU CENTRE SOCIOCULTUREL, L'ACCOMPAGNEMENT METHODOLOGIQUE A L'USAGE DU NUMERIQUE
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 19/12/2118
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre
<i>Date de clôture du 1er exercice social</i>	31/12/2020

**GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES**

*Président*

<i>Nom, prénoms</i>	VILLAIN Julien
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 08/04/1997 à Stains (93)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	132 Rue Gabriel Péri 93200 Saint-Denis

**RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL**

<i>Adresse de l'établissement</i>	110 Rue Gabriel Péri 93200 Saint-Denis
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	La gestion de centre socioculturel, l'organisation d'événements, la vente de produits et de services, la participation à des recherches universitaires, l'animation locale sur la zone d'influence du centre socioculturel, l'accompagnement méthodologique à l'usage du numérique
<i>Date de commencement d'activité</i>	16/10/2019
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Création
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

**OBSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

- Mention n° 82937 du 19/12/2019	Adoption d'un statut légal particulier : SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF
----------------------------------	--

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT

## TITRE II

## APPORT ET CAPITAL SOCIAL – VARIABILITÉ DU CAPITAL

**Article 1 : Apports et capital social initial**

Le capital social initial a été fixé à 1530 euros divisé en 51 parts de 30 euros chacune, non numérotées en raison de la variabilité du capital social et réparties entre les associé.e.s proportionnellement à leurs apports.

Apports en numéraire

Le capital est réparti entre les différents types d'associé.e.s de la manière suivante :

**Salarié.e.s**

<i>Nom, prénom, adresse</i>	<i>Nombre de Parts</i>	<i>Apport</i>
Mme BASSET SABINE, née le 03/08/1983 à Sèvres(92), domiciliée 7 AVENUE ROMAIN ROLLAND, 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme BELLILA FTOUMA, née le 29/12/1983 à Moyeuve grande (57), domiciliée 1 RUE ARTHUR RIMBAUD, 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme SLIMANE DALILA, née le 09/01/1964 à SAYADA (Tunisie), domiciliée 3 PASSAGE PIERRE ABÉLARD, 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme KERMICHE NADIA, née le 01/07/1970 à ALGER, domiciliée 01 RUE ARTHUR RIMBAUD 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
M. RADAL JÉRÔME, né le 07/06/1990 à Saint-Denis (93), domicilié 27 RUE DU BEL AIR 93240 STAINS	1	30 €
<b>Total Salarié.e.s</b>	<b>5</b>	<b>150 €</b>

**Bénéficiaires (personnes physiques ou morales)**

<i>Nom, prénom/dénomination, adresse/siège</i>	<i>Parts</i>	<i>Apport</i>
L'association COÏNCIDE, sise 132 RUE GABRIEL PÉRI, 93200 SAINT-DENIS, représentée par M. HMOUDANE Mehdi	3	90 €

L'association YAKA, sise 108 RUE GABRIEL PÉRI, 93200 SAINT-DENIS, représentée par Mme Aurélie GIGOT	3	90 €
L'association DE L'ENCRE SUR LES PIEDS, MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE, sise 19 RUE DE LA BOULANGERIE 93200 SAINT-DENIS, représentée par PIART Clara	3	90 €
Mme BATARD FRANÇOISE, née le 20/12/1948 à Saint-Denis (93), domiciliée 5 RUE DE QUINSONNAS 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme HAMDAROU ZOUKHA, née le 20/09/1965 au Maroc, domiciliée 6 place Stéphane Mallarmé 93200 Saint-Denis	1	30 €
Mme ALLARD SONIA, née le 03/03/1971 à GAUBERTIN (45), domiciliée 6 avenue de la porte Pouchet 75017 Paris	1	30 €
M. RIBEIRO SIMON, né le 07/08/1990 à Chatenay Malabry (92), domicilié 4 BIS RUE DES FLEURS, 93240 STAINS	1	30 €
M. GUESSOUM SOUAD, né le 23/10/1969 à ZIGHOUD-YOUSSEF (Algérie), domicilié 4 PLACE STEPHANE MALLARME 93200 SAINT- DENIS	1	30 €
Mme FAIVRE MOUFIDA, née le 23/08/1975 à DJERBA (Tunisie), domiciliée 3 RUE CHARLES BAUDELAIRE 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme KALLE LORNA, née le 05/03/1990 à Paris 14ème (75), domiciliée 2 RUE FONTAINE 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
M. VILLAIN JULIEN, né le 08/04/1997 à STAINS (93), domicilié 132 RUE GABRIEL PÉRI 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme ZERKOUN ZOUBIDA, née le 25/02/1974 à IHAJAMEN FOUUM JEMÂA (Maroc), domiciliée 8 PLACE STEPHANE MALLARME 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
<b>Total Bénéficiaires</b>	<b>12</b>	<b>540 €</b>

## Autres types d'associé.e.s

<i>Nom, prénom/dénomination, adresse/siège social</i>	<i>Parts</i>	<i>Apport</i>
L'association COLLECTIF HAGUETTE, sise MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE, 19 RUE DE LA BOULANGERIE 93200 SAINT-DENIS, représentée par BELLANGER Geneviève en qualité de présidente	3	90 €
L'association COOPÉRENCE, sise 79 RUE PAJOL 75018 PARIS, représentée par GARCIA CANELO Francisco en qualité de Président	3	90 €
L'association DÉCHETS D'ARTS, sise 4 VILLA CHARLES 93800 EPINAY SUR SEINE, représentée par Cécile DUMOUTIER	3	90 €
MAIRIE DE SAINT-DENIS, sise HÔTEL DE VILLE, 2 PLACE DU CAQUET 93200 SAINT-DENIS, représentée par PAVILLA Jacqueline en qualité d'élue	3	90 €
Mme MERAKCHI NADIA, née le 08/05/1959 à Paris 14ème (75), domiciliée 4 RUE DE L'ENCHEVAL 75019 PARIS	1	30 €
M. SENANEUCH JEAN YVES, né le 15/10/1962 à Paris 18ème (75), domicilié 13 BOULEVARD JULES GUESDES, 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme ZERFAOUI NAÏMA, née le 11/09/1967 à ORAN (Algérie), domiciliée 104 RUE GABRIEL PÉRI 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
M. ZERFAOUI SAÏD, né le 05/04/1986 à SIG (Algérie), domicilié 104 RUE GABRIEL PÉRI, 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme AGGOUNE NIHAD, née le 04/02/1984 à Saint-Denis (93), domiciliée 1 RUE ARTHUR RIMBAUD 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
M. BREIL-DUPONT PASCAL, né le 27/09/1961 à Epinay sur Seine (93), domicilié 79 RUE PAJOL 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme FOUARD LAURE, née le 03/12/1981 à Grenoble (38), domiciliée 41bis rue de la Légion d'honneur, 93200 SAINT-DENIS	1	30 €

Mme FILHOL ORIANE, née le 31/08/1991 à Villefranche de Rouergue (12), domiciliée 139 RUE GABRIEL PÉRI 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme BABO FATIHA, née le 28/01/1970 au Maroc, domiciliée 9 ALLEE STEPHANE MALLARME 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme ALCINDOR CÉLINE, née le 15/07/1980 à Paris 4ème (75), domiciliée 27 RUE LENINE 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
Mme MEZIANI ZHOUR, née le 01/01/1963 à Ahfir, domiciliée 6 PLACE STEPHANE MALLARME 93200 SAINT-DENIS	1	30 €
M. SAMASSI ADAMA, né le 27/06/1994 à Paris 13ème, domicilié 4 place Stéphane Mallarme 93200 Saint-Denis	1	30 €
M. SAVANE ISSA, né le 23/10/1985 à Saint-Dizier, domicilié 4 rue Paul Verlaine 93120 La Courneuve	1	30 €
Mme BENCHEIKH MANON, née le 24/01/1996 à Castelnau-d'Aude, domiciliée 9 rue du 4 septembre 93200 Saint-Denis	1	30 €
Mme HERROU OCÉANE, née le 20/04/1980 à Saint-Cloud, domiciliée 10 bis rue Dezobry, 93200 Saint-Denis	1	30 €
Mme BODINEAU MARTINE, née le 04/03/1957 à Montbéliard, domiciliée 6 passage du Jouy Appt N°128, 93200 Saint-Denis	1	30 €
<b>Total Autres types d'associé.e.s</b>	<b>19</b>	<b>840 €</b>

Soit un total de mille cinq cent trente, 1530 euros représentant le montant intégralement libéré des parts.

La total du capital libéré est de mille cinq cent trente, 1530 € ainsi qu'il est attesté par la banque Crédit coopératif, agence de Saint-Denis, dépositaire des fonds.

...

**TITRE III****ASSOCIÉS - ADMISSION – RETRAIT****12.1 Catégories**

Les catégories sont des groupes de sociétaires qui ont un rapport de nature distincte aux activités de la société. Leur rassemblement crée le multi sociétariat qui caractérise la société. Ces catégories prévoient, le cas échéant, des conditions de candidature, de souscription, d'admission et de perte de qualité d'associé.e pouvant différer.

Les catégories sont exclusives les unes des autres.

La création de nouvelles catégories ainsi que la modification de ces catégories sont décidées par l'assemblée générale extraordinaire.

Sont définies dans la société CS COOP LE 110 les cinq catégories d'associé.e.s suivantes :

1. Catégorie des salarié.e.s : Personne physique ayant signé un contrat de travail à durée indéterminée depuis plus de 12 mois.

2. Catégorie des bénéficiaires : Personne morale ou physique bénéficiant du centre socioculturel « CS COOP Le 110 » pour réaliser son objet social, en organisant et animant notamment des ateliers à destination du public moyennant contribution financière.

3. Catégorie des bénévoles :

- Personne physique ou morale participant à l'organisation, la préparation, l'animation d'activités, d'événements, d'ateliers, à titre gracieux, à destination du public ;
- Personne physique participant activement à la vie de la coopérative, en étant notamment présente à au moins 5 réunions du grand conseil par an et en étant inscrite et présente au moins 5 fois par an à une commission. Les commissions proposées par les coopératives sont présentées dans le règlement intérieur.

4. Catégorie des Collectivités : Collectivités locales (communes, départements régions, etc.) et établissements publics locaux ayant une convention de partenariat avec le centre socioculturel « CS COOP Le 110 ».

5. Catégorie des partenaires : Personne morale ou physique ayant conclu une convention de partenariat avec le centre socioculturel « CS COOP Le 110 », dont l'objet et les termes sont fixés d'un commun accord par les parties, ou s'étant engagée à le faire dans les meilleurs délais.

Un.e associé.e qui souhaiterait changer de catégorie doit adresser sa demande au Grand Conseil en indiquant de quelle catégorie elle/il souhaiterait relever. Le Grand Conseil est seul compétent pour décider du changement de catégorie.

## Assemblée générale et Grand Conseil : Rôles et articulation du point de vue des statuts

	Grand Conseil : administre les associés	Assemblée générale : administre la Scic SAS
Composition	tous.tes les associé.e.s de la Scic (art. 19.1)	tous.tes les associé.e.s y compris celles et ceux admis.es au sociétariat au cours de l'assemblée dès qu'elles ou ils auront été admis.es à participer au vote (art 22.1).  La liste des associés participants aux assemblées générales est fixée par le grand conseil (art.22.1)
Fonctionnement	Précisé dans le règlement intérieur (art. 19.2)	3 assemblées générales distinctes (art 21) Ordinaire annuelle Ordinaire réunie extraordinairement Extraordinaire
Fréquence des réunions	Le Grand Conseil se réunit aussi souvent que nécessaire sur demande de l'un.e des membres du Grand Conseil ou du.de la président.e de la société (art 19.3)	Se réunit aux dates et lieux fixées par le Grand Conseil (Art. 22.2)
Pouvoir	Suspendre un.e associé.e dans sa participation aux réunions du Grand Conseil. Une suspension du Grand Conseil doit correspondre aux motifs d'exclusion prévus dans l'article 16 des présents statuts ;  Modifier le règlement intérieur.  Contrôler la gestion effectuée par la.le président.e.  (art 19.4)  Décide du changement de catégorie d'un associé  (art 12.2)	<i>Ordinaire annuelle : Art 23.2</i>  prend toutes les décisions autres que celles qui sont réservées à la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.  exerce les pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>● approuve ou redresse les comptes,</li> <li>● fixe les orientations générales de la coopérative,</li> <li>● agréé les nouveaux.elles associé.e.s,</li> <li>● élit la.le président.e et peut la.le révoquer,</li> <li>● approuve les conventions réglementées,</li> </ul>

	<p>Réceptionne les nouvelles candidatures et soumet la candidature à l'AG. (art 14.1).</p> <p>Décide du remboursement anticipé (art 17.4) et du remboursements partiel (Art 17.5) en cas de demande par un associé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● désigne les commissaires aux comptes,</li> </ul> <p><i>Ordinaire réunie extraordinairement : (Art 23.3)</i></p> <p>examine les questions dont la solution ne souffre pas d'attendre la prochaine assemblée générale annuelle.</p> <p><i>Extraordinaire : (Art 24.2)</i></p> <p>modifier les statuts de la société.</p> <p>Elle ne peut augmenter les engagements des associé.e.s sans leur accord unanime.</p> <p>L'assemblée générale extraordinaire peut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● exclure un.e associé.e qui aurait causé un préjudice matériel ou moral à la coopérative,</li> <li>● modifier les statuts de la coopérative,</li> <li>● transformer la société en une autre société coopérative ou décider sa dissolution anticipée ou sa fusion avec une autre société coopérative,</li> <li>● créer de nouvelles catégories d'associé.e.s,</li> </ul>
--	--	---

# ON FAIT

LE CENTRE SOCIOCULTUREL COOPÉRATIF LE 110

# ENSEMBLE

AU CENTRE SOCIAL COOPÉRATIF LE 110, TOUTES LES IDÉES SONT LES BIENVENUES. COMME LE SOUHAITAIENT LES PRINCIPAUX FINANCIERS DU LIEU, LA CAF ET LA VILLE DE SAINT-DENIS, CE SONT LES HABITANTS QUI GÈRENT EUX-MÊME CE CENTRE. DES DIONYSIENNES BÉNÉVOLES ANIMENT DES ATELIERS ET D'AUTRES MONTENT DES PROJETS. UNE DÉMONSTRATION DU POUVOIR D'AGIR DES CITOYENNES.



## LES PROJETS

- Avec la participation de 4 cuisinières associées, un snack et un salon de thé devraient ouvrir prochainement.
- Un ciné club débutera l'année 2020.
- Sous l'impulsion d'Irmaad, jeune usager des lieux, une sortie en foot salle sera organisée.
- À l'initiative des jeunes du centre, des pousés ont été récoltés puis réparés pour être vendus en brocante.

## LA VOCATION

Soutenir les initiatives des habitants en leur offrant des espaces et un accompagnement mais aussi répondre à leurs besoins en matière d'accès aux droits, d'activités culturelles, manuelles ou sportives. On peut ainsi être aidé dans ses démarches administratives comme y apprendre l'arabe ou la couture ou bien encore s'initier à la peinture et bénéficier d'un soutien scolaire... La plupart des activités est animée par des bénévoles.

## LES ACTEURS

Tous ceux qui le souhaitent participent à l'aventure en devenant bénévoles ou associés du centre. Pour assurer le bon fonctionnement de la maison, six salariés : Fariza qui assure l'accueil et la coordination des animations, Jérôme, le médiateur numérique, Sabine, la référente pour les familles, Nadia K., qui accueille parents et enfants au Lieu d'accueil enfant-parent, Dailia sans qui le lieu ne brillerait pas et Nadia M., directrice du centre et cheffe de projet.

8

# AILLEURS À SAINT-DENIS

## LE DÉCOR

Sur trois niveaux, un espace pour accueillir les enfants (de 0 à 6 ans) et leurs parents, un cyberspace équipé d'une dizaine d'ordinateurs, un espace boutique où l'équipe de couture expose à la vente ses créations, un atelier de confection et de menuiserie, une salle de couture, une salle de danse, et même un studio de musique insonorisé à l'aide de livres récupérés.

## LA GÈNESE

Le centre est né d'une idée du collectif « Je kiffe Saint-Denis ». Leur souhait ? Disposer d'une maison dans leur quartier du Grand centre-ville. Avec l'originalité de donner aux habitants le pouvoir de décider de l'organisation du lieu. C'est ainsi que Saint-Denis, avec l'association Coopération, porteuse du projet, a créé en 2018 le premier centre social coopératif de France !

## L'AMBIANCE

La parole circule et tout le monde est invité à s'exprimer. Peu importe le statut de chacun, chaque avis compte !

## OÙ LES TROUVER ?

110, rue Gabriel Péri  
 Horaires d'ouverture :  
 du lundi au vendredi :  
 9h > 12h30 - 14h > 17h30,  
 samedi : 9h30 > 16h30

## CONTACT

CS COOP Le 110  
 01 72 59 53 65



## LES AMIS

- le chapiteau Rai/Ganawak, qui a mis en place une permanence "La pass'école" pour accompagner des enfants migrants dans leur scolarisation.
- le collectif Haguette, qui à l'occasion d'une véritable procession en musique et brouette a fait don du jasmin de leur jardin partagé.
- l'université Paris 8 et ses étudiants, qui s'inscrivent de très près ce lieu unique reposant sur le principe coopératif.
- « A pleine vie », réunissant des personnes concernées par les questions de santé mentale dont certaines ont pu évoluer et même développer de nouvelles capacités grâce à l'accompagnement du centre. C'est ainsi que DJ Karim, un usager et associé du 110, s'est révélé mélomane et anime des soirées.
- Partenaire pour le ville 93 (PPY93), qui assure une permanence le mercredi.
- L'association Yaka, qui organise les soirées culturelles Bab el oneq café.
- L'oasis, dont les containers ont investi la place du 8 mai 1945 et qui, comme le 110, aide les habitants dans leurs démarches administratives.
- Les bénévoles du 110 et l'association Coïncide qui assurent un accompagnement à la scolarité du lundi au vendredi de la primaire au lycée.

9

## Centre social coopératif/ Le 110 a 1 an

Il a fêté le 30 mars son premier anniversaire. S'il communique encore peu sur ses activités, le centre socioculturel du 110 abrite quantité d'initiatives portées par des associations et des personnes de tous âges, attirées par son fonctionnement coopératif.



En mars 2018, était inauguré au 110, rue Gabriel-Péri le « premier centre socioculturel coopératif de France » comme s'en félicitaient alors ses

principaux financeurs, la CAF 93 et la Ville de Saint-Denis, propriétaire du bâtiment. Depuis, « Le 110 », puisque tel en est le nom, n'a quasiment pas communiqué sur ses activités. Y compris sur les réseaux sociaux, où était néanmoins annoncée sa fête d'anniversaire le samedi 30 mars en compagnie du collectif Mund Gawi.

Maison de quartier, maison pour tous, que reste-t-il un an après du foisonnement d'envies qui avaient motivé les futurs coopérateurs ?

**« C'est une ruche »**

En fait, il suffit de passer la porte. Dans l'espace d'accueil où travaille Fariza, l'une des sept salariés, les présentoirs regorgent des flyers des associations, une quinzaine, impliquées dans les lieux. Quant aux activités, dont beaucoup sont proposées par des particuliers, on en dénombre une bonne trentaine, moitié pour adultes, moitié pour enfants et ados. Comme le dit Martine Bodineau, sociologue impliquée dans le projet depuis l'origine, « c'est une ruche ». Et qui inspire à beaucoup une irrépressible envie d'y prendre part.

Ainsi Jérôme, l'un de ses étudiants, a-t-il mis à profit ses compétences en informatique pour mettre en place un atelier d'initiation de huit postes qu'il anime 6 heures par semaine. Dans la pièce voisine en sous-sol, c'est une prof d'anglais au lycée Suger, Aurélie Gigot, qui a aménagé un atelier radio auquel elle forme des enfants de 5-12 ans. Et dont elle prolonge l'activité avec les soirées Bab El Oued Café, imaginées et programmées avec la complicité de musiciens. Parmi eux Hama, guitariste touareg, a débuté dans la foulée une initiation à son instrument. Et Jackson vient de se lancer à son tour pour ce jeune public dans des séances d'écriture-contes. Comme eux, c'est aussi en tant que bénévoles que Melaine assure un atelier de poésie-peinture, que Dalia



*jeunes qui veulent monter leur projet », signale Julien, qui travaille lui-même avec Mamadou sur un projet d'entreprise de livraison.*

*dispense deux cours d'arabe, l'un aux enfants, l'autre aux adultes. Et que Françoise, avec Souad, anime ateliers couture et tricot. D'autres interviennent au titre d'une association. C'est le cas de Laure de « De l'encre sur les pieds », avec ses séances de danse improvisée, d'Évelyne avec son activité Récup'broderie au nom de Dionys'Sel.*

*Mais la palme de l'engagement revient assurément au tandem formé par Julien et Mamadou, de l'association Coïncide, qu'ils ont fondée à Péri, la cité voisine. Entre l'accompagnement scolaire en semaine et le « Coup de pouce emploi jeunes » du samedi, ce sont près de dix heures qu'ils consacrent au 110. « En septembre, on ouvrira une permanence entrepreneuriale pour les*

**Julien VILLAIN, associé Président bénévole du 110 et Salima DJELLAL, future associé.e bénévole**

## Coïncide, en phase avec Péri

### « Un projet d'entrepreneuriat social »

Étudiant avec « deux petits boulots » alimentaires, Julien Villain est à 21 ans le benjamin des 50 coopérateurs. Il n'en est pas moins depuis février le président de l'association qui les réunit pour la gouvernance du 110. L'AF3C (Association des futurs coopérateurs du centre social coopératif) a été constituée en attendant la mise en forme de la coopérative. SCIC ou SA, la structure de la future société est réfléchiée par Coopérence, l'association porteuse du projet du 110, avec l'appui de l'URSCOP (Union régionale des SCOP), explique *Nadia Merakchi, la cheffe de projet.*

*« Le bénévolat ne sera plus la ressource majeure. On sera sur un projet d'entrepreneuriat social », précise Mamadou. Investies dans le projet dès ses premières esquisses en 2016, les femmes de Péri travaillent déjà dans la cuisine du 110 à une activité de restauration traiteur, sur commande d'associations ou d'institutionnels. Et quelques autres trépignent d'impatience de se lancer à leur tour, tels ces deux lycéens de Bartholdi, formés en menuiserie et en ébénisterie. Avec l'association Dar Fab, ils s'activent dans leur atelier en sous-sol à des réparations ou des commandes de petit mobilier, voire des initiations pour les adultes.*

*Coopérative, le 110 n'en restera pas moins un centre social avec ses missions : permanences CAF et d'écrivain public, médiation sociale de PPV 93, cours d'alphabétisation, etc. Sans oublier le LAEP, lieu d'accueil enfants-parents qui est ouvert deux fois la semaine dans des espaces joliment aménagés pour les bambins.*

**Marylène Lenfant**

Mercredi 03 avril 2019 - 16:23 | Mis à jour le Mardi 09 avril 2019 - 12:05 - Le JSD



**JULIEN VILLAIN, ET MAMADOU MARCISSET, 2 ENTREPRENEURS QUI ONT DÉCIDÉ D'AGIR.**

En 2017, nous avons fondé l'association COÏNCIDE (pour COopération, INclusion, DEveloppement) un moyen d'agir en collectif pour faire avancer notre environnement vers un modèle plus juste.

COÏNCIDE est né à la fois de notre rencontre et de nos parcours dans des milieux multiculturels.

Ceux-ci nous ont transmis des valeurs d'ouverture, d'altruisme et une envie d'entreprendre très forte.

Grâce à COÏNCIDE nous encourageons la jeunesse de Seine-Saint-Denis à s'impliquer dans nos initiatives citoyennes ayant un fort impact sur la société et sur leur environnement. Nous nous efforçons de les accompagner durant leur scolarité dans le cadre d'un soutien scolaire journalier et dans leur insertion professionnelle.

En 2019, pour approfondir nos actions nous avons décidé de développer RIDERS SOCIAL CLUB afin d'apporter nous-même des opportunités d'emplois à notre territoire, la Seine-Saint-Denis et continuer (à vélo) cette route vers un monde plus éthique et solidaire.

**CONTACT : CONTACT@RIDERS-SOCIALCLUB.COM**

**RIDERS SOCIAL CLUB 2019.**

**<https://www.riders-socialclub.com/>**



**CENTRE SOCIOCULTUREL  
COOPÉRATIF**

“CS COOP Le 110”  
110 rue Gabriel Péri  
93200 Saint-Denis

Accueil du lundi au vendredi  
09h00-12h30 / 14h00-17h30  
01/72/59/53/65

[cscoop110@gmail.com](mailto:cscoop110@gmail.com)

Du temps libre à donner ?  
Des idées, des savoirs à partager ?

REJOIGNEZ-NOUS !



Page Boîte ... 21 Évén



CS COOP Le 110  
@cscoop110

Accueil

\* Activités payantes. Pour les tarifs s'adresser  
aux associations concernées, sauf  
informatique (voir à l'Accueil)

\*\* Le 110 et ses partenaires : CAF 93 , VILLE  
DE SAINT-DENIS, MISSION LOCALE...



Accueil / La coopérative

La coopérative Actualité Activités et aides Événements Prestations Boutique  
Participer à la coopérative Bénévoles Réseau du 110

Découvrir le contenu en Facile à Lire et à Comprendre

## La coopérative

### Qui nous sommes

- Notre projet socioculturel
- L'équipe salariée
- L'esprit coopératif
- La maison du 110
- Chiffres clés
- Documents de référence

### Qui nous sommes

Le 110, un Centre Socioculturel pas comme les autres. Nous sommes également une coopérative d'intérêt collectif.

Qu'est-ce que cela veut dire ? Nous pourrions vous parler de notre mode de fonctionnement démocratique que nous avons travaillé pendant plusieurs mois, nous pourrions vous parler des prestations culinaires que nous réalisons en moyenne deux fois par mois, nous pourrions vous parler de l'accueil inconditionnel, du Lieu Accueil Enfants-Parents, des permanences d'accès aux droits. Nous pourrions vous dire tout cela et tellement plus encore... Et pourtant nous ne vous aurions rien dit !

Dans ce lieu nous offrons, nous proposons un accueil, des animations, des activités ainsi que des services éducatifs, sociaux et culturels.

Avec la participation du tissu associatif ainsi que des habitants, nous venons d'une société où le soleil se lève, où les gens se parlent sans se connaître, où de simples actions réchauffent les cœurs, où de simples mots vous parlent de bonheur, où ces mémoires vous redonnent le sourire, l'envie de vous raconter nos souvenirs.

Cultiver la différence éloignée de l'intolérance. Telle pourrait être notre devise.

Nous transmettons, nous croyons au partage en toute sincérité. Notre leitmotiv : ne jamais reculer même si le parcours est semé d'obstacles.

Vous avez une histoire et nous avons la nôtre. Venez découvrir votre lieu et réécritons ensemble l'histoire qui fera notre ville.

### Notre histoire

Remonter

## Historique de la démarche projet

Coopérance dans le cadre de son accompagnement d'un projet de création du premier Centre Socioculturel et société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) de France a procédé par étapes en s'adaptant régulièrement aux réalités locales, aux contraintes et aux besoins émergents et en essayant de (con)-tenir plusieurs objectifs parfois en tension :

- Fédérer un collectif stable mobilisé autour du projet.
- Créer les conditions nécessaires favorables aux soutiens institutionnels : Etat, Ville, Caf, ...
- Formaliser ces soutiens institutionnels en proposant des modalités de contractualisation susceptibles d' accompagner et de consolider le projet : comité de pilotage, comité technique, conventions partenariales, conventions d' objectifs et de moyens, contractualisations, ... ;
- Accompagner le collectif dans l' appropriation des enjeux et du projet : l'intérêt collectif.

### Coopérance et ses *questionnements originels*

- Pourquoi et en quoi le pouvoir d'agir économique serait-il générateur de plus de cohésion sociale ?
- Quels sont les modèles économiques en phase avec les valeurs et les principes de l'Éducation populaire ?
- Quelles sont les expérimentations significatives à l'œuvre dans notre réseau et plus largement dans les sociétés civiles, en France et à l'étranger ?
- Des alternatives socio-économiques pourraient-elles rebattre les cartes et transformer les rapports socio-économiques dans les territoires appauvris en créant de nouvelles solidarités de classes ?
- En quoi ces hybridations fondées sur le développement de solutions concrètes et endogènes seraient-elles innovantes ?
- Quelles plus-values et quelles nouvelles compétences pour les acteurs sociaux ?

Il est essentiel de préciser que la charge de travail, le poids des enjeux et des modalités de gouvernance ainsi qu'un certain nombre de contraintes imprévisibles ont nécessité une révision du calendrier dont nous rappellerons ici la finalité :

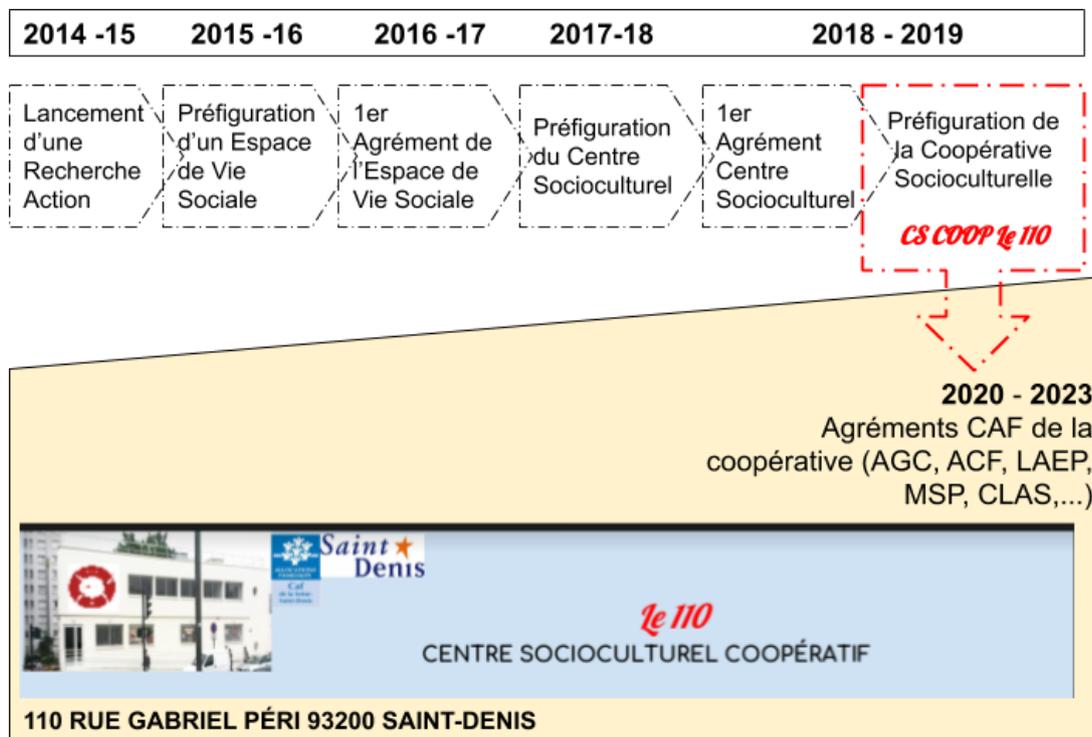
- La transformation de l'association des futurs coopérateurs (AF3C) en coopérative d'intérêt collectif (CS Coop Le 110).
- L'élaboration collective du projet social.
- Le vote et l'adoption par étapes des statuts, du règlement intérieur et du projet social.
- La déclaration et la validation à la chambre du Commerce de la coopérative.
- Son inauguration officielle et date anniversaire (2 ans d'occupation des locaux en mars 2020).

La démarche adoptée depuis le début par Coopérence a été de laisser le collectif expérimenter les aléas d'un processus de co-construction et de structuration éthique et juridique du projet.

Cela a impliqué d'emblée par Coopérence l'acceptation d'un certain nombre d'essais, erreurs, errements, de renoncements ou de recommencements de la part du collectif...

Il est intéressant néanmoins de noter que si les enjeux de pouvoir et de démocratie au sein du collectif ont beaucoup mobilisé voire agité le collectif, la dimension économique, vitale du projet, est restée un sujet sans forte manifestation d'intérêt, exception faite pour certains.es bénévoles et salarié.es. Nous y reviendrons.

**Rappel des étapes institutionnelles ayant données lieux à des conventionnements avec la CAF 93**



### Questionnaire pour mieux se connaître

(A compléter avec le ou la responsable de l'atelier)

Conformément au Règlement général sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de suivi, relatif aux informations vous concernant, que vous pouvez exercer en vous adressant au 110 (par courrier postal signé accompagné d'une copie d'une pièce d'identité signée).

Âge : \_\_\_\_\_ ans

Sexe :  Féminin     Masculin     Autre     Ne souhaite pas répondre

Ville de résidence (si Saint-Denis, préciser le quartier) :

Situation actuelle :

- Etudiant
- Salarié, quel secteur ? :
- Retraité, ancienne profession ? :
- Sans profession
- En recherche d'emploi. Dans quel secteur et depuis combien de temps ? :
- Autre :

Langues	Parlé ?	Ecrit ?	Lu ?
Français			
Anglais			

Niveau d'étude :

- Sans diplôme     Niveau Bac     Niveau BEP / CAP     Bac +2     Bac +3
- Bac +5     Autre :

#### Matériel numérique

- Avez-vous un ordinateur chez vous ?     Oui     Non
- Si oui, est-ce que vous vous en servez ?     Oui     Non
- Connaissez-vous le type de votre ordinateur ?
  
- Quels usages en avez-vous ?
- Recherche d'informations sur Internet

Bureautique (Word, Excel, PowerPoint, ...)

Jeux vidéo

Regarder des vidéos en ligne

Utiliser une boîte mail

Stockage de documents, photos

Autres usages, préciser :

• Avez-vous une box internet ?  Oui  Non

• Connaissez-vous votre opérateur internet ?

Bouygues Telecom (Bbox)  Free  SFR  Orange (Live box)

La Poste

Red  Sosh  Autre :

• Avez-vous un téléphone portable de type smartphone ?  Oui  Non

• Si oui, quelles applications avez-vous installé ?

Messagerie électronique (Gmail, Outlook, Yahoo...)

Gestion de documents (Google Drive, OneDrive, Dropbox...)

Transports en commun (City Mapper, RATP, SNCF)

WhatsApp

CamScanner

Caf

Pôle Emploi

Impôts

Ameli

Doctolib

DMP : Dossier Médical Partagé

Duolingo

Application bancaire

Autre(s) application(s) régulièrement utilisée(s) :

• Utilisez-vous d'autres équipements informatiques ?

Tablette  Montre connectée  Podomètre  TV

connectée

Autres, préciser :

## Usages numériques

- Êtes-vous autonome sur l'ordinateur ?  Oui  Non
- Êtes-vous autonome avec votre adresse mail ?  Oui  Non
- Si vous avez une adresse mail, indiquez-là :

\_\_\_\_\_

- Utilisez-vous les réseaux sociaux numériques ?  Oui  Non
- Lesquels ?

- Snapchat  Facebook  Twitter  LinkedIn
- Instagram
- YouTube  Twitch  Tik Tok  Reddit
- Autre(s) réseau(x), préciser :

## Informations complémentaires

- Quelles sont vos sources d'information ?

- Télévision  Actualités sur Internet  Réseaux sociaux
- Journaux papiers  Voisinage et amis  Vidéos en ligne
- Autre, préciser :

- Que venez-vous chercher aux ateliers d'informatique ? Quelles sont vos attentes, vos souhaits ?

- Découverte du fonctionnement de l'ordinateur (utilisation du clavier, de la souris, ...)
- Navigation dans les fichiers de l'ordinateur / du smartphone
- Utilisation des logiciels de bureautique (Word, Excel, Powerpoint, ...)
- Utilisation d'une boîte mail
- Navigation sur Internet
- Autres attentes, préciser :

## Fin du questionnaire

- Fiche remplie par une médiatrice ou un médiateur du 110 ?  Oui  Non

## Le dispositif d'autoévaluation accompagnée met en relation

- le comité de pilotage : équipe réduite (5 à 6 personnes) chargée d'orienter l'évaluation. Il fixe le champ de l'évaluation et valide les choix proposés par le groupe projet.
- le groupe projet : constitué de représentants d'usagers du programme, d'acteurs locaux, d'institutions et d'acteurs identifiés par l'association porteuse du projet. Le groupe projet contribue à l'élaboration du cahier des charges de l'évaluation, au tableau de bord de l'évaluation, à l'opérationnalisation de l'évaluation (mobilisation locale, récolte de données) à sa valorisation.
- un évaluateur extérieur : il accompagne la démarche d'évaluation par l'animation de temps de travail collectif, la proposition d'outils et de méthode, la production de supports (cf. attendu de production).

Par un **échange réciproque de connaissances et de compétences** entre le comité de pilotage, le groupe projet et l'évaluateur extérieur, elle a pour objectif la réappropriation des outils, des méthodes par l'équipe projet, le comité de pilotage ; leur réinvestissement dans leurs pratiques professionnelles ou bénévoles ; le partage du sens (autour des questions évaluatives auxquelles l'évaluation tente de répondre). Une méta-évaluation de l'accompagnement visera à évaluer ces objectifs.

## Répartition des tâches et fonctions

L'équipe projet	L'accompagnant externe
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'un groupe plus particulièrement chargé de l'évaluation (2-3 personnes).</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition du champ et des objectifs de l'évaluation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aide à la réflexion</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Elaboration du cahier des charges vis-à-vis de l'accompagnant et formalisation des accords. (relations, budget, calendrier, répartition des charges de travail).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Préconisation d'une méthode et recommandations.</li> <li>• Aide à la réflexion</li> <li>• Intégration d'une éventuelle démarche de formation auprès de l'équipe projet (définition d'un vocabulaire commun...).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation de la méthodologie générale et mise en œuvre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Echanges réguliers avec l'équipe projet.</li> <li>• Assurance des critères de qualité</li> <li>• Proposition des outils d'évaluation : plan d'évaluation, outils et supports de collectes, outils d'analyse critérisée</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte et traitement des informations recueillies</li> <li>• Communication et valorisation des résultats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Proposition des outils de suivi</li> <li>• Aide à l'analyse</li> <li>• Soutien à la rédaction : rapport et synthèse</li> <li>• Soutien à la mise en page des documents d'évaluation.</li> </ul>



Atelier « **Ancrage dans le territoire** des acteurs institutionnels et associatifs »

Master : Sciences de l'éducation – Parcours : Education toute au long de la vie (ETLV) - Université Paris 8.

### Présentation de l'atelier :

Cette sixième édition de l'atelier s'est déroulée, comme la précédente, au centre-ville de Saint-Denis, en lien avec des acteurs de plusieurs collectifs impliqués dans des initiatives citoyennes. Il était proposé aux étudiants d'entrer en contact avec des associations ou collectifs, d'engager avec eux un travail de recherche « collaboratif » et de présenter leurs travaux sous diverses formes, au cours d'une manifestation publique organisée en commun à l'issue de l'atelier. (Celle-ci s'est tenue le 19 janvier 2019).

Nous avons également souhaité mettre l'accent sur l'élaboration de récits de recherche partagés, afin de poursuivre l'expérience réalisée l'année précédente au travers de la création du blog « Carnet de terrain », ouvert sur le site des *Fabriques de sociologie* (<http://www.comme-une-ville.net/blog/>)<sup>1</sup>. Dans cette perspective, nous avons envisagé la création d'un outil numérique collaboratif, conçu sous la forme d'une carte interactive. Celle-ci, intitulée : « Cartographies partagées des expérimentations citoyennes et des coopérations sur les territoires de Saint-Denis », présente des récits portant sur les expériences des différents collectifs et sur leurs pratiques de coopération (<http://www.comme-une-ville.net/>).

### Déroulement

L'atelier s'est tenu de septembre à décembre 2019. Il a réuni 40 étudiants du parcours « ETLV », et 2 du parcours « Méditerranée Maghreb Europe » (Université de Paris 8). Après quelques séances plénières, les étudiants se sont organisés en groupes, pour partir en exploration du quartier et entrer en contact avec des collectifs. Ils ont travaillé de manière

<sup>1</sup> Le réseau des « Fabriques de sociologie » a été initié en 2012 avec le soutien de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord, avec pour objectifs de développer des coopérations entre praticiens-chercheurs, militants et professionnels, et de documenter les manières de faire recherche en commun, à l'échelle de territoires, dans le cadre de projets ou au sein d'institutions. En ligne : <http://www.fabriquesdesociologie.net/>

.../...

autonome, en faisant appel aux enseignants en cas de besoin. La permanence que ceux-ci ont assurée chaque mardi matin, s'est tenue dans une salle associative du centre-ville de Saint-Denis, afin de se rapprocher des différents « terrains » investis. Les étudiants ont pu ainsi s'organiser plus librement durant ces temps de regroupement.

## Les activités et les collectifs associés

### **Le « 110 » centre socioculturel coopératif**

Plusieurs groupes ont pris contact avec le « 110 », soit en y entrant au cours d'une de leurs explorations, soit sur l'indication des étudiants qui avaient participé à l'atelier l'année précédente. Après une période de préfiguration, l'association des futurs coopérateurs s'est installée dans ses locaux du quartier Péri en mai 2018 (au 110 de la rue Gabriel Péri). Le centre propose des activités sociales et culturelles organisées par ses membres et accompagne des projets d'activités économiques portés par certains d'entre eux, dont un « snack café » et un atelier de menuiserie. (Sur les réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/cscoop110/>).

Les étudiants ont participé à différentes activités et manifestations avant de choisir des axes de travail plus précis, décrits ci-dessous. C'est aussi au « 110 » que s'est tenue la journée de restitution de l'atelier.

**L'atelier de couture** : un des groupes, composé de deux étudiantes et d'un étudiant, a participé à l'atelier de confections manuelles, organisé par des bénévoles du centre. A leur arrivée au « 110 », leur intention était de questionner les personnes qu'ils rencontreraient. Mais la personne qui les reçoit à l'accueil les oriente immédiatement vers l'atelier qui se tient à ce moment-là. Après leur court échange avec la responsable, les activités commencent et tous les trois, d'abord indécis et mal à l'aise, comprennent qu'il leur faut « suivre le mouvement », comme ils le rapporteront dans le récit de leur expérience (Cf. <http://www.comme-une-ville.net/>).

Ils s'installent donc devant des machines à coudre en compagnie des femmes qui participent à l'atelier. Au fil des séances, ils vivront une expérience dans plusieurs domaines : un apprentissage en commun « par le faire », tel qu'ils l'ont observé dans le groupe des participantes et vécu eux-mêmes ; l'expérience d'une recherche par la rencontre, et les moments partagés. Ils ont été eux-mêmes surpris de la richesse de leurs observations, grâce au simple fait d'être « là et avec... ». Ils se sont intéressés à la manière dont les femmes parvenaient à se comprendre malgré la grande diversité de leurs langues : en se faisant « tour à tour interprètes », par le biais de gestes et en construisant une « langue de la couture » au travers d'un savoir-faire commun.

Au cours de la journée de restitution, le trio a présenté un diaporama, organisé un atelier et une exposition des travaux réalisés par les femmes.

**Les activités économiques : le « snack café » et l'atelier de menuiserie** : un autre groupe s'est intéressé aux activités dites « économiques » du « 110 », visant à la fois à accueillir des habitants, comme les activités socio-culturelles, mais également à développer une économie au travers de prestations commerciales. Les étudiants se sont rendus au centre social régulièrement, participants à divers événements, rencontrant les animateurs de ces activités ainsi que d'autres membres du « 110 », bénévoles ou salariés. Ceux-ci

.../...

accueillent avec bienveillance toute personne qui franchit la porte et reçoivent fréquemment des lycéens, des étudiants et des visiteurs venus de différents horizons.

Le projet du snack café est porté par un petit groupe d'habitantes du quartier Péri, membres d'une association de femmes (du même nom), qui ont contribué à la naissance du projet du centre social. Prenant en charge la fabrication de repas à l'occasion de divers évènements, elles ont formé le projet de développer des ateliers de cuisine, des activités de traiteurs et de d'ouvrir un café-snack dans les locaux du « 110 », proposant boissons, pâtisseries et petite restauration. Celui-ci n'est pas encore ouvert mais les femmes réalisent déjà régulièrement des prestations pour des associations et des collectivités. La confection du buffet, clôturant la journée de restitution des travaux de l'atelier, leur a été confié. Les femmes ont pu à la fois montrer la qualité de leur travail, remplir la mission d'accueil et de partage qu'elles se sont donnée, et promouvoir le patrimoine culinaire et culturel qu'elles défendent, comme les étudiants l'ont relevé dans leur récit (Cf. <http://www.comme-une-ville.net/>).

L'atelier de menuiserie est porté par l'association « Darfab » (de « Dar » : maison en langue arabe et « fab » : fabrication). Il a été initié par deux animateurs, à partir de leur expérience dans un lycée professionnel de Saint-Denis et propose la fabrication, ou restauration, de petit mobilier et d'objets artisanaux. L'association accueille des habitants au cours des séances de l'atelier et développe progressivement vente et prestations.

Trois étudiantes ont participé à l'atelier, dont elle diront : « Nous avons appris en faisant, et découvert en fabriquant. [...] nous apprenons les uns des autres, quel que soit notre âge » (Cf. <http://www.comme-une-ville.net/>). Elles ont fabriqué un panneau, en bois et carton, pour les besoins de l'activité animée par leur groupe durant la séance de restitution. Les courtes phrases recueillies auprès des participants, tout au long de l'après-midi, étaient affichées sur le panneau ainsi que les dessins réalisés par les enfants.

<http://www.comme-une-ville.net/>



### ***L'atelier de lecture et la présentation de la démarche de recherche-expérimentation***

Un étudiant ayant participé à l'atelier, au cours de l'année précédente, a contribué à cette édition en entamant une recherche portant sur la question : « comment les étudiants font-ils groupe » ? Il a réuni des extraits des journaux de terrain, qui ont été lus durant la journée de restitution, en introduction de la séance de projection du film « VAS » (Vivre la recherche et Art de faire la ville à Saint-Denis) réalisé au cours de l'édition 2017-18 (En ligne : <http://idefi-creatic.net/fr/vas-vivre-la-recherche-et-arts-de-faire-la-ville-a-saint-denis/>).

Le film « VAS : Vivre la recherche et Arts de faire la ville à Saint-Denis » a été réalisé par trois étudiants de l'Université de Paris 8 : Hassane HACINI, Jérôme RADAL et Léana VALENTINI, au cours d'un atelier-laboratoire intitulé « Ancrage dans le territoire et critique de l'intervention », proposé par le Master « Education toute au long de la vie » (sciences de l'éducation). <https://youtu.be/er1YLgMTwa8>

## La journée de restitution au « 110 »

Celle-ci a été organisée en collaboration avec l'équipe du « 110 ». L'installation des ateliers s'est effectuée la veille et durant la matinée. Les ateliers se sont tenus durant l'après-midi, alternant présentation des travaux et débats avec les participants, et répartis suivant trois thèmes ; « Entrer dans l'univers et le langage de l'autre » ; « Les initiatives des habitants dans l'espace urbain » ; « La recherche de terrain : une école mutuelle ? ». La journée s'est conclue par un temps de débat avec les membres des collectifs associés et par un repas, ouvert à tous les participants, préparé par le groupe des femmes du « snack-café ».

La difficulté rencontrée cette année tenait au fait que les locaux ne disposaient pas d'un espace assez vaste pour recevoir l'ensemble des nombreuses activités prévues. La dispersion des ateliers dans plusieurs salles compliquait l'ajustement des différents temps du programme et, surtout, il nous était impossible de prévoir la manière dont le public se répartirait entre les différents espaces. Un programme-bis avait été prévu, regroupant des activités dans l'hypothèse où le public serait peu nombreux. Au final, en raison d'un imprévu « chamboulant » le programme dès la première demi-heure, ni la version initiale ni le « plan B » ne seront suivis. La journée s'est toutefois déroulée dans une ambiance joyeuse et de façon satisfaisante, grâce à la capacité d'adaptation et d'initiative collective exemplaire, dont les étudiants ont fait preuve (Cf. plus bas : le bilan pédagogique).



## Le bilan pédagogique

Comme au cours des expériences antérieures, les étudiants ont éprouvé quelques difficultés à entrer dans la démarche proposée par l'atelier. L'absence de consignes méthodologiques précises et la liberté accordée aux formes de restitution des travaux sont déroutantes et peu sécurisantes. Au travers des récits des premières séances de l'atelier, les étudiants témoignent de leur inquiétude et de leurs doutes.

Ils s'en libèrent progressivement, grâce aux séances collectives qui les soutiennent dans leurs premières démarches et leur permettent peu à peu d'envisager la recherche en tant qu'expérimentation, autorisant diverses tentatives, audaces, inventions mais aussi erreurs, fausses pistes, ratages en tout genre<sup>2</sup>. Lorsqu'ils se libèrent de la peur de l'« échec », issue de leurs expériences d'apprentissage antérieures, les étudiants se montrent inventifs, audacieux, impliqués. Ils s'étonnent eux-mêmes de leur engagement - « qui s'est produit malgré elle », commente une étudiante - et de leurs capacités. Plusieurs expériences, relatées ci-dessus, en fournissent de jolis exemples (Cf. en particulier « Le chapiteau Raj'ganawack » et « l'association pour la promotion du Soninké »).

La conception de la recherche que l'atelier s'efforce de mettre en pratique est également très bien exprimée par le récit suivant :

Cette recherche-action a achevé de faire voler en éclat cette représentation de la légitimité sociologique [acquise précédemment]. Apprendre une langue peut être un acte de recherche. Se mettre en vulnérabilité peut être un acte de recherche. [...] Monter une vidéo en un week-end, avec les moyens du bord et sans la moindre idée de ce que nous faisons, est un acte de recherche. Produire quelque-chose de joyeux n'est pas aux antipodes de la recherche.

La journée de restitution a également donné aux étudiants l'occasion de démontrer leur capacité d'adaptation et d'initiative collective. Comme indiqué plus haut, un programme précis ( doublé d'un « plan B ») s'efforçait d'organiser les nombreuses activités prévues, mais il s'est trouvé modifié dès l'ouverture des premiers ateliers. Le public étant très réduit à l'heure dite, nous avons décidé d'inviter les premiers arrivants et l'ensemble des étudiants à assister à la scénette en langue Soninké, afin d'éviter que le groupe ne se produise devant des chaises vides. La salle s'est remplie durant les prises de parole introductives, jusqu'à être bondée à la fin de la représentation. Mais une bonne partie du public est restée sur place pour la suite des activités, délaissant les salles où les autres groupes s'apprêtaient à commencer leurs ateliers avec retard.

Les étudiants se sont alors concertés tout au long de l'après-midi pour composer ce qu'ils ont appelé avec humour : un « plan X ». Ils ont regroupé leurs ateliers, décalé les horaires prévus, tout en s'efforçant de respecter la structure globale du programme, afin de préserver une place à chaque atelier et aux temps collectifs.

Une des options que nous avons retenue pour cet édition mérite néanmoins réflexion. Nous avons choisi de laisser aux étudiants une plus grande part d'autonomie dans leur prise de contact avec des collectifs, en évitant de les orienter vers ceux déjà connus. Ce choix a effectivement permis d'en associer de nouveaux. Mais il a eu pour effet de prolonger la période d'exploration, retardant d'autant la phase d'entrée dans la recherche et, surtout, le temps destiné à la production des récits et la documentation des cartographies. Ce point est à prendre en compte dans la perspective du développement de cet outil au cours des prochaines éditions de l'atelier.

**Martine Bodineau et Pascal Nicolas-Le Strat**

1. Pilotage coopératif du projet	
<b>Vous conduisez la mise en œuvre quotidienne du projet du 110 avec les associé.e.s et les habitant.e.s et vous assurez sa promotion et sa visibilité auprès de ses partenaires locaux et institutionnels en lien avec les décisions collectives de l'instance du Grand Conseil</b>	
<b>Au sein de la coopérative :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous gardez avec les coopérateurs disponibles le fonctionnement quotidien de la structure (ouverture, accueil, maintenance, entretien...)</li> <li>- Vous favorisez leur appropriation des enjeux stratégiques (projet socio-économique, politique salariale, communication)</li> <li>- Vous contribuez à l'organisation et à l'animation des instances (commissions thématiques, Grand conseil, AG)</li> </ul>	<b>Dans le cadre des conventionnements partenariaux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous produisez les éléments nécessaires au respect des conventions institutionnelles qui contribuent au financement du projet (bilans, prévisions)</li> <li>- Vous veillez au renouvellement des conventions et à leur évolution (prestations)</li> <li>- Vous assurez visibilité et coopération avec le réseau des centres sociaux et des coopératives par vos engagements dans des instances de coopérations locales et par le biais de conventionnements partenariaux</li> </ul>
<b>Vous veillez à la bonne circulation de l'information et au développement de la stratégie de communication de la coopérative</b>	
<b>Au sein de la coopérative :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- entre ses membres</li> <li>- entre les salarié.e.s et les bénévoles</li> <li>- auprès des usagers</li> </ul>	<b>Sur le territoire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec les habitants</li> <li>- avec les partenaires et les acteurs locaux (associations, entreprises, institutions...)</li> </ul>
<b>En mobilisant et en agrégeant les différentes propositions :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des associé.e.s</li> <li>- des usagers</li> <li>- des partenaires</li> </ul>	<b>En garantissant une diffusion adaptée à chaque enjeu à caractère social-culturel-commercial :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- qualité des supports et des contenus</li> <li>- périmètres et publics cibles</li> </ul>
<b>Vous créez les conditions favorables à une bonne représentation de la coopérative par ses associé.e.s</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- au sein des espaces de coopération partenariale (comité, conseil,...)</li> <li>- dans les temps à caractère événementiel (célébrations, festivals, fêtes locales, inaugurations,...)</li> </ul>	
<b>Vous coordonnez les moyens et les ressources et vous gérez le budget de la coopérative</b>	
<b>Au sein de la coopérative :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- avec les salarié.e.s</li> <li>- avec les associé.e.s</li> <li>- avec la Présidence</li> </ul>	<b>En lien avec les partenaires financiers :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- en assurant le suivi et le respect des conventions partenariales</li> <li>- en recherchant de nouveaux partenariats</li> <li>- en assurant une veille sur les appels à projet</li> </ul>

<b>Vous contribuez à la formalisation d'outils de mesure, d'analyse et de développement de l'activité économique et sociale du 110</b>	
<p>Au service de la coopérative et en lien avec les associé.e.s :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détermination d'indicateurs sociaux et économiques</li> <li>- évaluation des impacts : services rendus/objectifs poursuivis</li> <li>- articulation entre activités marchandes et non marchandes</li> <li>- stratégie d'investissement et de production</li> </ul>	<p>Sur le territoire, auprès des usagers-clients, des fournisseurs et des autres partenaires rattachés à la production de services et de biens :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- satisfaction / qualité</li> <li>- concurrence / coopération locale</li> <li>- réputation / reconnaissance "ESS"</li> <li>- politique tarifaire / utilité sociale</li> <li>- intérêt collectif / solidarité</li> </ul>
<b>2. Gestion et administration de la coopérative</b>	
<b>Vous pilotez une stratégie de gestion collaborative pour le développement et la mise en œuvre du projet social de la structure (agrément CAF)</b>	
<p>Chaque année conformément aux statuts de la coopérative, vous procédez à la co-élaboration de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'inventaire</li> <li>- du bilan (activités et financier)</li> <li>- du compte de résultat</li> </ul>	<p>Au cours de la première année de votre recrutement vous accompagnez les associé.es et les usagers dans la rédaction collective :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du règlement intérieur</li> </ul>
<p>Tout au long de l'année, vous veillez à être force de proposition en assurant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la préparation des instances délibératives de la structure</li> <li>- la bonne exécution de l'exercice social en cours</li> <li>- la co-définition des enjeux liés à l'exercice prévisionnel de l'année à venir</li> <li>- la continuité des travaux amorcés et menés par les coopérateurs.trices</li> </ul>	
<b>3. Gestion des richesses humaines et emplois</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vous accompagnez l'équipe salariée dans l'exécution de ses missions en appliquant un style de management participatif</li> <li>- Vous impulsez un travail concerté en garantissant et facilitant l'expression des équipes salariées et bénévoles</li> <li>- Vous permettez l'appropriation des enjeux par l'ensemble des équipes</li> <li>- Vous favorisez le développement des compétences individuelles et collectives des équipes</li> <li>- Vous proposez et mettez en œuvre une gestion prévisionnelle des emplois, des compétences et des plans de formation qui soit adaptée aux besoins en ressources humaines de la structure en tant qu'organisation collaborative</li> <li>- Vous poursuivez l'enjeu stratégique de la coopérative de création d'emplois locaux</li> <li>- Vous connaissez la législation sociale et conventionnelle liée au statut de la structure et du personnel</li> <li>- Vous assurez un accompagnement adapté des bénévoles d'activités</li> <li>- Vous recherchez les moyens les plus pertinents pour identifier et valoriser au profit des personnes et du projet, les compétences localement transférables et mobilisables</li> </ul>	



Marc  
BEAUREPAIRE

### MON OBJECTIF

Accompagner administrateurs, bénévoles, salariés et partenaires dans la mise en œuvre de projets de développement social coopératifs, participatifs visant la polyvalence et le décroisement.

### EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

#### Directeur

Centre de santé polyvalent Lille Sud 2014 - 2019

- 17 salariés : équipe pluridisciplinaire santé, social
- Conception et pilotage de programmes interassociatifs, décroisés et interdisciplinaires
- Réponses aux appels à projets (politique de la ville, ARS, Conseil départemental Caf, fondations), CPOM, appels à manifestation d'intérêt
- Développement du projet associatif (axe polyvalence et handicap) et des partenariats institutionnels

#### Maître de conférences associé

Master Pratiques et politiques locales de santé  
Université Lille1 Socio-anthropologie 2009 - 2015

- 19 universitaires et intervenants professionnels
- Membre du Clersé, dans l'équipe «Famille, santé et parcours de vie»
- Veille sur les dispositifs santé, sociaux et médico-sociaux

#### Gérant salarié

à la marge Coopérative d'intérêt collectif 2007 - 2017

- 4 salariés
- Recherche et développement
- Conception de supports pédagogiques et d'outils de communication
- Animation et formation

#### Directeur du pôle communication

Cres - Ireps Nord-Pas-de-Calais 2001 - 2007

- 27 salariés
- Déclinaison de la stratégie de communication
- Conseil méthodologique, évaluation, formation

#### Producteur et réalisateur de films documentaires

1988 - 2001

- Gestion de production
- Réalisation technique et artistique

### COMPÉTENCES

- **Gérer** des projets
- **Évaluer** des programmes, des pratiques
- **Concevoir** des outils et des méthodes
- **Former** élus, professionnels et bénévoles
- **Développer** des techniques participatives
- **Réaliser** des diagnostics de territoire
- **Animer** des équipes, des réseaux

Retrouver ces compétences décrites dans mon Arbre de compétences

### FORMATIONS

- Évaluateur externe expert ESS  
Espace Sentein - Montpellier 2014
- Master Pratiques et politiques locales de santé  
Université Lille 1 - Faculté des sciences économiques et sociales 2001
- Deug Enseignement 1er degré  
École Normale de Lille 1981

### EXPÉRIENCES DE BÉNÉVOLAT

- Administrateur d'un centre de santé 1994 - 2014
- Administrateur de l'Union régionale des Scop Nord-Pas-de-Calais 2009 - 2015
- Membre actif de l'inter-réseau Scic 2008 - 2015
- Co-créateur du réseau de santé communautaire Nord-Pas-de-Calais 1996 - 2008
- Membre du Réseau Francophone international de Promotion de la Santé (REFIPS) 2000 - 2004

marc-beaufrepaire@hotmail.fr  
06 30 80 04 87  
Mobilité nationale

## Fiches de poste

### RH Missions Accueil

- Animer l'espace accueil de la structure (affichage-entretien-aménagement)
- Relever et transférer éventuellement les messages du répondeur téléphonique et de la messagerie électronique générale vers leurs destinataires
- Répondre aux demandes du public en assurant un accueil physique et téléphonique de qualité
- Recenser, collecter et organiser les informations et les ressources utiles aux habitants dans tous les domaines de la vie quotidienne en veillant à la diffusion régulière et actualisée de ces informations
- Orienter le public accueilli, le cas échéant, vers les partenaires assurant des permanences spécialisées au sein de la structure ou sur le territoire, susceptibles de répondre au mieux aux demandes exprimées
- Mettre en place une veille sociale active (quantitative et qualitative) pour une meilleure qualité de l'accueil proposé et des informations délivrées (enregistrement et analyse des demandes récurrentes, mise à disposition d'un cahier de doléances, ...)

#### **En complément :**

- La coordination des coopérateurs bénévoles et des stagiaires (planning de présence, guidance et conseils, tutorat éventuel)
- L'enregistrement, la mise à jour et le suivi des inscriptions aux activités et du fichier des adhérents
- Les encaissements des participations aux activités et des produits de vente de l'espace boutique (journal de caisse, états mensuels, ...)
- La réception, l'envoi, l'enregistrement et la distribution du courrier (Départ / Arrivée / Remise aux coopérateur.trice.s)
- La gestion du planning des salles en assurant le suivi de la circulation des clés (boîte à clé, cahier d'usage : entrée-sorties nominatives, horodatées)

#### **Aux côtés d'autres coopérateur.trice.s :**

- A l'organisation et au suivi des réunions des instances délibératives de la coopérative
- Au suivi et aux commandes du matériel administratif
- Au respect du règlement intérieur élaboré et voté par les coopérateur.trice.s

## Fiches de poste

### **RH Mission Animatrice.teur - Coordinatrice.teur/ Référent.e Famille**

#### *Les missions:*

##### Missions générales

- Conduire le projet Animation Collective Famille (ACF), contribuer à son développement et à son évaluation en adéquation avec le projet social du CS Coop le 110.
- Faciliter l'articulation, mettre en synergie et en cohérence les actions familles du CS Coop le 110 avec celles conduites par les partenaires du territoire.
- Faire respecter les valeurs et les principes du réseau national des centres sociaux et de ses partenaires institutionnels (charte des centres sociaux et charte CAF de la laïcité).
- Contribuer à l'émergence et à la pérennisation d'un volet d'action dédié à la Jeunesse

##### Missions spécifiques

- Organiser et animer des ateliers et des actions collectives en direction d'un public familial.
- Aider à l'émergence et à la réalisation de projets portés par des collectifs d'habitant.e.s et des associations partenaires.
- Contribuer au développement et à la coordination d'une filière de production artisanale coopérative valorisant les savoir-faire des habitant.e.s.
- Coanimer des projets solidaires coopératifs à différentes échelles de territoires (du local à l'international).
- Contribuer au développement et à la promotion de partenariats locaux, d'offres de services et de prestations à destination des parents avec une attention particulière pour les familles monoparentales.
- Coordonner l'équipe d'accueillant.e.s du LAEP Lieu Accueil Enfants Parents.
- Promouvoir le développement d'activités inclusives, intergénérationnelles et solidaires : animations collectives, projets d'entraide, permanences spécialisées, tutorat, initiations et apprentissages, accès aux droits.

##### Missions coopératives

- Assurer, le cas échéant, des missions d'accueil, d'information et d'orientation du public
- Contribuer à la bonne gestion de l'équipement et de ses ressources
- Contribuer à différentes commissions développées dans la coopérative.
- Contribuer aux instances gestionnaires de la Scic selon les statuts du CS Coop Le 110
  - Accompagner et soutenir le développement de la coopérative.

## RH Missions Accueillant.e LAEP

- Mise en œuvre du projet éducatif et social du Laep  
L'accueillant participe à la mise en œuvre du PES validée par le gestionnaire et le comité de pilotage du Laep.
- Aménagement du Laep  
Prendre en compte les règles d'aménagement du matériel utilisé, le stockage, en fonction des besoins des enfants et des parents et de contraintes spécifiques éventuelles liées au lieu.  
Assurer la maintenance, l'entretien et le renouvellement du matériel et des jeux.  
Sélectionner du matériel adapté et de qualité.
- Accueil des familles et animation du Laep  
Accueillir les familles, c'est organiser l'accueil des enfants et des adultes accompagnant, en garantissant une qualité d'accueil dans laquelle chacun peut se retrouver :  
Faire respecter les règles de fonctionnement adoptées.  
Valoriser les compétences des parents en favorisant l'expression et la participation de chacun (adulte et enfant)...  
Être à l'écoute et disponible, en se situant dans une écoute bienveillante, dans la tolérance et le respect d'autrui et non dans le conseil.  
Avoir la capacité de prendre du recul par rapport à ses propres références en matière d'éducation et de parentalité.  
Reformuler les questions pour amener chacun à réfléchir et trouver ses éléments de réponse.  
Avoir la capacité d'orienter les parents en fonction de leur demande vers un autre interlocuteur, plutôt que de vouloir soi-même répondre à toutes leurs questions (ce qui implique de connaître localement les autres interlocuteurs).  
Être attentif à l'évolution de l'enfant et à ses relations avec l'adulte référent présent. Animer le Laep, c'est favoriser la prise d'initiative et l'appropriation du lieu par les adultes accompagnants. Proposer, préparer et animer des activités en favorisant en amont et en aval la participation des adultes accompagnants.
- Evaluer le Laep L'équipe d'accueil du Laep doit être en mesure de réaliser une évaluation du Laep à partir de données quantitatives et qualitatives.
- Ouverture assurée au public 6 h / Semaine + 1 h réunion d'équipe hebdomadaire

## **RH Missions Médiateur numérique**

### **Missions**

À la croisée des domaines technologiques, pédagogiques et d'animation, vous devrez :

- Accompagner les usagers dans leurs démarches en accès-libre sur Internet ;
- Organiser et animer les ateliers d'initiation à l'utilisation des outils numériques ;
- Sensibiliser les publics aux usages responsables du numérique tant sur le plan économique, social et environnemental ;
- Concevoir, organiser et animer des formations numériques citoyennes en regard de la direction politique que prend la société ;
- Assurer le lien entre le 110, ses usagers et les structures associatives et sociales locales au vu de leur éventuelle complémentarité en rapport aux besoins ;
- Participer à l'accueil et à l'information du public, analyser ses demandes et ses besoins ;
- Concevoir la logistique de l'espace de travail, son architecture réseau et son environnement logiciel ;
- Participer à la création des supports de communication et de valorisation des activités ;
- Participer à la rédaction du bilan des actions, au suivi de l'évaluation des ateliers et des acquis des participants.

### **Missions générales**

- Contribuer au déploiement et à l'évaluation du projet social ;
- Assurer, le cas échéant, des missions d'accueil, d'information et d'orientation du public ;
- Contribuer à la bonne gestion de l'équipement et de ses ressources ;
- Faire respecter les valeurs et les principes du réseau national des centres sociaux et de ses partenaires institutionnels (charte des centres sociaux et charte CAF de la laïcité).

## **RH : Chargé-e de “Ménage-Entretien des locaux”**

Il ou elle contribue à la qualité de l'accueil dans les locaux du centre socioculturel coopératif.

Il ou elle veille au respect des conditions d'hygiène liée à structure accueillant quotidiennement du public de toutes les tranches d'âge et participe ainsi à la bonne image de la structure.

Il ou elle s'engagera au même titre que l'ensemble des salarié.e.s à devenir coopérateur.trice du centre socioculturel dans les conditions prévus dans ses statuts.

Placé(e) sous la co-responsabilité de la Direction et du Grand Conseil, il ou elle contribuera, en conformité avec les objectifs du projet social, à créer les conditions d'un "Accueil de qualité".

Par délégation, vos interlocuteurs de première ligne seront la coopératrice référente (professionnelle du secteur) et le.la chargé.e d'accueil.

Pour mener à bien votre mission vous serez chargée de :

- De respecter le planning de nettoyage des locaux qui en fixe le rythme en fonction des usages.
- De gérer au mieux le matériel mis à sa disposition en respectant les consignes d'utilisation
- De porter les tenues professionnelles et les moyens de protection exigés par votre fonction (gants, blouse, chaussures antidérapantes)
- D'assurer le suivi des stocks et d'anticiper sur les besoins pour assurer de nouvelles commandes en lien avec la coopératrice référente et la chargée d'accueil
- D'entretenir le local "ménage" mis à votre disposition
- De veiller au tri et l'évacuation régulière des déchets
- D'assurer une fonction de veille concernant les défauts d'hygiène susceptibles de nuire à la qualité de l'accueil du public et des coopérateur.trice.s
- De faire des propositions concourant potentiellement à l'amélioration de nos services